

*J'ai pu me tromper sur des circonstances, ou des faits, ou sur des personnes, mais je n'ai rien à regretter de l'intention qui m'a fait agir.*  
(Robert Brasillach à son procès)

**Editorial**

Comme annoncé dans notre précédente livraison, ce numéro est entièrement consacré au deuxième volet du dossier "Kaplan". Certains considéreront, à notre avis à tort, que c'est faire trop d'honneur à un ouvrage dont nous avons déjà pu souligner les faiblesses, les approximations grossières et surtout le manque de rigueur universitaire. Invitée à la radio et à la télévision, encensée par une presse dont le sens critique ne s'est guère manifesté à cette occasion, Alice Kaplan aura goûté, grâce au poète de Fresnes, de cette gloire éphémère, apanage de notre époque, mais qui ne suffira toutefois pas à la faire entrer au Panthéon des critiques littéraires.

Moins que par son contenu, l'essai de Kaplan est d'abord intéressant par les réactions émotionnelles qu'il a suscitées dans les médias et les questions qu'il soulève, démontrant ainsi que les passions sont encore vives lorsque l'on prononce le nom de Brasillach. L'intégralité des articles de presse reçus, des recensions découvertes sur internet et des réactions de nos ARB, ne pouvait s'intégrer dans ce numéro, notamment les textes en anglais que nous n'avons au demeurant pas trouvé le temps de traduire. C'est pourquoi *Intelligence avec l'ennemi* occupera encore quelques espaces dans notre prochain bulletin, l'ensemble du matériel, même celui non reproduit dans nos colonnes, consacré à ce dossier pouvant être consulté sur notre site, [www.brasillach.com](http://www.brasillach.com)

Nous remercions en particulier Anne-Marie Bouyer et Philippe d'Hugues, dont les recherches, l'érudition et la parfaite connaissance de l'oeuvre de Brasillach ont permis, tout en remontant aux sources, de dénoncer quelques unes des malversations, méconnaissances coupables (pour un professeur de littérature), omissions et autres perles kaplaniennes.

D'autres textes que nous attendions, comme le compte rendu de Peter Tame ou les approches plus juridiques du procès Brasillach vu par Bruno Bardèche, Eric Delcroix et votre serviteur, trouveront leur place dans les *Cahiers* qui paraîtront pour le soixantième anniversaire de l'exécution de l'écrivain.

Que nos ARB qui nous ont envoyé leurs écrits en service de presse se rassurent, nous en parlerons dans le Bulletin 111, déjà en cours de saisie.

Par ailleurs, si les *Cahiers spécial Maurice Bardèche* ont pris énormément de retard pour des raisons essentiellement techniques et financières, les *Cahiers* n° 46/47, regroupant les années 2001 et 2002, devraient paraître pour la fin de l'année avec pour thème : *Robert Brasillach en toutes lettres*. Ce volume de plusieurs centaines de pages comprendra la première partie d'un imposant dictionnaire critique d'après Brasillach, entièrement réalisé par Cécile Dugas.

Enfin, à l'occasion de leur prochaine assemblée générale qui se tiendra le 30 novembre, les ARB auront le grand plaisir de remettre le prix Robert Brasillach à Jimi-James Pirson pour sa Maîtrise d'Histoire Contemporaine consacrée à "*L'évolution du comportement politique de Robert Brasillach : entre nationalisme intégral et national-socialisme; une certaine idée du "fascisme" français ? (1930-1941)*"

Ph. Junod

**SOMMAIRE**

- p.1 Editorial.
- pp.2-27 **Dossier Alice Kaplan (2e partie) :**  
*Intelligence avec l'ennemi. Le procès Robert Brasillach.*
- pp.2-3 Alice Kaplan rouvre le dossier de la Collaboration et de l'exécution de Robert Brasillach. Propos recueillis par Alain Nicolas. 17 Jan. 2002. *L'Huma Quotidien*.
- pp.3-6 Libre expression : *Pourquoi j'ai publié l'article "A trop vouloir prouver" dans le bulletin des ARB* par Pascal Manuel Heu.
- pp.6-9 *La suite dans les idées* : Débat sur France-Culture du 16 octobre 2001.
- p.9 *Brasillach. Tendances*, 8 novembre 2001.
- p.10 *Brasillach, un symbole fasciste* par Nathalie Crom, *La Croix*, 25 octobre 2001.
- p.10-11 *L'écrivain, le prétoire et la mort* par Marie Cattelain, *Paru.com*, Mis en ligne le 10/01/2002, Histoire & sciences sociales Période Contemporaine.
- pp.11-27 Tribune libre : *Réponse aux mensonges, calomnies et "omissions" d'Alice Kaplan* par Anne-Marie Bouyer.
- pp.27-28 *Kaplâneries ou les perles d'Alice* par Philippe d'Hugues.
- p.28 *The World at War. 82 Biographies* : Brasillach.

**Association des Amis de Robert Brasillach**

Case postale, CH-1211 Genève 3.  
[brasillach@gve.ch](mailto:brasillach@gve.ch) [www.brasillach.com](http://www.brasillach.com)

**Conseil de direction**

- Président : Philippe JUNOD, Genève
- Vice-présidents : Peter TAME, Belfast  
Arnaud CHALLE, Paris
- Trésorière : Nardina MERELLA
- Conseillers : Anne-Marie BOUYER  
Anne BRASSIE  
Cécile DUGAS  
Pierre MONNIER

**Cotisations : CHF 50.- / 34 Euros**

A doubler pour recevoir un exemplaire numéroté des *Cahiers* sur papier Vergé (préciser CN).

- **Suisse** : versement à l'ordre des ARB, ccp n° 12-5735-6 Genève.

- **Union européenne** : Chèque en Euro à l'ordre des ARB, à adresser aux ARB, Genève.

- **Autres pays** : mandat postal international en CHF sur le ccp n° 12-5735-6 Genève ou chèque en Euro à l'ordre des ARB, à adresser aux ARB à Genève.



## Alice Kaplan rouvre le dossier de la Collaboration et de l'exécution de Robert Brasillach.

### Brasillach, responsable et coupable.

Professeur de littérature française aux Etats-Unis, l'auteur aborde à travers le cas Brasillach la question, éminemment actuelle, du statut de l'écrivain. Paulhan contre Sartre. Entretien.

Robert Brasillach est le seul écrivain d'une certaine notoriété à avoir été fusillé pour faits de collaboration. Directeur de *Je suis partout*, hebdomadaire féroce antisémite et pro-nazi, traquant et dénonçant juifs et résistants, il sera condamné en janvier 1945 pour trahison. Pourtant, de nombreux écrivains et artistes, parmi lesquels d'anciens résistants, militèrent pour le sauver. Le procès Brasillach devint ainsi le premier symptôme de fracture du front uni des écrivains de la Résistance et, au-delà, un cas d'école pour tous les débats autour de la responsabilité de l'écrivain. Enseignante de littérature française aux Etats-Unis, Alice Kaplan a rouvert avec passion les dossiers de cette affaire en un récit qui ne laisse rien dans l'ombre. Entretien.

Le titre de votre livre, *Intelligence avec l'ennemi*, pose bien la question : pourquoi a-t-on condamné Brasillach ?

Alice Kaplan : *Pour dénonciation. Parce que, dans Je suis partout, dont il était rédacteur en chef jusqu'en 1942, il a publié noms et adresses de résistants, de communistes, de gaullistes, de membres du gouvernement de la III<sup>e</sup> République, de juifs, cachés, et d'après la législation de cette période, la dénonciation équivalait au crime de trahison. Oui, ce titre est à double sens. Brasillach était un homme intelligent, mais son intelligence a été mise au service de l'ennemi. Coupable de connivence avec l'ennemi, et non du "crime d'intelligence" tout court, comme on l'a dit.*

La légende qui a été créée après coup, justement, avec des intentions politiques précises, veut faire de Brasillach un martyr, un écrivain fusillé pour délit d'opinion.

Alice Kaplan : *La stratégie d'Isorni, l'avocat de Brasillach, qui fut ensuite celui de Pétain, est de montrer que Brasillach est un grand écrivain, et qu'à travers lui on fusille l'avenir de la littérature française, qu'on la bâillonne. On peut toujours se poser des questions non sur les faits, car Brasillach a bien commis ces dénonciations, mais sur une sorte de justice comparative, puisque on peut voir, cinquante ans plus tard, que des gens réellement responsables concrètement, sur le terrain, des déportations, des administrateurs, des autorités policières, n'ont pas été jugés, alors que lui, Brasillach, l'a été.*

Précisément, les écrivains ont-ils été plus sévèrement touchés que les autres ?

Alice Kaplan : *Non. Mais ils ont été jugés plus tôt, d'abord parce que leur collaboration a été par nature plus spectaculaire : des écrits, des prises de position publiques, des voyages. Certains écrivains, comme d'ailleurs des politiques, ont été jugés dès 1944, alors que le territoire était encore en partie occupé. Ceux qui s'étaient enfuis avec Pétain, comme Céline (qui fut ultérieurement amnistié), ou les grands collaborateurs économiques et administratifs, pour lesquels l'établissement des faits était plus difficile, l'ont été alors que les condamnations se faisaient moins sévères.*

Brasillach est pour certains à la fois l'emblème de prétendus "excès de l'épuration", et un bouc émissaire, chargé de tous les péchés des intellectuels et des artistes collaborateurs.

Alice Kaplan : *De Gaulle a gracié des écrivains, comme Béraud. La seule fois où il parle de Brasillach dans ses Mémoires\*, c'est pour dire : "Le talent est un titre de responsabilité." De Gaulle en fait une circonstance aggravante, et Isorni une excuse. En fait, je donne les chiffres, Je suis partout était l'hebdomadaire le plus lu du Paris de l'Occupation.*

Brasillach l'a quitté en 1943. Isorni construit avec ce départ la chronologie d'une radicalisation antisémite et collaborationniste qu'aurait refusée Brasillach.

Alice Kaplan : *Le problème, c'est qu'il a continué à écrire dans d'autres journaux collaborationnistes, comme Révolution*

*nationale, et que ces articles sont presque plus sentimentalement pro-allemands qu'avant. "Nous avons couché avec l'Allemagne", "Nous avons eu une liaison avec l'Allemagne", toute cette rhétorique date d'après son départ.*

Brasillach a été le seul écrivain condamné à mort. De ceux qui ont fréquenté le lieutenant Heller, qui ont fait le voyage d'Allemagne, il a, beaucoup de gens le disent, payé pour les autres.

Alice Kaplan : *Pas le seul ! Béraud a été condamné et gracié. Tout dépend en fait de la distinction entre journaliste et écrivain. Georges Suarez, éditeur d'aujourd'hui, a été le premier condamné à mort et fusillé. Son procès a eu lieu en octobre 1944, trois mois avant celui de Brasillach. Mais au sens de celui qui laisse une œuvre littéraire derrière lui, en effet, Brasillach est le seul écrivain. Rebatet l'a dit en 1950 : "Il a payé pour nous." Il garde donc un rôle symbolique pour les deux camps.*

Ce que montre bien la pétition en faveur de sa grâce signée par nombre d'écrivains et d'artistes. On touche le cœur du problème : est-ce qu'un écrivain est plus coupable qu'un autre ou au contraire son statut lui confère-t-il une irresponsabilité ?

Alice Kaplan : *Ce débat sur le statut de l'écrivain est pour moi très français. Cette idée de "droit à l'erreur" a été exprimée très tôt par Jean Paulhan. Sartre, lui, dans le premier numéro des Temps modernes, soutient que l'écrivain doit prendre ses responsabilités, et que c'est en ce sens que la mort de Brasillach est un exemple. Pour Paulhan, l'écriture doit être libérée de tout contexte, de toute responsabilité, de tout engagement. Mais rappelons, une fois encore, que ce n'est pas en tant qu'écrivain qu'il a dénoncé, appelé au meurtre, aux arrestations. Ce n'est pas son œuvre littéraire, d'ailleurs pas exceptionnelle, qui a été jugée, ni même ses opinions, mais son action politique. C'est le directeur de Je suis partout, responsable du contenu, qui est condamné. Le verdict est sur ces points d'une clarté absolue.*

Votre démarche se caractérise d'ailleurs par une attention minutieuse à tout le contexte, du procès aux acteurs. Par exemple, les antécédents et le destin de chacun des jurés.

## LIBRE EXPRESSION : Pourquoi j'ai publié l'article "A trop vouloir prouver..." dans le bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach ?

Pour qui ne dispose pas d'un titre, d'une petite notoriété ou n'est pas introduit dans les milieux de la presse et de l'édition, il est quasiment impossible d'obtenir la moindre tribune dans les grands journaux français. Ainsi en est-il des pages dévolues aux "débat" dans *Le Monde* et *Libération*, journaux qui relèguent dans leur courrier, après les avoir la plupart du temps charcutés à qui mieux mieux, les textes qui leur parviennent de lecteurs "ordinaires", alors même qu'il n'est pas rare que l'avis et l'argumentation de ces derniers soient plus pertinents que ceux des intellectuels patentés. Aussi l'envie d'écrire, bien souvent, s'évanouit-elle avant même sa mise en œuvre, tant l'exercice paraît vain, les chances de trouver une audience semblant presque nulles. Pourtant, il arrive que l'on se prenne au jeu et que, même sans aucun espoir d'être publié où que ce soit, on désire coucher sur le papier les réflexions suscitées par tel ou tel événement, livre, film ou débat. Ce fut mon cas à la lecture des comptes rendus du livre d'Alice Kaplan sur le procès Brasillach, puis du livre lui-même<sup>1</sup>. Le simple souci de ne pas se résoudre à voir les écrits de quiconque distordus, surtout par des journalistes s'érigeant hâtivement en procureurs, quand bien même cela concernerait Robert Brasillach, et quelle que soit par ailleurs l'opinion que l'on porte sur lui, m'amena à écrire le texte intitulé "A trop vouloir prouver..."<sup>2</sup>, que l'Association des Amis de Robert Brasillach a bien voulu publier dans son bulletin<sup>3</sup>.

Je me réjouis aujourd'hui d'avoir proposé cet article à Philippe Junod, Président des ARB, alors même que, dans un premier temps, j'aurais souhaité qu'il paraisse ailleurs. Non pas parce que j'aurais redouté que cela me marquât idéologiquement et que cela pût nuire à une éventuelle carrière, à ma réputation, ou à mon image auprès de mes relations : je n'ai guère eu de peine à passer outre les mises en

garde de quelques amis, bien qu'elles ne m'aient pas paru totalement dépourvues de fondement. Il ne m'aurait bien évidemment pas déplu que cet article soit éventuellement repris par les ARB, mais j'aurais souhaité qu'il paraisse d'abord dans une revue bénéficiant d'une plus large audience, et moins spécialisée. Il me semble que l'unanimité n'est que rarement très bon signe et qu'un peu de débat à propos du livre d'Alice Kaplan n'aurait pas été une mauvaise chose. Mais ceux qui ne partagent pas mon opinion à son propos, c'est-à-dire tous les journalistes qui en rendent compte dans la grande presse, auraient-ils vu d'un bon œil un tel débat ? Qu'une voix discordante se fasse entendre sur un livre condamnant une seconde fois Robert Brasillach à mort, était-ce seulement acceptable ? Ne fallait-il pas la réduire au silence plutôt que d'envisager discuter les arguments qu'elle aurait pu porter sur la place publique ? Ils répondraient sans doute qu'aucune censure ne s'est exercée sur mon texte pas plus que sur des critiques bien plus véhémentes du livre d'Alice Kaplan, exprimées notamment par Anne Brassié<sup>4</sup> et par Philippe d'Hugues<sup>5</sup>. Certes, mais les points de vue de ces derniers, bien que très documentés et reposant sur une argumentation que l'on ne peut honnêtement réduire à de la polémique partisane, auraient-ils pu être accueillis dans une revue "grand public" et non dans des journaux ou sur une chaîne de radio relativement confidentiels et dont il convient de proscrire la lecture ou l'audition ? En a-t-on seulement pris connaissance parmi ceux qui se piquent de pouvoir pérorer sur Robert Brasillach ? Et prendrait-on la peine de chercher à les réfuter si c'était le cas (serait-il bien raisonnable d'envisager l'hypothèse où il serait admis, même à contrecœur et du bout des lèvres, que ces points de vue sont loin d'être dépourvus de pertinence) ?

Or, ma réputation n'étant pas encore faite, je m'y suis essayé. J'ai proposé le texte "A trop vouloir prouver..." à une revue d'analyses réputée (appelons-la *Tripes*), car j'avais été sensible à ses rappels répétés à la nécessité de "ne pas écrire n'importe quoi", c'est-à-dire au respect d'une certaine rigueur dans le débat d'idées, qui, pour être basiques, ne m'en paraissent pas moins toujours essentiels; puis à une deuxième (appelons-la *Commentaire*). Le rédacteur en chef de la première de ces revues prit la peine de m'envoyer un peu plus qu'un accusé de réception, ce qui, je l'avouerais, constitua déjà pour moi une petite surprise. Mais,

Alice Kaplan : *L'idée qu'on se fait du tribunal, du jury, influe non seulement sur le résultat, mais sur la stratégie même des parties. Ainsi, Isorni se représente le jury comme composé uniquement de communistes (ce fut un des mythes des jurys d'épuration, propagé notamment par Paulhan) et sa plaidoirie vise non les jurés mais l'opinion, et, à travers elle, la grâce de De Gaulle. Or les jurés sont bien sûr quatre anciens résistants, mais dont un seul est communiste, un électricien qui deviendra maire de Champigny. Les autres sont des ouvriers d'Aubervilliers et Villeteuse, et un ingénieur des chemins de fer, protestant, ancien membre du Réseau du rail. Les recherches faites dans ces communes de banlieue ont été d'ailleurs un moment très émouvant de mon travail. L'histoire de la Résistance organisée locale est très touchante, populaire, enracinée. Quant au microcosme judiciaire, j'ai eu la surprise de voir que le procureur Marcel Rebolu était le locataire de l'avocat Jacques Isorni. Leurs deux épouses sont même allées à la messe ensemble le matin du procès prier pour l'accusé ! Il faut aussi voir la différence sociale entre eux, qui habitaient d'ailleurs tout près de Brasillach, et les jurés, qui viennent de leur lointaine banlieue. Aujourd'hui, avec la disparition du département de la Seine, le jury aurait peut-être été composé d'habitants du seizième ou du septième arrondissement. Qui sait ce que cela aurait changé ?*

Votre travail se distingue beaucoup des livres français sur la même période en ce que vous ne tentez pas de faire croire à un point de vue surplombant, sans questionnement politique ou social.

Alice Kaplan : *Je suis de formation littéraire et je m'intéresse aux personnages. J'essaie de comprendre la situation au sens sartrien du terme. On ne peut pas être "neutre" devant quelqu'un comme Brasillach. Surtout, la position personnelle de l'historien fait partie du dossier de l'histoire qui se fait. C'est une attitude scientifique.*

Propos recueillis par Alain Nicolas.

\*Mémoires de guerre, tome 3, page 41.

(Page réalisée par Intern@tif - Jeudi 17 Janvier 2002. *L'Huma Quotidien.*)



autant il admettait que je n'avais pas tort puisque "l'inexactitude que [je] point[ais] était nette", autant il ne voyait pas là "matière à un article" : "Je ne suis pas sûr néanmoins qu'on puisse en tirer une autre conclusion que l'importance de "se référer aux textes", comme vous le dites, exigence avec laquelle tous les historiens, et même les journalistes, seront d'accord". A quoi je lui répondis qu'il me semblait quelque peu léger d'opposer les professions de foi des journalistes et des historiens pour le respect des règles méthodologiques et déontologiques devant régir la recherche de la vérité à un texte qui montre justement que beaucoup d'entre eux (en ce qui concerne Robert Brasillach, mais peut-on nier qu'il en est de même dans bien des domaines ?) ne s'en soucient que très modérément quand vient le moment de passer aux travaux pratiques ? J'ajoutais être étonné que cela ne chagrine pas plus le rédacteur en chef d'une revue aussi sérieuse que *Tripes*; s'agissant d'un livre écrit par une universitaire américaine chevronnée, publié par la maison d'édition la plus réputée de Paris, concernant le procès le plus célèbre de l'épuration ; s'agissant d'un historien faisant autorité et ayant publié dans une autre des principales maisons d'édition parisiennes; s'agissant d'un Académicien tenant chronique dans le quotidien prétendu de "référence" en France ; s'agissant de "critiques" (plutôt des fiches de lecture à vrai dire) parues dans quelques-uns des plus grands journaux français. J'enfonçai bien sûr des portes ouvertes en déclarant qu'un accusé, quel qu'il soit, a droit à un procès équitable. Encore faudrait-il que tout le monde, non seulement en convienne, mais agisse en conséquence. Et si ce n'est pas le cas, ceux qui en ont la conviction doivent le dénoncer. Le cas qui nous occupe présentait l'avantage de montrer que ce principe s'applique y compris à quelqu'un d'*a priori* indéfendable, même à Robert Brasillach, si l'on veut le juger de nouveau. Certes, il ne suffit pas d'une unique inexactitude pour discréditer toute une instruction. Mais, si je me suis attaché à l'inexactitude portant sur la phrase la plus fameuse de Robert Brasillach<sup>5</sup>, c'est parce qu'elle a constamment été utilisée (avec beaucoup d'insistance dans le livre d'Alice Kaplan), dès qu'il s'agit de refaire le procès de Robert Brasillach, c'est-à-dire souvent, et ce malgré tous les rectificatifs déjà parus. Elle constitue donc l'une des pierres d'achoppement du débat sur la Collaboration et l'Épuration. De plus, l'inexactitude manifeste relevée sur un point

qui importait autant à Alice Kaplan n'augurait rien de bon quant à une étude précise de l'ensemble de son ouvrage. De grands connaisseurs de la vie et de l'œuvre de Robert Brasillach étaient plus à même que moi de pointer les autres bourdes et lacunes plus ou moins volontaires du livre d'Alice Kaplan, et ils ne s'en sont pas privés, tant elles sont nombreuses, sans rencontrer cependant le moindre écho dans les médias dominants. Pourtant, seule une mise au point, et non un simple rectificatif en bas de page, dans un grand journal ou dans une revue suffisamment prestigieuse et peu suspecte de complaisance envers le négationnisme pourrait permettre de s'en défaire une fois pour toutes, ou à tout le moins de replacer le débat sur de bons rails.

Le rédacteur en chef de *Tripes* eut la gentillesse de m'adresser une deuxième lettre, encore plus embarrassée que la première, où il me déclara qu' "une sorte d'erratum", ce à quoi il réduisait mon texte, devait paraître dans le journal où a paru l'erreur. Je me fis alors un devoir de lui faire savoir que je me tenais à sa disposition pour organiser l'autodafé de tous les exemplaires de sa revue dans lesquels figurent des réponses indignées aux attaques dont est fréquemment l'objet dans des livres, des journaux ou dans des revues concurrentes le fondateur de la sienne, ces réponses ne pouvant qu'être fautive à ses yeux, puisque contraires à ses principes. Quant au directeur de *Comment taire*, il m'a très aimablement fait savoir en début d'année qu'il avait communiqué mon texte "A trop vouloir prouver..." à trois membres du comité et qu'il pensait pouvoir me dire en mars s'ils le publieraient. Le 25 septembre, je recevais une lettre du directeur de *Comment taire* m'informant que l'avis de leur comité avait été négatif et qu'ils devaient donc renoncer à publier mon article.

Alors oui, je n'ai en fin de compte donné l'article "A trop vouloir prouver..." aux ARB que faute d'avoir réussi à le publier dans une revue dont le prestige sur la place parisienne lui aurait valu d'être inmanquablement remarqué. Mais je tiens à souligner que j'ai tout lieu de m'en réjouir, et ce essentiellement pour deux raisons. La première est que cela m'a permis, en apportant une petite contribution à l'œuvre entreprise par les ARB, de leur rendre un peu de ce que je leur dois en ce qui concerne l'une des figures majeures des lettres françaises au XXe siècle, c'est-à-dire l'accès à une documentation fort riche, constituée en

particulier par la reproduction de nombreux articles de Robert Brasillach jamais repris en volume, par des analyses pointues et par des revues de presse qui s'efforcent d'être les plus exhaustives et les plus impartiales possible. Et là est la deuxième raison pour laquelle, non seulement je n'ai pas craint, mais c'est avec confiance que j'ai confié mon texte à Philippe Junod. Car il est écrit dans le bulletin n°109 des ARB que "les articles de presse" y sont "recensés" "sans le moindre esprit de censure". Je l'avais déjà constaté en consultant la collection des *Cahiers des Amis de Robert Brasillach* (par exemple à propos des polémiques suscitées par les représentations de *la Reine de Césarée* en 1957) ; je puis désormais en témoigner pour l'avoir moi-même vérifié en ce qui concerne mon propre texte, dont pas le moindre bout de phrase, même parmi ceux qui n'étaient guère favorables à Robert Brasillach, n'a été coupé ou altéré. Il en va de même des autres textes du numéro, dont, par la force des choses, beaucoup lui sont pour le coup d'un bout à l'autre très défavorables.

En ce qui me concerne, il n'entraînait pas dans mon propos d'être favorable ou non à qui que ce soit, d'entreprendre de réhabiliter, d'encenser, de condamner, de maudire ou de dénigrer telle ou tel. L'objet de mon article était de montrer le peu de scrupules avec lesquels beaucoup de journalistes et d'intellectuels en renom se forgent leur opinion, que l'on ne saurait dès lors qualifier de point de vue.

Un véritable point de vue ne craignant pas de se confronter à celui d'autrui, je voudrais ajouter quelques compléments à la revue de presse figurant dans le numéro 109 du *Bulletin des ARB*, en me permettant de commencer, non par un article mais par l'opinion d'un ami. Celui-ci trouve que la version intégrale de la fameuse phrase de Robert Brasillach est encore plus terrible que sa version alléguée. S'y exprimerait un cynisme des plus abjects, y compris si Robert Brasillach ignorait le sort des Juifs, puisqu'il ferait mine de se soucier des familles juives et oserait invoquer "l'humanité et la sagesse" alors qu'il approuverait leur déportation Dieu sait où. J'ai quant à moi tellement lu et relu cette phrase afin d'essayer de la comprendre au mieux, la plupart du temps à travers des citations erronées, qu'il m'est désormais quasiment impossible de déterminer ce que Robert Brasillach avait en tête à ce moment-là, ce qu'il a réellement voulu dire. Or, dorénavant, même le retour au texte originel

(qui, certes, ne résout jamais définitivement la question de l'interprétation, mais qui est en tout état de cause une condition *sine qua non* de son honnêteté), est inopérant, comme si celui-ci était irrémédiablement contaminé par les multiples falsifications dont il a été l'objet.

Je me devais cependant de livrer cette interprétation au lecteur, celle qui m'a sur le coup le plus ébranlé. Quoi qu'il en soit, une chose reste certaine : la manipulation d'un texte présente l'avantage de simplifier les choses en lui donnant le sens qui convient au parti pris que l'on adopte; par contrecoup, elle parasite son appréhension par ceux qui désirent juger sur pièce, pour savoir ce qu'il en est vraiment. A cet égard, la source la plus certaine de confusion est le recours à la paraphrase, procédé particulièrement propice à la déformation et à l'amalgame<sup>6</sup>, dont le roi des cuistres Antoine Perraud s'est chargé de donner un remarquable exemple à l'occasion de la sortie du livre d'Alice Kaplan :

"On déchiffre à quel point Brasillach fut " meilleur " nazi que prosateur, fourguant son talent non dans des églogues et des historiettes en vertu desquelles on prétendit le sauver, mais plutôt dans des articles carnassiers enjoignant de ne jamais oublier les enfants lors des rafles de Juifs et dénonçant avec jouissance tous ceux qui risquaient leur peau entre 1940 et 1944."<sup>7</sup>

Les multiples manipulations auxquelles a donné lieu cette phrase de Robert Brasillach auront eu au moins un effet pervers, quelles que soient les intentions (bonnes, mauvaises ou inexistantes, là n'est pas la question) de ceux qui s'y sont livrés. Elles auront donné l'occasion à Robert Faurisson de faire la leçon au journal *Le Monde* (il est vrai grand spécialiste en réécriture et troncature des textes d'autrui à des fins partisans) dans une "lettre à M. Lesourne [alors directeur du *Monde*] et à Patrick Kéchichian", ce dernier ayant signé un article intitulé "Brasillach révisé" dans lequel il reprenait le bout de phrase rituel. *Le Monde* s'est abstenu de publier la lettre de Robert Faurisson. L'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerres et d'Holocauste (AAARGH) s'est en revanche fait un plaisir de la reproduire sur son site Internet, en l'agrémentant de l'objet suivant : "les mensonges du *Monde*... (7 février 1992, p.25)"<sup>8</sup>.

Valérie Igounet, docteur en histoire de l'Institut d'Études Politiques de Paris, a cité

une partie de cette lettre dans son livre *Histoire du négationnisme en France*<sup>9</sup>, en omettant l'adresse du site où elle était allée la piocher (sans doute pour ne pas faire de publicité à l'AAARGH, qu'elle se sent tout de même obligée de mentionner, en semblant ignorer qu'une simple recherche à l'aide d'un quelconque moteur ad hoc permet de la retrouver). Valérie Igounet se garde de reprendre la conclusion sarcastique de Robert Faurisson dans son adresse au *Monde* : "Bravo pour vos mensonges. Merci pour ma collection." Son but est en effet très différent. Il n'est pas de rectifier une erreur, comme on pourrait s'y attendre dans un livre de dénonciation du négationnisme, mais au contraire de mettre sur le compte de négationnistes (ou de personnalités d'extrême-droite) la rectification d'une erreur, qui n'en serait donc pas une, puisque de la bouche de tels personnages ne peuvent bien évidemment sortir que des contrevérités.

La manipulation étant ici introduite de façon un peu plus retorse que d'ordinaire, elle mérite qu'on s'y arrête. Valérie Igounet cite deux fois la phrase de Robert Brasillach, la première occurrence (page 38, note 2) renvoyant à la seconde : "C'est dans *Je suis partout* (25 septembre 1942) que Robert Brasillach écrira cette phrase terrible, quelques mois après la rafle du Vel d'Hiv' : "Il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder de petits." Pour l'interprétation de ces propos par Robert Faurisson et Martin Peltier (alors directeur de la rédaction de *National Hebdo*), cf. infra, p. 592-593, n. 133, 134. Or, autant Valérie Igounet recourt ici à la coupure habituelle du texte de Robert Brasillach afin de mieux nous convaincre qu'il s'agit d'une " phrase terrible ", autant, en pages 592-593, elle a fidèlement recopié la phrase de Robert Brasillach telle que Robert Faurisson la citait dans sa lettre au *Monde*, de manière bien plus correcte, quoique imparfaitement (notamment parce qu'elle comprend une erreur que nous avons déjà signalée à propos de Jean-Marc Théolleyre : la substitution de "tout" à "tous"<sup>10</sup>). Valérie Igounet invite ensuite le lecteur à comparer l' "interprétation historique" que donne Robert Faurisson "de tels propos" avec "celle de l'extrême droite française", les deux se rejoignant "totalement". Les voici, telles que Valérie Igounet les cite :

- p.592-593 : "Brasillach, tout comme Laval et les autorités religieuses juives, catholiques, protestantes, jugeait inhumaine la

dislocation des familles. Je rappelle qu'on est allé, par la suite, jusqu'à faire voter des adultes juifs sur le point de savoir s'ils voulaient partir avec les enfants ou laisser ces enfants sur place en France."

- p.593, note 134 : "Dans *National Hebdo* (18-24 décembre 1997), Martin Peltier explique les mêmes propos de Robert Brasillach en ces termes : "Cela donne tout son poids d'humanité à la phrase de Brasillach sur les "petits" : contrairement à l'interprétation ignoble qu'en ont donnée certains faussaires professionnels, il ne préconisait pas le massacre des innocents, il demandait qu'on n'ajoute pas, aux rigueurs de la déportation, la séparation des familles. " "

Que désigne donc "cela", que Valérie Igounet a jugé superflu et qui ne renvoie donc à rien dans son livre ? Pour finir (de manière hélas probablement provisoire, car nul doute que la phrase fatidique n'a pas fini de servir), citons *in extenso* ce qui précédait immédiatement "cela" dans la chronique de Martin Peltier, plutôt que de le paraphraser :

"Au procès Papon, on examine le cas d'une juive hongroise inscrite dans un convoi pour faire nombre sous une fausse nationalité – car la nationalité hongroise était alors protégée. Voilà une information. Autre information, et capitale, celle-là : le fils de la déportée avait 11 ans à l'époque et il raconte qu'en rentrant de l'école, il trouva un mot griffonné par sa maman : "Viens me rejoindre au commissariat. " Elle ne lui dit pas "Va-t-en, disparaîs, fuis", mais "Viens me rejoindre". Cela clôt le débat sur ce que l'on savait ou ne savait pas à l'époque de la "shoah" : cette déportée ne savait rien : si une mère craint, ne serait-ce que très vaguement, qu'on l'envoie à la mort, dit-elle à son fils de la rejoindre ? Au moment de partir vers un lieu d'internement, elle voulait simplement être avec lui."

Pascal Manuel HEU

#### NOTES :

1. *Intelligence avec l'ennemi. Le procès Brasillach*, Paris, Gallimard, octobre 2001.
2. N°109, mars 2002, p.2-7.
3. *Rivarol*, 30 novembre 2001 ; texte reproduit dans le bulletin des ARB (n°109,



mars 2002, p.7-9). *Présent*, 2 mars 2002.

4. Radio Courtoisie, "Livres en poche", émission présentée par Anne Brassié le 24 janvier 2002.

5. Pour mémoire, j'en rappelle les versions "officielle" et authentique : "Il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder de petits" et "[L'archevêque de Toulouse] parle de brutalités et de séparations que nous sommes tous prêts à ne pas approuver, car il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder de petits, l'humanité est ici d'accord avec la sagesse : mais il oublie de dire que ces brutalités sont le fait de policiers PROVOCATEURS qui veulent apitoyer les pauvres idiots d'aryens."

6. Ce procédé avait déjà servi à Bertrand Poirot-Delpech, comme nous l'avons vu dans le n°109 du *Bulletin de l'Association des Amis de Robert Brasillach* (mars 2002, p.4).

7. *Télérama*, n°2708, 5 décembre 2001, p.91; texte reproduit intégralement dans le n°109 du *Bulletin de l'Association des ARB* (mars 2002, p.16).

8. <http://www.abbe.com/aaargh/fran/archFaur/1991-1994/RF920115.html> (page consultée le 21 décembre 2001).

9. Paris, Éditions du Seuil, mars 2000.

## LA SUITE DANS LES IDÉES

(Débat sur France-Culture, 16 octobre 2001, 12 h./12 h.30, retranscrit par P. M. Heu, à partir d'un enregistrement sur cassette aimablement communiqué par France-Culture)

**Sylvain Bourmeau** (*Les Inrockuptibles*; animateur de l'émission) :

(...)

Mais, pour commencer « La Suite dans les idées », on va parler d'une autre histoire, de celle de Robert Brasillach. On va parler de Robert Brasillach parce qu'un livre est consacré au procès Brasillach, *Intelligence avec l'ennemi*. C'est un livre d'Alice Kaplan. Alice Kaplan qui enseigne aux États-Unis, à l'Université de Duke où elle a créé un centre d'études romanes et francophones. On lui doit déjà un certain nombre d'ouvrages, d'essais sur les intellectuels français et le fascisme. Là, dans ce livre publié aux éditions Gallimard, elle revient donc sur un moment clé dans la vie intellectuelle et politique française : ce procès Brasillach.

Pour en parler aujourd'hui : Alice Kaplan et puis Anne Simonin, qui est

historienne et chargée de recherches au C.N.R.S., et qui travaille notamment sur la littérature et les questions d'édition et de monde littéraire.

Alors, je disais, Alice Kaplan, que votre livre retrace en fait l'itinéraire depuis ses années de formation et jusqu'à son exécution en 1944, exécution précédée d'un procès qui a été extrêmement important parce que Brasillach est, vous le rappelez, le seul écrivain reconnu à avoir été exécuté au moment de la Libération. Il est de ce point de vue là assez unique. Probablement d'ailleurs, s'il avait été jugé un peu plus tard, dites-vous, et on reviendra aussi sur cette question, peut-être n'aurait-il pas été condamné de la même manière.

En tous les cas, au-delà du procès lui-même, et ce sont des questions que j'aimerais qu'on aborde ici alors qu'elles sont peut-être moins, d'une certaine manière, présentes dans votre livre qui, lui, se focalise sur le procès, le cas Robert Brasillach a été extrêmement important et continue d'une certaine manière de l'être dans la vie intellectuelle et politique française. Et il est intéressant d'y retourner au regard aussi de la manière dont l'historiographie française a évolué sur toute cette période, parce que les choses sont de ce point de vue extrêmement frappantes.

Alors, je voudrais commencer par vous demander pourquoi vous, vous pensiez qu'il y avait besoin et que c'était extrêmement utile de regarder précisément la trajectoire de Robert Brasillach et très précisément ce qui s'était passé dans ce procès. Vous notez qu'en dehors d'un livre de Michel Laval, tous les livres consacrés à Brasillach publiés jusqu'à présent en France étaient des livres apologétiques, et donc : est-ce que c'est avant tout ça qui vous a conduit à mener cette enquête et à publier ce livre ?

**Alice Kaplan** : Oui, en tant à la fois qu'historienne et littéraire, ce procès m'intéresse énormément. Je pense que c'est le seul écrivain notoire fusillé. Il y en a eu d'autres. Il y a eu Paul Chack, il y a eu Suarez qui écrivaient des livres. Mais Brasillach est le seul qui a laissé derrière lui une œuvre littéraire. Qu'est que ça veut dire : fusiller quelqu'un défini comme écrivain ?

Ensuite, en lisant tout ce qu'on avait écrit sur le procès Brasillach, j'étais très frappée par le fait que Brasillach était pour ainsi dire seul dans la salle quand on décrivait le procès. Et je voulais dans mon livre repeupler la salle des assises, parce qu'un procès comme ça a un contexte. Il y

avait le procureur; il y avait l'avocat de la défense; il y avait des jurés, ces gens entièrement inconnus; et chacun avait une histoire pendant la Seconde Guerre mondiale tandis qu'on ne connaissait que les réactions de Brasillach.

**Sylvain Bourmeau** : Anne Simonin.

**Anne Simonin** : Oui. D'ailleurs votre livre n'est pas un livre sur Brasillach : c'est un livre sur le procès, avec un chapitre que je trouve tout à fait intéressant, et très très neuf par rapport à l'historiographie, consacré en particulier aux jurés, puisque vous faites le portrait en gros des quatre jurés qui, avec le commissaire du gouvernement, ont jugé Robert Brasillach.

Alors, je commencerai presque votre livre par la page 249, qui est la dernière, où vous dites : Brasillach était-il coupable ? Oui. Aurait-il dû être fusillé ? Non. Est-ce que, Alice Kaplan, ça veut dire que vous souhaitiez refaire le procès de Robert Brasillach et... enfin pourquoi est-ce que vous éprouvez le besoin de prendre cette position-là, ce qui est très étonnant pour un historien français ?

**Alice Kaplan** : Oui, absolument. A mon avis, ce n'est pas parce qu'on cache sa position qu'on n'en a pas.

**Anne Simonin** : Absolument.

**Alice Kaplan** : Et c'est peut-être une réaction. Chaque lecteur doit se faire une opinion du procès et j'ai décidé de donner mon opinion à la dernière page. Je pense que c'est la seule fois où j'interviens. Je sais que ça ne correspond pas aux habitudes ou aux formules de l'historiographie française, mais je pense que, pour moi, l'objectivité c'est de dire clairement sa position. C'est plus honnête de la dire que de la cacher. Et puis, je tiens beaucoup à une honnêteté sur les sources. Pour moi, une objectivité, c'est dans les notes en bas de la page.

**Anne Simonin** : Vous avez mentionné tout à l'heure l'œuvre de Robert Brasillach. Pourtant, en tant que spécialiste d'histoire des lettres françaises, vous êtes très sévère avec cette œuvre et on peut dire les choses un peu brutalement : Brasillach, c'est quand même un romancier raté dans les très très grandes largeurs. C'est quelqu'un qui, dans toutes les années 30, ne comprend pas du tout la problématique de la modernité, essaie désespérément de se trouver un narrateur. Alors, il est avec, à distance, il est à mi-chemin. Enfin, il est où il veut. Le résultat est quand même terrible et, finalement, il réussit dans deux genres dérivés : le journalisme, parce qu'il est un formidable pamphlétaire,

avec un genre très particulier chez Brasillach. Moi, en vous lisant, je me disais : ce garçon n'a jamais travaillé à *Je suis partout*, mais à *Je dénonce tout le temps*, c'est-à-dire que, dès qu'il peut dénoncer quelqu'un, il est très très content. Alors, dans les années 30, ça pose déjà des problèmes. Dans les années 40, ça devient franchement tout à fait problématique, d'autant plus que, même en camp de prisonniers, si je vous suis, il a dénoncé des Juifs qui étaient avec lui prisonniers en Allemagne. Il fallait y penser, il l'a fait, et on se retrouve avec un monsieur qui excelle dans le genre pamphlétaire et puis aussi dans le genre mémorialiste d'une certaine façon, puisque, moi, vous me demanderiez qu'est-ce que c'est Brasillach pour moi, je vous dirais : *Notre avant-guerre*.

**Alice Kaplan** : Oui.

**Anne Simonin** : C'est-à-dire ce livre de mémoires inachevées d'une certaine façon, qui est publié juste avant la guerre.

**Alice Kaplan** : Il excelle dans la description des époques qui sont en train de finir. Si vous voulez, il excelle dans une certaine écriture nostalgique. Donc *Notre avant-guerre*, qui est publié juste après la défaite.

**Anne Simonin** : Et il fait aussi une histoire qui est restée une histoire célèbre, qui est une histoire du cinéma.

**Alice Kaplan** : Oui. Et là, je dirais que ce livre est toujours très lisible. Il y a des passages sur des auteurs que l'on retrouve maintenant avec plaisir. Alors là, Brasillach n'était pas seul auteur. Il y avait Maurice Bardèche, plus universitaire. Ils l'ont écrit à deux.

**Sylvain Bourmeau** : Ce qui est frappant dans cette œuvre que là, on est en train de décrire, c'est ce côté multi-facettes, assez incohérente parce qu'il y a peu de choses en commun entre ces romans qu'Anne Simonin qualifiait de ratés dans les grandes largeurs et ce talent de dénonciateur, extrêmement efficace dans l'écriture. On n'est pas du tout dans le même univers culturel, dans le même style d'écriture.

**Alice Kaplan** : J'ai parlé de double personnalité d'écrivain. Mais est-ce le sentimentalisme l'autre côté du maître d'attaque ? Il y a peut-être une cohérence, une cohérence psychologique.

**Anne Simonin** : Qu'est-ce qui, avec votre regard d'Américaine, parce qu'il est certain que nous en tant que Français, là pour le coup, je crois que la nationalité joue dans le rapport à l'histoire, Brasillach ça reste une figure extrêmement discutée et quand on

essaie de se dire, en essayant d'être le plus objectif possible, effectivement vous dites : «Une histoire du cinéma», 1935, la première du genre, est une histoire extrêmement intéressante qu'on peut toujours relire au jour d'aujourd'hui.

Il y a un livre que vous ne mentionnez pas, un livre très proche, enfin un livre sur les milieux du cinéma, qui est *France la douce* de Paul Morand.

**Alice Kaplan** : Oui, oui.

**Anne Simonin** : Un livre très antisémite, délirant, 1934.

Et puis, en vous lisant, je me suis fait une autre remarque. Monsieur Rebatet, qui est aussi grand Collaborateur devant l'éternel, aimait beaucoup et les chats et la musique et produit en 69 une histoire de la musique qui est toujours considérée comme un grand classique. Alors qu'est ce que ce serait que cet amour de gens qui sont des Collaborateurs pour les arts, pas forcément que pour la littérature parce que ce sont des gens bien élevés, très bien éduqués dans le cas de Brasillach ? C'est un Normalien, donc ça fait partie des gens qui ont une vraie culture et en même temps des gens qui se déchaînent d'un point de vue dans l'antisémitisme et dans une lecture qui est à la fois d'une naïveté, d'une bêtise confondante en ce qui concerne le monde extérieur. Comment on juxtapose ces deux choses là, une hyper-culture et une vision politique qui est totalement sommaire ?

**Alice Kaplan** : Mais ça veut dire que la grande culture ne protège pas contre la bêtise politique. Ça, je pense qu'on le sait depuis longtemps.

**Sylvain Bourmeau** : On l'a su notamment au moment de la Seconde Guerre mondiale. C'était quand même la grande leçon à bien des égards de cette période. Mais c'est vrai que c'est frappant parce qu'on a dans le cas de Brasillach l'exemple de quelqu'un qui a été Collaborateur mais pas du tout pour des raisons d'intérêt personnel, matériel, de corruption, de couardise, de lâcheté, que sais-je, mais un Collaborateur de conviction, et jusqu'au bout. Et même vous allez jusqu'à dire : son art oratoire aurait joué contre lui. Jusqu'au bout, jusqu'à la fin de son procès, il a cherché à parler le plus possible, ce qui évidemment allait se retourner contre lui, pour essayer de justifier sa position et de trouver une cohérence dans son attitude.

**Alice Kaplan** : Et après De Gaulle l'a dit : « le talent est un titre de responsabilité, donc, dans un seul cas, je n'ai pas grâcié ».

Tandis qu'Henri Béraud, dont le dossier juridique est plein de notes de restaurant, d'entretiens avec des restaurateurs, des gens de la course à Lyon, lui a été grâcié.

J'ai dit aussi dans le livre que Brasillach n'est pas Eichmann, c'est-à-dire qu'il était fasciste par désir et non parce qu'il suivait des ordres. Et ça, c'est désolant.

**Anne Simonin** : Oui. Mais vous dites aussi à quel point, je reviens là-dessus, sa vision... Enfin, je vais prendre un exemple précis. Brasillach écrit en gros qu'il est pour la déportation en bloc des Juifs, ce qui, en 1942 et en France, signifie qu'on va déporter non seulement les adultes, mais aussi les enfants.

**Sylvain Bourmeau** : « Il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder les petits. »

**Anne Simonin** : Bon.

**Alice Kaplan** : Voilà.

**Anne Simonin** : Quand on relit ça à la lumière des événements en 1944 et 1945, et j'aime beaucoup ce que vous faites quand vous montrez comment on sait finalement dès l'automne 44, il y a des choses qui sortent, ou le tout début de l'année 45, avant que Brasillach ne meure, l'existence des camps d'extermination ne fait plus aucun doute.

A aucun moment, il n'y a un mot de remord, il n'y a une remise en question de cette analyse et Brasillach, pendant son procès, va plaider, parlant de la phrase qu'a redite Sylvain Bourmeau, et qui est une phrase terrible, eh bien la politique humanitaire. Alors, si vous voulez, si les mots ont un sens, ça reste tout à fait étonnant.

**Alice Kaplan** : Oui, oui, c'est horrible. Mais je crois que là c'était la politique de Laval. Et Laval, c'était, dans l'analyse de Paxton et Maurrus, que je trouve admirable ; ils disent : « c'est un problème de relation publique pour Laval. » Il va avoir des centaines de milliers d'orphelins, mais en France.

**Sylvain Bourmeau** : Pour prolonger ça d'une autre manière, vous le rappelez dès le début de votre livre et vous y revenez, ce qui nous frappe évidemment aujourd'hui, après avoir lu Paxton, après avoir lu les travaux des historiens qui ont commencé à paraître dans les années 60 et jusqu'à aujourd'hui, ce qui nous frappe, c'est de voir à quel point précisément l'antisémitisme, la déportation des Juifs est pratiquement absente du procès. Elle apparaît dans le réquisitoire du procureur, mais ce n'est absolument pas comme responsable de la déportation des Juifs ou pour complicité de crimes contre



l'humanité que Brasillach est jugé. Brasillach est jugé, ainsi que le rappelle le titre de votre livre, pour « intelligence avec l'ennemi », pour crime de trahison.

**Alice Kaplan :** Pour avoir favorisé l'entreprise de l'ennemi.

**Sylvain Bourmeau :** Je dirais que c'est quelque chose de classique et qui peut paraître, qui est beaucoup moins grave aujourd'hui à nos yeux.

Ce qui est frappant, c'est que ce procès, il a lieu en 44, la guerre n'est pas terminée : on n'a probablement pas encore pris la mesure de ce qui s'est passé pendant cette guerre. Quand même, c'est extraordinairement frappant.

**Alice Kaplan :**

Je ferai là référence à deux dates. A l'ouverture du procès de Nuremberg, où le représentant français, François de Menthon, dans son discours d'ouverture, ne parle pas de Juifs déportés : il parle de la souffrance en général; donc c'est l'universalisme. Ensuite 1964, où la France décide de mettre dans son code pénal cette idée de crime contre l'humanité, imprescriptible.

**Sylvain Bourmeau :** Ce qui a permis les trois grands procès que l'on sait.

**Alice Kaplan :** Voilà. Et donc le crime contre l'humanité, en tant que notion, n'existe pas au moment du procès Brasillach.

Pourtant, Reboul va beaucoup parler des dénonciations, dénonciations contre des Juifs, des Résistants, des Gaullistes.

**Sylvain Bourmeau :** Sans pour autant, dites-vous, pouvoir établir la preuve manifeste que les dénonciations de Brasillach ont conduit à des déportations précisément. Et vous dites que si on refaisait le procès aujourd'hui, peut-être serait-il de toutes façons difficile de prouver un lien direct.

**Alice Kaplan :** Mais là, on est dans un problème de philosophie, entre les mots et les choses. Est-ce qu'une adresse imprimée dans *Je suis partout* de quelqu'un qui est caché mène à la déportation de cette personne ?

**Anne Simonin :** En tout cas, ça ne facilite pas sa disparition ou le fait qu'elle puisse échapper aux autorités. Et c'est vrai que ce que j'aime bien dans votre livre, c'est la façon dont vous travaillez les détails, les heures précises, les durées, les parcours. Et ça, de dire qu'on publie des adresses dans *Je suis partout*, bon effectivement il faudrait refaire des listes... Mais déjà avoir l'idée, en pleine guerre, avec une occupation allemande, de publier les adresses des gens, ça, fallait-il encore y penser. C'est là où on

est toujours très étonnés par ça.

Vous dites : « Brasillach pratique une sorte d'antisémitisme de raison ». A un moment donné, son antisémitisme va évoluer dans les années 30.

**Alice Kaplan :** Oui, il y a une différence entre les années 30 et les années 40.

Dans les années 30, il va parler de quotas etc., mais il laisse tomber cet aspect soi-disant rationnel dès la guerre et dès les lettres qu'il écrit dans son camp de prisonniers, son antisémitisme devient très virulent.

**Anne Simonin :** Et l'on voit réapparaître la figure du Juif dans les lettres privées, c'est-à-dire qu'il est capable d'écrire à Bardèche : « J'ai croisé un Juif dans le camp. » Enfin, ce qui sont des choses très très étonnantes et sont... Alors il y aurait... un antisémitisme sentimental dans les années 30 ou presque national parce qu'il va essayer de plaider...

**Alice Kaplan :** Je dirais plutôt national. Il va plaider par exemple que des Juifs anciens combattants ne soient pas exclus de la nation.

**Anne Simonin :** Oui, mais ça, on retrouve la même chose dans les lois de Nuremberg : la notion d'Aryens d'honneur. Il l'importe des lois de Nuremberg.

**Alice Kaplan :** Oui, c'est ça.

**Anne Simonin :** Je crois que Klemperer a bien montré que tout le problème du statut des Juifs, fait par les Nazis en particulier, était la multiplicité et la diversité des statuts. Il n'y a pas un statut unique comme il y aurait un statut de citoyen. C'est la diversité des catégories qui crée tout le temps des inégalités et des privilèges, et va donc poser un énorme problème de rapports internes dans la communauté juive.

Mais ensuite, qu'est-ce qu'il veut Brasillach par rapport aux Juifs ? Leur éradication totale ? Leur déportation hors de France ? Ou c'est même pas aussi cohérent que ça ?

**Alice Kaplan :** Non, je ne crois pas. Il a une idée... Le problème en faisant une analyse de Brasillach, c'est qu'il y a beaucoup de gestes poétiques, sentimentaux, il est très difficile de trouver quoi que ce soit de programmatique. Même vis-à-vis du fascisme.

Donc, on peut parler d'une idée générale, qu'il exprime dès les années 30 dans des discours, qu'il faut à la France un national-socialisme.

**Anne Simonin :** A la française.

**Alice Kaplan :** A la française. Et que finalement le fondateur du national-socialisme, ce n'est pas Hitler, c'est Maurras. Mais tout ça ne tient pas parce que ce n'est pas un penseur politique, pas un théoricien politique.

**Sylvain Bourmeau :** Alice Kaplan, il y a un autre point délicat du point de vue méthodologique pour l'historien que vous abordez dans votre livre, c'est l'aspect : la fascination que beaucoup ont qualifiée d'homosexuelle pour le Troisième Reich, qui est celle de Brasillach. En même temps, c'est quelque chose d'important et encore une fois de difficile à manier quand on travaille comme historien sur ces questions.

**Alice Kaplan :** Oui vraiment. Je crois que quelqu'un m'a demandé si je n'étais pas politiquement correcte, donc Américaine sur ce sujet. Et, pour moi, être politiquement correct, il y a une autre façon de l'être, c'est de ne pas en parler. Parce que c'est vraiment quelque chose d'important sur plusieurs niveaux.

D'abord, ça fait partie de la personnalité sociale de Brasillach, la façon dont il est conçu par les autres. Dans les journaux de Drieu La Rochelle, dans les lettres de Céline, on trouve partout des insultes, des références. Ensuite, le contenu de ses écrits, parsemé d'images homo-érotiques. Donc, ça compte pour lui au niveau de sa rhétorique.

Mais, en troisième, la défaite, il faut travailler la symbolique politique dans ce procès. La défaite, comme l'écrit Virgilie dans « la France virile », est une atteinte à la virilité de la nation, et, à la Libération, on peut parler de reconquérir le capital symbolique, c'est-à-dire qu'il faut entendre ce qui est dit dans l'accusation contre Brasillach, qui porte sur une collaboration horizontale. Pourquoi cite-t-on des phrases telles que : « Nous avons couché avec l'Allemagne et le souvenir nous restera doux » ; ou bien quand Reboul dit : « Vous n'avez pas su résister à la pénétration allemande », il faut lire ces phrases de façon symbolique.

**Anne Simonin :** Oui, avec l'image essentielle qu'elle véhicule et surtout, moi, je me suis toujours dit : somme toute Brasillach était quelqu'un qui avait vendu la mèche.

**Alice Kaplan :** Qu'est-ce que ça veut dire ?

**Anne Simonin :** Au moment où on va accuser les femmes, ce que montre très bien Fabrice Virgilie, il va y avoir par des tontes une sorte... enfin une sorte... une épuration sauvage, Brasillach reconnaît que l'homosexualité a existé. Moi, justement, je

le prendrai à partir de ses écrits, parce que dans cette fameuse phrase... il y a des phrases comme ça qui sont restées des phrases occultes dans la mémoire nationale comme la phrase de Laval : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne », qu'on ampute systématiquement de la fin : « parce que sans elle le bolchévisme s'installerait partout », ce qui est cohérent d'un point de vue anticommuniste. Et Brasillach, c'est : « Quelques Français d'intelligence ont couché avec l'Allemagne et le souvenir leur en demeurera doux. » Il ne parle pas des Françaises, Brasillach.

**Alice Kaplan :** Oui, donc il s'agit de...

**Anne Simonin :** Il s'agit de... Bah... Excusez-moi, mais enfin, le haut-commandement, il y avait que des hommes à cette époque-là, ce qui est d'ailleurs tout à fait dommage, mais c'est quand même eux qui ont perdu la guerre. Et donc, pour moi...

**Alice Kaplan :** En plus, ils n'étaient pas là, ils étaient dans les camps.

**Anne Simonin :** Oui.

**Alice Kaplan :** Il y avait beaucoup de femmes en France.

**Anne Simonin :** Et il me semble que Brasillach, et c'est ça pour moi, je ne sais pas s'il était ou non homosexuel. Je suis pas sûre que ça m'intéresse. Ce qui m'intéresse, c'est que c'est quelqu'un qui a dit une vérité qui était totalement cachée par l'histoire de France justement et qui a rendu possible un scénario homosexuel parce qu'encore une fois, c'est : « Quelques Français d'intelligence ont couché avec l'Allemagne ». A aucun moment il n'est question des femmes.

**Alice Kaplan :** Oui, donc on peut parler de misogynie aussi.

**Anne Simonin :** Oui. Mais moi, la version favorable là pour le coup, elle serait de dire qu'il y a quelqu'un qui a dit une chose essentielle, et c'est peut-être parce que cet homme l'a dit qu'il fallait que cet homme meure.

**Alice Kaplan :** Ah...

**Anne Simonin :** Et c'est par rapport à cette notion de bouc-émissaire...

**Alice Kaplan :** Oui, d'accord. C'est très intéressant.

**Anne Simonin :** Et voilà, ça n'engage que moi.

**Alice Kaplan :** Oui.

**Sylvain Bourmeau :** Alors justement, à partir de la notion de Brasillach bouc-émissaire, dans l'introduction et dans la fin de votre livre, dans la conclusion et dans l'avant-dernier chapitre aussi, « Point de vue

rétrospectif », vous revenez sur quelque chose qui mériterait peut-être, mais c'est peut-être un livre suivant pour vous, de développer, à savoir justement le statut de Brasillach dans l'histoire culturelle et dans l'historiographie française d'après, c'est-à-dire du moment de son exécution à aujourd'hui. Et là, je ne sais pas, peut-être Anne vous pouvez nous dire deux-trois choses là-dessus, notamment sur la figure de Brasillach dans le monde littéraire, la manière dont elle s'est immédiatement installée comme, c'est peut-être un peu rapide de dire une figure de référence, en tout cas comme une figure-clé pour comprendre beaucoup de choses, jusqu'à devenir au plan politique, dans les années 80, « un martyr de l'extrême-droite » dit Alice Kaplan, et une référence du Front National.

**Anne Simonin :** Je pense qu'il y a un couple qui fonctionne là aussi, qui est Brasillach et Drieu, Drieu s'étant suicidé peu de temps après, en avril 1945, et donc on va se retrouver comme ça avec deux figures emblématiques de la Collaboration qui sont en même temps deux destins totalement singuliers.

Et je trouve très intéressant ce qu'Alice Kaplan fait sur l'exploitation politique notamment par le Front National. Et j'ai appris avec ravissement qu'il existait des éditions Godefroy de Bouillon. Alors ça j'avoue... Avec des titres assez sympathiques : *Faut-il brûler les Arabes en France ?* Vous remarquerez que je fais des vrais transitions d'une partie de l'émission à l'autre ; « Le Baptême de Clovis » ; « Le Devoir de la mémoire. Justice pour le maréchal Pétain ».

On est toujours très étonné de se dire qu'il y a cette exploitation, là pour le coup systématique, qui est faite là par une presse d'extrême-droite, la figure de Brasillach récupérée par des gens proches de Monsieur Le Pen.

**Alice Kaplan :** Oui voilà. Je pense qu'il faudrait aussi mentionner le caviardage, si c'est bien le mot, des « Œuvres complètes » de Brasillach par son éditeur, son exécuteur-testamentaire qui est Maurice Bardèche, qui va être le premier, sauf erreur, à publier Robert Faurisson. Donc c'est tout le début du négationnisme.

**Sylvain Bourmeau :** Et qu'on voit à l'oeuvre, que vous montrez dans la manipulation des textes, puisque, vous, vous avez travaillé sur les textes des éditions originales de Brasillach, textes qui sont très différents des « Œuvres complètes »

posthumes éditées par Bardèche.

**Alice Kaplan :** Alors si vous voulez le résultat de cette exécution de Brasillach qui me désole le plus, c'est le négationnisme.

Quant à Le Pen, moi, j'ai du mal à mesurer ce qui se passe maintenant.

**Anne Simonin :** Ah il y a Monsieur Mégret qui s'en est bien occupé...

**Alice Kaplan :** Est-ce qu'on va reprendre le mythe Brasillach maintenant dans le Front National ou est-ce que ça va mourir avec Bardèche, avec Le Pen lui-même ?

**Anne Simonin :** Mais est-ce que vous pensez fondamentalement que l'histoire du révisionnisme eût été différente si le général de Gaulle, auquel vous semblez en vouloir un peu de s'être fait l'impresario posthume de ce nain de jardin par le fait qu'il l'a condamné à mort, vous semblez lui en vouloir de ce verdict en disant finalement : ça été contre-productif pour l'histoire intellectuelle française.

**Alice Kaplan :** Oui, ça me fait rire parce que c'est peut-être un geste soixante-huitard que de s'en vouloir au général de Gaulle. [sic]

**Anne Simonin :** Et vous pensez vraiment que, si Brasillach n'avait pas été condamné à mort, l'histoire intellectuelle française après 1945 eût été différente ?

**Alice Kaplan :** C'est peut-être un jeu un peu oulipien de dire : qu'est-ce qui ce serait passé, etc. ? Mais, ayant travaillé longtemps sur l'après-procès, ayant vu tout ce qui est arrivé à Maurice Bardèche et la façon dont il a vraiment planté ce discours révisionniste, oui, c'était ma réaction.

**Sylvain Bourmeau :** Alice Kaplan, merci. Merci Anne Simonin. Je rappelle donc le titre de votre livre Alice Kaplan : *Intelligence avec l'ennemi. Le procès Brasillach.* C'est publié aux éditions Gallimard.

## BRASILLACH

Rebatet, Cousteau et tous les "durs" de la collaboration journaliste doivent une fière chandelle à Brasillach qui "les a sauvés en mourant le premier". N'ayant pas fui à Sigmaringen comme les autres, il est pris le premier. Jacques Isorni, son avocat, ne fait rien pour retarder le procès de son client. Première erreur : quelques mois plus tard, les tribunaux se montreront moins répressifs. Isorni voulait aussi un "beau-procès" avec des envolées littéraires auxquelles les jurés, tous issus de la banlieue ouvrière, étaient évidemment imperméable. Deuxième erreur.



Une passionnante enquête qui, au passage, tord le cou à quelques mythes dont aujourd'hui encore, se repaît l'extrême droite.

(Tendances, Bruxelles, 8 novembre 2001)

## ROBERT BRASILLACH, UN SYBOLE FASCISTE

Dans un livre intelligent et d'une extrême clarté, l'Américaine Alice Kaplan retarde le procès de l'écrivain collaborationniste, délateur haineux des résistants et des juifs, et ses enjeux.

"Intelligence avec l'ennemi": c'est le chef d'accusation auquel eut à répondre, le 19 janvier 1945, l'écrivain et journaliste Robert Brasillach, jugé par la cour de justice de la Seine l'espace d'un après-midi, condamné à mort, exécuté trois semaines plus tard, le 6 février, au fort de Montrouge.

Très précisément, l'article 75 du code pénal stipulait que la peine capitale serait le châtement requis contre "tout Français qui en temps de guerre entretient(it) des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France."

La même expression, *Intelligence avec l'ennemi*, donne son titre à l'essai historique remarquable d'Alice Kaplan. Un titre qui a le mérite de rappeler d'emblée que, si au nom de Brasillach sont aujourd'hui associés immédiatement dans nos esprits les propos antisémites ignominieux et les violents appels à la haine imprimés entre autres supports, dans *Je suis partout* - la plus célèbre, parce que peut-être la plus infâme de ses phrases, étant certainement : " Il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder de petits" -, ce n'est pas l'antisémitisme qui valut à l'auteur du *Voleur d'étincelles* sa condamnation, mais bien le fait d'avoir été convaincu de trahison, de délation.

Est-ce à dire qu'il y a des éléments historiques ayant trait au procès de Brasillach qui nous soient demeurés jusqu'ici inconnus, et que viendrait révéler l'ouvrage d'Alice Kaplan? Pas vraiment. L'intérêt majeur du livre est lié au fait qu'il nous vient d'outre-Atlantique, écrit par une universitaire américaine - spécialiste d'études romanes et de littérature et non historienne, par ailleurs fille d'un juriste du tribunal de Nuremberg -, préservée à ce titre des passions toujours vives et des polémiques promptes à sans

cesse resurgir, en France, près de soixante ans plus tard, dès lors qu'il est question des périodes de la collaboration et de l'épuration.

### Des rappels très pédagogiques

La destination primitive du livre, à savoir le lectorat américain, vaut en outre à cette étude d'être jalonnée de balises factuelles simples et de rappels très pédagogiques - chronologiques, biographiques... -, qui permettent au non-spécialiste de s'y retrouver sans dommages.

Alice Kaplan fait-elle montre ici, d'un bout à l'autre, d'une stricte neutralité face à son sujet? Sans doute pas. Dans la préface du livre, elle précise qu'au-delà de la reconstitution impartiale des faits, de la biographie et du déroulement du procès du rédacteur en chef de *Je suis partout*, il s'agit pour elle, également, d'analyser les ressorts profonds et les manifestations de son fascisme viscéral et de son anti-républicanisme hargneux, d'appréhender "la dimension expiatoire" de son procès, le poids historique et symbolique de sa condamnation pour le milieu intellectuel français de l'époque, confronté à l'obligation de mesurer "les mots et leur pouvoir de destruction", de prendre aussi la mesure de la potentialité qu'il y a à "mésuser du pouvoir conféré par le talent et l'esprit". Enfin, tout autant que poser cette question de la responsabilité de l'écrivain, il s'agit pour Alice Kaplan de tenter de comprendre finalement comment "Brasillach est devenu un martyr pour l'extrême droite et, pis encore, une icône pour les "historiens" révisionnistes". Comprendre, pour mieux dénoncer.

Au coeur du récit d'Alice Kaplan, il y a donc ce jour : le 19 janvier 1945, date du procès qu'elle met en scène avec précision, avec une extrême vivacité, mais sans excès de théâtralité, après avoir reconstitué la biographie de ses principaux protagonistes - le président Vidal, le grave procureur Marcel Reboul, le fiévreux Me Isorni, avocat de la défense, mais aussi les quatre jurés aux noms et aux itinéraires tombés depuis dans l'oubli. Un exposé qui vaut aussi par les rappels historiques utiles qu'il occasionne, les moindres n'étant pas la mise en place à l'automne 1944 des juridictions de l'épuration ainsi que la continuité du système judiciaire et de ses membres - soulignée par les historiens de la période, mais peu observée par le grand public - entre Vichy et la Libération.

### Intelligence brillante et rage ignoble

Avant cela, Alice Kaplan aura bien sûr

brossé à traits rapides mais très précis la biographie de Robert Brasillach - son itinéraire familial (un père officier, tué au Maroc en 1914), intellectuel (l'influence initiale de l'Action française) et "professionnel" (la littérature, le journalisme) -, et tenté d'approcher sa personnalité - mélange d'intelligence brillante et de rage ignoble, d'arrogance méchante et de sentimentalisme mièvre -, cela en ayant soin de se reporter souvent aux écrits de Brasillach, ses articles surtout, non pas tels qu'ils furent livrés dans les oeuvres complètes posthumes établies et expurgées par son beau-frère Maurice Bardèche, mais tels qu'ils parurent initialement. Alice Kaplan procède aussi à une utile remise en situation du procès de janvier 1945 dans le contexte d'une France encore en guerre - les procès de l'épuration étaient alors, écrit Kaplan, "de véritables actes de guerre dans un pays seulement en partie libéré" -, ce qui ne sera pas sans incidence lors du procès et de son verdict. La condamnation à mort de Brasillach entraîna, on le sait, la déposition d'un recours en grâce auprès de De Gaulle, la prise de position de nombreux écrivains français, résistants ou non, en faveur ou contre cette demande de grâce, l'ouverture immédiate parmi eux d'un débat durable - *De la paille et du grain* de Paulhan parut en 1947, sa *Lettre aux directeurs de la Résistance* en 1952 - sur la responsabilité de l'écrivain, où devait s'illustrer la pensée sartrienne.

Pour l'heure, retour à janvier 1945. C'est l'instant où l'on vit Mauriac plaider, en chrétien, pour le pardon. Où l'on vit, remarquable entre tous peut-être, et en dépit de sa profonde répulsion pour l'écrivain collaborationniste et délateur, Albert Camus finalement apposer son nom sur la pétition : "J'ai toujours eu horreur de la condamnation à mort et j'ai jugé qu'en tant qu'individu du moins je ne pouvais y participer, même par abstention. C'est tout. Et c'est un scrupule dont j'imagine qu'il ferait bien rire les amis de Brasillach..."

(Nathalie Crom, *La Croix*, 25 octobre 2001)

## L'ECRIVAIN, LE PRETOIRE ET LA MORT

L'ouvrage d'Alice Kaplan revient sur le procès de la figure emblématique de la collaboration littéraire. Car si le nom de Robert Brasillach (1909-1945) nous est encore familier, c'est bien à cause de ce

procès, devenu l'exemple-type, constamment repris, dès qu'on évoque l'épuration intellectuelle de l'immédiat après-guerre.

L'historienne américaine nous offre une des seules études historiques sur un sujet trop souvent traité de façon hagiographique. Elle reconstitue d'abord de façon concise l'itinéraire politique et intellectuel de Robert Brasillach, en revenant sur sa formation à l'Ecole Normale Supérieure et son ascension dans le monde littéraire et journalistique : la parution de ses romans et l'accession au poste de rédacteur en chef de *Je suis Partout* en 1938. C'est par l'analyse de ses textes qu'elle s'attache à dresser le portrait de la double personnalité de Brasillach : un sensible à la limite de la mièvrerie dans ses romans et un critique littéraire faisant preuve d'une acuité parfois pleine de virulence. Si la question de l'homosexualité de Brasillach n'est pas neuve, Alice Kaplan propose quelques interprétations novatrices et intéressantes, notamment à propos de l'utilisation du thème dans le réquisitoire du commissaire du gouvernement, Marcel Reboul. Elle s'attarde ensuite sur l'engagement de Brasillach dans la collaboration après la défaite, et notamment l'extrême virulence de ses attaques dans les colonnes de *Je suis Partout* contre les "terroristes" et notamment les accusés de Riom (Léon Blum, Georges Mandel...).

L'ouvrage propose une étude particulièrement détaillée de l'itinéraire du commissaire du gouvernement, Marcel Reboul, de l'avocat, Jacques Isorni, et ce qui est tout à fait nouveau, des jurés, pris individuellement. S'impliquant dans son récit d'une manière très anglo-saxonne, l'auteur nous fait part de sa laborieuse quête d'information à propos des jurés ou de ses tâtonnements pour interpréter témoignages et archives. Son analyse des réponses de Brasillach, du réquisitoire et de la plaidoirie s'attache, elle, à vérifier toutes les allégations des uns ou des autres en s'appuyant sur les archives. C'est l'occasion de montrer la dérive de la pensée de Brasillach au fur et à mesure de la guerre et la façon dont il en vient à une vision complètement déformée du réel.

D'autre part, la comparaison avec les autres procès d'épuration, et notamment avec le procès Béraud, permet de démonter les mécanismes qui ont mené Brasillach devant le peloton d'exécution. Car si la conjoncture joue un rôle important - la guerre n'est pas finie -, la stratégie choisie par l'avocat de l'écrivain se révèle décisive : ne pas s'excuser

et insister sur le talent littéraire de l'accusé (dont il souligne par ailleurs la soudaine solidarité par rapport aux résistants). Il multiplie même les justifications subtiles de formules employées par Brasillach dans ses articles ("Nous sommes quelques-uns à avoir couché avec l'Allemagne... et le souvenir nous en restera doux") au risque de paraître pédant face à un jury essentiellement populaire. Mais cette décision, c'est aussi celle qui choisit de grandir l'accusé, et c'est par ce choix que le procès Brasillach est perçu comme étant le plus symbolique de l'épuration.

Après la condamnation à mort, l'analyse de la pétition des intellectuels en faveur de la grâce de l'écrivain revient sur les refus (Sartre, Beauvoir), les acceptations (Camus) et surtout nous montre que c'est à cette occasion que s'opère une division entre "intellectuels résistants" à propos de la responsabilité de l'écrivain qui ne sera pas remise en cause de sitôt. Alice Kaplan s'attache, enfin, au mythe Brasillach, à sa naissance sous l'égide de son beau-frère et ami Maurice Bardèche, qui se mue en activiste négationniste et néo-fasciste, et à sa pérennité jusqu'à Jean-Marie Le Pen. Mais la propagande faite autour du "James Dean du fascisme français", possible en raison de l'exécution effective de Brasillach n'est pas le seul avatar du procès Brasillach. Car l'ouvrage d'Alice Kaplan, en analysant ce procès, approfondit un peu plus une réflexion qui est de tous les temps : jusqu'où les écrits engagent-ils leurs auteurs ?

(Marie Cattelain, *Paru.com*, Mis en ligne le 10/01/2002, Histoire & sciences sociales Période Contemporaine)

## TRIBUNE LIBRE Réponse aux mensonges, calomnies et "omissions" d'Alice Kaplan

"C'est à dessein que je n'ai pas travaillé avec Maurice et Suzanne Bardèche... bien que ce soient eux qui détiennent les papiers personnels de l'écrivain. J'avais déjà interviewé Maurice Bardèche en 1981, alors que je préparais un autre livre... mais une telle démarche avait ses limites."<sup>1</sup> Ses limites? Quelles limites? Alice Kaplan a-t-elle oublié qu'elle fut accueillie avec une grande gentillesse par Suzanne et Maurice

Bardèche dans leur maison de vacances à Canet? Pourquoi ne leur a-t-elle pas demandé de la recevoir dans leur appartement parisien? Elle aurait pu y consulter leurs archives, comme l'ont fait Anne Brassié, Pierre Pellissier et beaucoup d'autres. Il est faux de dire que Maurice Bardèche exerçait un fort contrôle sur la recherche concernant Robert Brasillach. Il était au contraire gentil, confiant et tolérant et ne cherchait pas à influencer le jugement de ceux qui s'intéressaient à Brasillach.

Ce mensonge d'Alice Kaplan n'est pas le seul de sa préface qui donne une idée de la manipulation à laquelle elle va se livrer. Car ce professeur d'Université qui se prétend d'une curiosité insatiable - et qui donne aux étudiants l'exemple de l'ignorance délibérée de sources indispensables à la rédaction d'un ouvrage sérieux - leur donne un autre exemple encore plus mauvais: la calomnie. Calomnier pour récrire l'histoire. Nier la vérité pour salir Brasillach.

Alice Kaplan dévoile ses véritables intentions lorsqu'elle écrit qu'à l'exception du livre de Michel Laval "les études concernant ce procès sont toutes apologétiques, et contribuent à renforcer le mythe Brasillach plutôt qu'à le remettre en question"<sup>2</sup>. Remettre en question le "mythe" Brasillach, voilà bien le but d'Alice Kaplan. On est loin, très loin de la noble intention d'Anne Brassié citant Bainville: "Notre but qui n'est que de comprendre"<sup>3</sup>. Il est vrai qu'Anne Brassié et Pierre Pellissier ont rédigé des ouvrages sérieux et objectifs, ce qui n'est pas le cas d'Alice Kaplan.

Elle, elle ne veut ni connaître, ni comprendre, ni expliquer. Elle veut salir. Elle croit faire preuve d'habileté en écrivant un livre en apparence bien documenté qui peut tromper ceux qui ne savent rien de Brasillach. Encore n'est-ce même pas sûr, car la manœuvre d'Alice Kaplan se heurte à un obstacle: sa haine de Brasillach. Le lecteur reçoit une telle bouffée de haine qu'il ne peut que trouver suspects des propos si nettement défavorables à Robert Brasillach. Les journalistes de l'espèce des gobeurs, eux, n'ont rien compris. Ceux de l'espèce des procureurs ont respiré cette haine avec plaisir.

Découvrons les vérités cachées par l'auteur d'*Intelligence avec l'ennemi*.

### La sexualité, la sexualité seule

Alice Kaplan a une obsession: la sexualité de Brasillach. Il n'était pas



homosexuel comme elle voudrait tant le faire croire. Cette obsession est d'autant plus ridicule que la sexualité ne met pas en cause le talent. Quant au procès... Brasillach aurait-il été condamné à mort pour homosexualité?

Alice Kaplan a ignoré volontairement les œuvres de jeunesse et la correspondance de Robert Brasillach qui auraient apporté une réponse aux questions qu'elle fait semblant de se poser. Elle a lu cependant les biographies d'Anne Brassié et de Pierre Pellissier. Et elle assure que les preuves directes sont absentes alors qu'elle sait qu'elles existent.

Robert n'a que quatorze ans quand il dédie un sonnet à une jeune Marie, en 1923. Surtout, de 1924 à 1926, il compose plusieurs poèmes pour la ravissante Renée Picquet.

Lampes rouges versant aux tapis  
d'Orient  
L'apaisement d'un songe et d'une  
confiance  
Et clarté de la lune aux mirages  
d'argent  
Enveloppant d'amour le rêve d'une  
danse...<sup>4</sup>

Renée sera Marthe ("douce à voir, douce à respirer") des Vacances, roman de jeunesse inédit<sup>4</sup>. En octobre 1928, Renée épouse Maurice Dérot. Un premier amour déçu: la clef des romans (et de la vie) de Brasillach?

Bientôt, une jeune femme retient son attention: elle se nomme Pola Illery, c'est une délicieuse Roumaine. Elle tourne deux films avec René Clair, *Sous les toits de Paris* en 1930 et *Quatorze Juillet* en 1932. Le tournage a lieu sur le plateau d'Épinay... et Robert est souvent là, pour les beaux yeux de Pola. Madame René Clair se souvient de ces deux jeunes gens d'à peine plus de vingt ans. Pour elle, il ne fait pas de doute qu'il y eut une liaison à ce moment-là entre Robert et la séduisante Roumaine qui, plus tard, fleurira la tombe du poète<sup>6</sup>.

Une autre femme va compter de plus en plus dans la vie de Robert Brasillach: Marguerite Cravoisier. Quand il l'a connue, en 1924, il n'avait que quinze ans. Elle en avait déjà vingt. Intelligente, cultivée, future traductrice d'italien - et jolie - elle lui prêtait des livres. A Sens, leurs maisons étaient proches. A Paris, où elle séjournait aussi, ils se promenaient ensemble. L'amitié devint amoureuse.

Que s'est-il passé en décembre 1931 entre Marguerite et Robert? Il a vingt-deux ans, elle en a vingt-sept. Il lui envoie un court billet: non, dit-il, il ne faut pas qu'il

revienne.

Renoncer à Robert? Marguerite ne le veut pas. Elle lui demande une nouvelle fois de revenir. Et elle reçoit un deuxième billet: non, rédit-il, il ne faut pas qu'il revienne, il vaut mieux attendre.

Marguerite est désespérée. Elle se confie à une amie qui suppose que Robert a peur du mariage.

1932. Robert ne veut pas que Marguerite soit malheureuse. Il revient. Dans leur correspondance, le tutoiement remplace le vouvoiement.

Octobre 1932, service militaire à Lyon, tendres missives et retrouvailles attendues impatientement.

Fin septembre 1933, à Lyon, un témoin indésirable a assisté à leurs adieux sur le quai de la gare. Après tout, confie la jeune femme à son amie, nous sommes libres l'un et l'autre; mais Robert tient au secret, elle s'en rend bien compte. Il est un "jeune amant passionné"<sup>7</sup> mais "prudent". Elle est la compagne idéale, celle qui ne demande rien, toujours sensible "au charme de sa pensée, au trouble de sa chair si peu blasée"<sup>7</sup>... Ces mots intimes, elle ne les dira pas, en définitive, à son amie; mais elle gardera le brouillon de sa lettre où elle les a rayés. (Les deux amants auraient sans doute éclaté de rire s'ils avaient su qu'un jour une certaine Alice Kaplan assurerait que Robert n'avait jamais répondu aux "sollicitations" de Marguerite.)

Le service militaire terminé, Robert est de retour à Paris. Il a mille choses à faire. Quand il doit annuler un rendez-vous avec Marguerite, il lui en fixe aussitôt un autre. Et ce sont les "à demain" et les "je viens" pleins de promesse.

Juin, juillet 1935. Suzanne, la sœur de Robert, est gravement malade. Il est désespéré, malheureux. Marguerite l'aide dans cette épreuve, mais en même temps, elle se rend compte que pour l'homme qu'elle aime, la vie familiale et fraternelle est encore très importante. Comme lorsqu'ils étaient tous les trois étudiants, il habite avec Suzanne et Maurice Bardèche, qui se sont mariés en juillet 1934; simplement, parfois, il ne rentre pas le soir. Il n'est pas encore si loin le temps où un petit garçon de cinq ans et une petite fille de quatre ans trouvaient dans leur affection la force de surmonter le choc de la mort de leur père (tué à El-Herri près de Khenifra et non à Kenitra, erreur d'Alice Kaplan). Maurice craint que Suzanne ne s'ennuie si Robert n'est pas là. Il s'inquiétait déjà en septembre 1932; Robert

l'avait rassuré le 1er octobre dans une longue lettre<sup>8</sup> (qu'Alice Kaplan ignore et dont elle fait une explication fautive et ridicule, ne voulant pas comprendre les quelques phrases citées par Pierre Pellissier, phrases qui ne suivent pas en réalité dans la lettre où Robert essaie de redonner confiance à un Maurice inquiet). Le 9 août 1933<sup>4</sup>, Maurice avait rédit à Robert que sa présence lui semblait bénéfique. Il ignorait la place de Marguerite dans la vie de Robert et celui-ci était trop pudique pour en parler.

Marguerite, quant à elle, se dit qu'elle a peu d'importance dans l'existence de son amant. Sans cette vie familiale, elle pense que Robert l'aurait épousée: "Nous serions sans nul doute mariés et très probablement heureux."<sup>7</sup> Elle croit la partie perdue pour elle. Il est trop jeune, soupire-t-elle, trop brillant; sa réussite accapare toute sa vie.

Rien n'est perdu pourtant. Oui, Robert est très occupé, mais la jeune femme a toujours sa petite place à l'ombre. "Sûr de lui, sûr de moi", il "revient chaque fois demander son compte de joie à mon corps et à ma pensée"<sup>7</sup>. Elle n'a pas la quiétude dont elle rêvait mais elle a le bonheur d'aimer.

Décembre 1935. Marguerite a trente-et-un ans. Elle regrette de ne pas avoir d'enfant. Elle l'a fait comprendre à son ami chéri.

Un enfant... Cela signifierait le mariage. La fin de la liberté. Déjà! Robert, lui, n'a que vingt-six ans. Il aime bien Marguerite, leur couple repose sur une bonne entente physique et beaucoup de tendresse. Est-ce suffisant pour s'engager dans un mariage et prendre la responsabilité de donner la vie? Robert ne le pense pas. Que faire alors pour que la jeune femme ne soit pas malheureuse? Il rédige une longue lettre. Il a un désir d'indépendance, lui dit-il, qui n'a sans doute rien d'admirable. Il repense à ce mois de décembre 1931 où il avait eu beaucoup de scrupules. Il était revenu pourtant. Avait-il eu raison de revenir? Faut-il continuer cette vie qui pèse peut-être à Marguerite? Serait-il plus sage de se séparer? Elle pourrait se construire une nouvelle vie... Ecrire cette lettre a été pénible pour Robert. Réfléchi, dit-il tendrement, ne me répond pas tout de suite.

Elle ne mettra pas longtemps à choisir. Leur liaison continuera et il ne sera question de rien d'autre.

La vie reprend, avec les billets et les rendez-vous. Les lettres aussi, dès qu'ils sont séparés.

Passent les années. 1936. 1937. 1938.

1939. Dès que Robert a été mobilisé, il

a envoyé son adresse à Marguerite. Ils vont s'écrire souvent, inquiets l'un pour l'autre, impatients de se revoir.

Mai 1940. Une courte lettre de Marguerite. Son frère qu'elle aimait tant vient de mourir. Robert est bouleversé, consterné. "Il est affreux de sentir ce qu'on aime isolé au milieu de tant de souffrances déjà et tant de dangers."<sup>7</sup>

Juillet 1940. Robert est prisonnier. De Neuf-Brisach il envoie un mot à son amie chérie pour la rassurer. Ils vont correspondre, dans la mesure du possible, toujours inquiets l'un pour l'autre.

Avril 1941. Robert vient d'être libéré. Il a pensé à Marguerite avec beaucoup de tendresse pendant cette captivité. Maintenant, que vont-ils faire? Il se sent un immense appétit de vivre et en même temps une certaine crainte devant ce qui est fixe. S'il revoit Marguerite, il sait bien qu'il aura envie de continuer leur vie à la fois commune et libre. Mais a-t-il le droit de proposer cela à sa compagne? Elle est pour lui ce "qu'aucune femme n'a jamais été et ne sera"<sup>7</sup>. Il lui demande de réfléchir, puis de lui écrire.

Elle lui répond très vite. "La part de tendresse que tu m'as donnée (a) pour moi un prix infini"<sup>7</sup>. Elle veut qu'il soit heureux, elle ne demande rien d'autre.

Passent 1942, 1943. Dès qu'ils sont séparés, ils se disent leur hâte de se retrouver.

Marguerite n'était pas à Paris quand, le 19 août 1944, Robert a rejoint l'asile qu'elle lui avait préparé, la chambre de bonne de son appartement du 14, rue de Tournon. Et surtout, surtout, elle n'était pas là quand il apprit que sa mère avait été prise en otage pour l'obliger, lui, à se livrer. Il se constitua prisonnier. Sa mère fut donc libérée.

Quelques heures. Il aurait suffi de quelques heures et jamais, sans doute, Robert ne serait allé se constituer prisonnier. Dès que la circulation a été rétablie, Marguerite est rentrée à Paris, en camion. Trop tard. Stupéfaite, désespérée, elle vit qu'elle arrivait trop tard.

Par l'intermédiaire de l'avocat Jacques Isorni, elle écrit sa peine à Robert. Elle n'a plus qu'un but: aider Robert, son Robert, et le sauver!

Avec tout son amour et tout son dévouement, elle cherche des renseignements, elle voit du monde. Elle prie aussi, avec une ferveur profonde.

Ne te fais pas de souci, lui écrit Robert tendrement. Il n'a pas peur de ce qui semble fatal. Et qu'elle soit arrivée quelques heures trop tard porte si manifestement le signe de la

fatalité...

Le procès est fixé au 19 janvier. Marguerite envoie une petite médaille à Robert. Porte-la, lui demande-t-elle; cette médaille a touché le tombeau de sainte Geneviève. Ne te montre pas impassible, lui demande-t-elle aussi. "Laisse apparaître ce qui en toi est si profondément humain."<sup>7</sup>

19 janvier. Condamnation à mort. "Faut-il donc te voir atteint de façon si injuste, toi mon bien le plus cher?"<sup>7</sup> Consternée, brisée, Marguerite ne veut pas désespérer. Pour Robert, elle va lutter.

Pendant l'Occupation, elle a aidé des Juifs, des gaullistes, des communistes. Maintenant, qui l'aide? Esther, qu'elle avait tirée d'un mauvais pas, et la courageuse Simone Ratel qui défend Brasillach au risque de se voir fermer les hebdomadaires de gauche. Marguerite raconte leurs démarches à Robert. Simone a dit à l'un de leurs interlocuteurs: Si Brasillach est tué, il sera un martyr. Vous aurez un cercle Brasillach.

29 janvier. Robert écrit sa dernière lettre à Marguerite. Il n'a jamais rien dit d'elle à sa mère, mais peut-être a-t-elle tout deviné. "Si tu en sens le désir un jour, va la voir. Vous êtes les deux êtres qui m'avez le plus aimé."<sup>7</sup> Il garde sur lui la petite médaille qu'elle lui a donnée. Nul ne le sait, lui confie-t-il, mais il y a des années qu'il n'a jamais passé un soir sans prier sainte Geneviève, avant sainte Jeanne, sainte Bernadette et sainte Thérèse.

1945-1987. Jusqu'à ses derniers jours, Marguerite vivra seule dans son appartement du 14, rue de Tournon. Robert... la tendresse de Robert, les fous rires de Robert, la présence de Robert...

*Et ce qui jamais ne s'oublie.*<sup>8</sup>

#### Brasillach et les Juifs

"J'étais contre les violences et les absurdités"<sup>9</sup>: ces mots que Robert Brasillach écrivit de Fresnes à Henri Poulain au sujet des Juifs, Alice Kaplan ne peut pas les connaître puisqu'elle n'a pas souhaité consulter la correspondance inédite de l'écrivain. Elle connaît cependant son refus de toute violence physique envers les Juifs. Elle le cite. Elle connaît aussi son refus de toute haine antisémite. Elle ne le cite pas. Elle écrit au contraire qu'il a incité "à la haine antisémite et à l'extermination des Juifs"<sup>10</sup>. C'est faux. Elle le sait. Elle a elle-même écrit qu'il "était préoccupé du sort des enfants"<sup>11</sup> et qu'il "(condamnait) l'extermination"<sup>12</sup> des Juifs. Alors? Alors Alice Kaplan se contredit, calomnie Brasillach et présente tout cela de

façon extrêmement confuse.

Contrairement à ce qu'elle assure, la leçon de Robert Brasillach est: pas de haine envers les Juifs, - ce qui est normal de la part de celui qui eut des amis juifs: Fred Sémach, Natacha Huttner, Assia Lassaïgne.

Alice Kaplan assure aussi que les écrits de Brasillach sont racistes. Racistes, vraiment?

Conséquence des mesures antisémites d'Hitler, il y eut des manifestations anti-allemandes à Paris en 1933. Le 3 avril, Robert confie à José Lupin: "Je pense l'antisémitisme bon et juste quand il s'adresse aux potentats, aux financiers et à l'internationale juive (qui existe, les manifestations en sont la preuve!) mais ignoble quand sous prétexte de race (!) on expulse le boulanger juif, la marchande des quatre-saisons juive et le bistro juif."<sup>13</sup>

Le 21 mars 1934, Robert Brasillach consacre sa critique théâtrale de *Mil neuf cent trente-quatre à Races*, de Bruckner. Cette pièce sur les Juifs et les nazis n'est pas impartiale, remarque-t-il; mais il ajoute aussitôt: "Entendons-nous bien: il n'est pas question de défendre ici l'étonnante barbarie hitlérienne. Et il n'est pas un mot, pas un argument des nazis qui ne soient fidèles, y compris l'élucubration biologique. Mais... pourquoi cacher que les nazis ont poursuivi dans leurs adversaires non seulement une autre race, mais encore des meneurs de révolution?"

De *Mein Kampf*, Robert écrit à José le 20 août 1935: "Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes (sont) un traité de mystique raciste. J'ai rarement vu conneries plus plates et plus désolantes. C'est un grand monument de sottises, profondément ennuyeuses et, surtout, effroyablement primaires... Cette lecture m'a affligé."<sup>14</sup>

Alice Kaplan se tait sur cet antiracisme de Brasillach et sur ses écrits expliquant son refus de la "dictature juive"<sup>15</sup> et son refus de la violence physique envers les Juifs.

1936, arrivée au pouvoir du ministère Blum: "*Gringoire* publiait la liste impressionnante des Juifs ministres, attachés de cabinet, chefs de service du Front populaire... Le cinéma fermait pratiquement ses portes aux aryens. La radio avait l'accent yiddish."<sup>16</sup> "En 1936 on a pu voir un ministère comportant trente-sept ministres, attachés de cabinet, directeurs, qui étaient juifs. On peut estimer que c'est beaucoup. Il y a eu en 1938 certaine (réunion) de propagande pour les livres français à l'étranger qui était présidée par M. Jean Zay,



juif, ministre de l'Éducation nationale, assisté de son directeur de cabinet M. Abraham, juif, accompagné de Mme Brunschvicg, juive, sous-secrétaire d'État, et de M. Marx, juif, directeur des Œuvres Françaises à l'étranger. Pour comble, cette réunion se tenait à l'hôtel Rothschild. N'était-ce pas excessif?<sup>17</sup>

Céline dans *Bagatelles pour un massacre* "nous annonce ses invectives comme une sorte de "révolte des indigènes"... Nous ne désirons aucune violence. Mais quand on a eu un premier ministre juif, quand on voit, clairement et simplement, la France dominée par les Juifs, il faut aussi comprendre comment on prépare cette violence, et ce qui l'explique. Je ne dis même pas: ce qui la légitime, je dis: ce qui l'explique."<sup>18</sup>

Quand Alice Kaplan rompt son silence, c'est pour trouver de la "cruauté" dans les lignes suivantes: "Nous ne voulons tuer personne, nous ne désirons organiser aucun pogrom. Mais nous pensons aussi que la meilleure manière d'empêcher les réactions toujours imprévisibles de l'antisémitisme d'instinct, est d'organiser un antisémitisme de raison". Ceci parut dans *Je Suis Partout* le 15 avril 1938. Des flots d'émigrés arrivaient dans une France où sévissait le chômage et, hostiles à l'Allemagne antisémite, ils tentaient d'agir sur les décisions politiques françaises.

Nouveau silence d'Alice Kaplan sur d'autres phrases du même article: "La question juive n'est à aucun degré une question religieuse... Bernard Lazare, à qui il faut toujours en revenir parce qu'il était un Juif fort conscient, a protesté maintes fois contre cette déformation: les Juifs ne sont pas les adeptes d'une religion, mais un peuple... Il est impossible, comme le croient trop de libéraux, d'être à la fois ressortissant de deux nations, la juive et la française. Il faut choisir. Quel que soit le choix, on s'entendra mieux quand les idées seront claires... Dans une société bien faite, il ne devrait pas être plus fâcheux d'être un Juif à statut en France, que d'y être un Polonais, un Turc, un Anglais, un Allemand ou un Brésilien. C'est l'assimilation inconsidérée qui fait l'antisémitisme... (Beaucoup des soldats juifs revenus de la guerre) sont les premiers à nous proposer leur collaboration pour nous aider à organiser un statut juif et à chasser les révolutionnaires."

Silence rompu par Alice Kaplan pour évoquer sans donner de précisions des "lois raciales contre les Juifs" qu'aurait demandées Brasillach dans *J.S.P.* Voici les précisions: le

3 juin 1938, il a demandé "un statut des Juifs", ce qu'il ne considérait pas comme une mesure contre les Juifs, mais au contraire pour empêcher des violences physiques contre eux.

Même souci le 17 février 1939, toujours dans *J.S.P.* "Premièrement, pas de persécution. Pas de persécution, pas de pogrom, telle est la première position du nationalisme français devant la question juive." Répétant qu'il ne doit "pas être plus fâcheux d'être un Juif à statut en France, que d'y être un Polonais" etc., et que "c'est l'assimilation inconsidérée qui fait l'antisémitisme", il propose de retirer "la qualité de citoyen à tout Juif, demi-Juif, quart-de-Juif" car "le peuple juif est une nation" et ses intérêts peuvent être différents de ceux de la France. "Le rôle des Juifs bellicistes est apparu à des esprits aussi peu prévenus que M. Challaye. M. Bergery a déclaré que les Juifs étaient des hommes comme les autres, mais que, lorsque sur dix Français dans une administration, huit étaient juifs, les Juifs n'étaient pas des Français comme les autres." "La naturalisation ne pourrait, ajoute Robert, leur être assurée que dans des cas extrêmement rares, et toujours révocables. Encore une fois, cela n'implique ni persécution, ni haine envers les individus, ni méconnaissance des qualités juives. C'est une simple réaction de défense."

Dans le même article il écrit: "Nous n'avons aucun préjugé, et nous ne sommes pas racistes. Si un Juif est un grand médecin, pourquoi n'utiliserions-nous pas ses découvertes pour le bien commun de l'humanité, comme nous utilisons celles d'un Anglais ou d'un Italien? Nous nous accordons le droit d'applaudir au cinéma Charlie Chaplin, demi-Juif; d'admirer Proust, demi-Juif; d'applaudir Iehudi Menuhin, Juif; et la parole du Führer est portée par les ondes hertziennes, ainsi nommées du Juif Hertz. Nous remercions même tout particulièrement les Juifs qui s'attachent à mettre en valeur notre patrimoine français, qu'il s'agisse de la musique classique ou des poèmes du Moyen Âge. Mais comme nous remercions le Danois Nyrop d'avoir écrit la plus savante grammaire française. C'est que nous saluons les étrangers francophiles et que nous ne sommes pas xénophobes."

De ce passage, Alice Kaplan ne retient que les lignes où Robert Brasillach parle de Chaplin, Proust, Menuhin, Hertz et elle poursuit ainsi: "Cet homme épinglant des artistes comme "juifs" ou "demi-juifs" et fêtant l'invention de la radio parce qu'elle

portait la voix de Hitler n'était plus un critique littéraire, mais un propagandiste."<sup>19</sup> Brasillach n'"épinglé" pas les artistes, il ne "fête" pas l'invention de la radio; il fait remarquer que certains Juifs sont des hommes de génie et donc que le racisme est illégitime. S'il y a "propagande", c'est de la propagande antiraciste. Quant à la voix de Hitler, voici ce qu'en dit Robert à José Lupin: "C'est assez effrayant. Il vient pousser des cris presque tous les soirs et tous les postes allemands interrompent tout pour le transmettre."<sup>20</sup>

Quand Brasillach critique des Juifs, c'est en raison de leur action.

"France d'abord! cela signifie qu'aucun intérêt spirituel ou temporel ne doit être préféré aux intérêts de la France. Si, par exemple, il s'agit des relations franco-allemandes, on n'a pas à examiner si l'Allemagne est antisémite ou philosémite, autoritaire ou libérale, réactionnaire ou bolchevisante. Mais si la France a plus intérêt à la guerre ou à la paix. Il est inadmissible que des citoyens français se considèrent comme en guerre avec l'Allemagne quand la France n'y est pas."<sup>21</sup> Ces propos tenus en novembre 1938 ne sont pas de Brasillach mais d'Emmanuel Berl, Français d'origine juive dont il admire le courage.

Robert Brasillach parle le 10 mars 1939 des "délibérations du parti juif par excellence, le parti S.F.I.O., où M. Zyromski déclarait l'autre jour qu'il fallait courir "le risque de guerre" pour lutter contre les pays totalitaires". (*J.S.P.*)

Considérer qu'en France, aucun intérêt spirituel ou temporel ne doit être préféré aux intérêts de la France, est-ce vraiment de l'antisémitisme?

Contre toute opinion "antisémite", un projet de loi déposé par Marchandea sera voté en avril 1939.

"Nous ne pourrions donc plus rien dire" écrit Robert le 31 mars 1939 dans *J.S.P.* Jusqu'à présent, il a développé son argumentation sur un ton sérieux, essayant de calmer les passions. Maintenant, une mesure autoritaire est sur le point d'être prise. Il trouve la parade: "antisimétisme" remplace "antisémitisme". "Je suppose qu'on nous permettra bien de parler des SINGES."

Pour Alice Kaplan, "derrière l'humour, le message est clair: les Juifs ne devraient pas être des citoyens; ce sont des animaux, pas des hommes"<sup>19</sup>.

En 1937, sans vouloir riposter à une interdiction, Brasillach avait comparé des chefs allemands à des poules: "Il faut avoir vu tourner comme des poules ces chefs de

S.S. ou de S.A., complètement affolés lorsqu'un autocar était en retard de deux minutes, donnant des ordres contradictoires, et perdant absolument la tête devant des événements d'une importance tout à fait minime."<sup>22</sup> Faut-il conclure: "Le message est clair: les Allemands sont des animaux, pas des hommes"?

Le 3 septembre 1939, en violation de la Constitution (les Chambres n'ayant pas été appelées à se prononcer), la France, après l'Angleterre, déclara la guerre à l'Allemagne qui avait attaqué la Pologne. "En application du pacte germano-soviétique, l'Armée rouge entra en Pologne le 17 septembre et fit main basse sur la partie orientale du pays sans avoir à combattre. Cette agression n'entraîna aucune riposte de la France et de la Grande-Bretagne à l'encontre de l'URSS. La Pologne était bien un prétexte pour en découdre avec l'Allemagne et l'Allemagne seule."<sup>23</sup> Les offres de paix que fit Hitler le 6 octobre furent repoussées.

La France, sans chars et sans avions, fut vaincue. Le lieutenant Brasillach connut la captivité. Comme avant lui Corneille et Racine, il écrivit alors *Bérénice* où Alice Kaplan veut voir... un "antisémitisme redoublé". (Bérénice était juive.)

"Il n'y a pas une once d'antisémitisme dans la pièce de Brasillach, remarque Jean de Fabrègues. Mais on ne s'est pas avisé de cela plus que de la profonde humanité du texte tout entier. Le poète assassiné reste soumis au plus aveugle, au plus borné des ostracismes... Un tel obscurantisme tue la vie d'un peuple à ses sources, à la libre naissance de l'âme."<sup>24</sup>

Alice Kaplan écrit qu'en 1957 *Bérénice* ou *La Reine de Césarée* "fut accueillie par des groupes d'anciens résistants en colère". Ces "anciens résistants" (bien jeunes parfois...) crièrent "Brasillach au poteau!" (une deuxième fois?) et "Hermantier au poteau!". Raymond Hermantier, acteur et metteur en scène de *La Reine de Césarée*, était un authentique résistant. Il leur dit: "Si vous ne voulez pas écouter, c'est que vous avez mauvaise conscience..."<sup>25</sup>

Alice Kaplan ne parle pas des nombreux résistants qui réprochèrent les manifestations. Parmi eux, une cinquantaine de résistants inscrits au groupe bourbonnais de l'Association des Amis de Robert Brasillach (déportés, internés, médaillés militaires au titre de la Résistance, Compagnons de la Libération, combattants des F.F.I.).

En citant uniquement des répliques de Paulin et en les séparant de leur contexte, Alice Kaplan donne de la pièce une idée

totale fautive.

En réalité, Phénice, scandalisée, réagit chaque fois que Paulin critique Bérénice: "Mais tu es fou, Paulin! Tu es fou!"; "Comme tu aimes à rabaisser! Comme tu aimes à avilir! C'est cela le fameux réalisme de ta génération de petites brutes?"<sup>26</sup> Et elle fait un beau portrait de Bérénice, portrait qui ressemble beaucoup à Ludmilla Pitoëff pour laquelle Brasillach avait une profonde admiration.

Robert Brasillach n'est pas Paulin. Il est Titus qui aime tant le bonheur.

Prisonnier en Allemagne, Robert en écrivant *Bérénice* pense à Marguerite Cravoisier, comme il pense à elle en écrivant *Les Captifs* où Agnès lui ressemble tant. Ce n'est pas par "habileté" (comme l'assure Alice Kaplan) qu'il fait de Bérénice un personnage très attachant, c'est par admiration pour Ludmilla Pitoëff et par affection pour Marguerite Cravoisier. Et lorsqu'il place au sommet de sa pièce le récitatif du merveilleux Cantique des cantiques, comment ne pas y voir le souhait d'une amitié entre les peuples?

Alors qu'elle a fait le silence sur les lignes les plus révélatrices de *Bérénice*, Alice Kaplan assure que des passages sur les prisonniers juifs ont été supprimés des *Œuvres complètes de Robert Brasillach* pour offrir une version expurgée de ce qu'il a écrit. C'est faux. Les *Œuvres complètes*, certes, sont loin d'être complètes. *Les Cahiers des Amis de Robert Brasillach* publient peu à peu les articles qui n'y ont pas eu de place, parce qu'il aurait fallu plusieurs tomes supplémentaires et non parce qu'ils étaient jugés inconvenants!

L'article paru dans *J.S.P.* sous la rubrique *Nos prisonniers* et intitulé *Les universités des camps* a été supprimé non parce qu'il contient un passage sur les prisonniers juifs mais parce que l'ensemble des articles de Brasillach parus sous la rubrique *Nos prisonniers* a été supprimé. On trouve par contre des lignes sur les prisonniers juifs à la page 341 du tome XII. Alice Kaplan le sait puisque sur la même page on peut lire une note de Maurice Bardèche qu'elle a reproduite en partie.

Dans les articles repris en tant que souvenirs dans le *Journal d'un homme occupé* (tome VI), certains passages ont été supprimés, ce qui est normal, car le dessin n'est pas, comme dans les tomes XI et XII, de reproduire une série d'articles mais de choisir des extraits jugés significatifs pour composer des chapitres du livre que Robert Brasillach

n'a pas eu le temps de rédiger parce qu'il a été fusillé.

*Révolution nationale et captivité romantique* parut dans *J.S.P.* le 2 juillet 1943. Captivité "romantique" car se situant dans une petite ville fortifiée, ce que veut ignorer Alice Kaplan. Cet article est reproduit en partie dans le *Journal*, en tant qu'image de la vie de Robert Brasillach et les lignes concernant les prisonniers juifs sont supprimées. Alice Kaplan en cite quelques-unes... en omettant celles qui donnent des précisions très utiles alors qu'elle essaie de mettre en cause Brasillach. Curieux, n'est-ce pas?

Parlant de son premier camp de prisonniers, établi dans la petite ville de Neuf-Brisach, il a écrit: "On demanda aussi de désigner les Juifs." (Le "commandement" français avait déjà dû désigner les prisonniers qui partiraient les premiers de la ville car "on parlait de l'évacuer"). Alice Kaplan en déduit que les prisonniers juifs furent dénoncés. L'article montre que les choses ne se passèrent pas ainsi. Les Allemands voulaient savoir qui était juif. Peu de Juifs se firent connaître. Les autres se méfièrent: certains allèrent trouver les aumôniers pour se faire baptiser. "Les aumôniers leur répondirent gravement qu'ils devaient d'abord se faire instruire des vérités de la religion chrétienne." D'autres prisonniers au nom vraisemblablement juif ne s'étant pas fait connaître, certains chefs de corps leur déclarèrent: "Que vous soyez Juifs ou non, ça ne me regarde pas. Mais les Allemands peuvent croire que je veux dissimuler votre qualité, ce qui pourrait nuire aux camarades. Donc, je veux être couvert. Vous allez me signer un papier attestant sur l'honneur que vous n'êtes pas Juifs de race, vous m'entendez bien, de race." Deux ou trois signèrent ce papier; d'autres dirent avoir perdu leurs papiers d'identité. Alice Kaplan a supprimé les précisions qui montrent une solidarité entre les prisonniers.

Robert Brasillach n'a dénoncé aucun officier juif. Le seul acte dont il ait été tenu, de bonne foi mais à tort, responsable est d'avoir empêché un Juif de prononcer une conférence dans l'Oflag VI A.

Alice Kaplan cite deux lignes d'une lettre de Robert à sa mère écrite le 20 novembre 1940 où il dit qu'il a fait scandale en interdisant publiquement à un Juif de parler. Elle cite un peu plus loin un passage de l'article *Les universités des camps* du 26 mai 1941 où il dit qu'avant son arrivée au camp, des orateurs juifs faisaient parfois des



conférences littéraires et que ceci ne s'est plus reproduit après son arrivée: "Mon Dieu, j'avouerais n'y être directement pour rien" précise-t-il. Cette phrase "éveille le soupçon" d'Alice Kaplan; elle n'éveille pas sa curiosité, semble-t-il, puisque, sur ce point comme sur bien d'autres, elle n'a pas désiré consulter les archives qui auraient pu apporter une réponse à ce qui apparaît comme une contradiction. Les lettres de Robert donnent la solution de l'énigme

Le 11 janvier 1945, il écrit à Henri Poulain au sujet du magistrat Zoussmann: "Songe qu'on l'avait empêché de parler en public. Ce n'était pas moi, mais de jeunes Cyrards qui avaient organisé le chahut. Mais comme on me l'attribuait, j'en avais allègrement accepté la responsabilité."<sup>99</sup>

Pendant l'Occupation, Zoussmann était "revenu de captivité, puis au Palais, brandissant des certificats de baptême et d'aryanisme. Il était protestant"<sup>99</sup>. (Lettre du 23 décembre 1944.)

Pour avoir été empêché de parler, Zoussmann était prêt à témoigner contre Brasillach en sachant que celui-ci risquait la mort. La suppression de son témoignage fut échangée contre la suppression du témoignage de Jacques Tournant dont le frère André était un résistant pour lequel Brasillach était intervenu.

Robert ignorait pendant l'Occupation que des Juifs étaient envoyés à la mort, les Allemands cachant le sort qui leur était réservé. En 1942, on croyait au projet d'une zone de peuplement juif à l'Est de l'Europe.

En novembre 1944, Robert emprisonné écrivit: "Je suis antisémite, je sais par l'histoire l'horreur de la dictature juive, mais qu'on ait si souvent séparé les familles, jeté dehors les enfants, organisé des déportations qui n'auraient pu être légitimes que si elles n'avaient pas eu pour but, à nous caché, la mort pure et simple, me paraît, et m'a toujours paru, inadmissible."<sup>105</sup>

Alice Kaplan le cite mais un peu plus loin elle fait remarquer qu'il "a bien écrit, dans un texte daté du 6 novembre 1944, que la déportation avait pour but "la mort, pure et simple."<sup>107</sup> Elle supprime "à nous caché"! Puis elle se demande longuement ce qu'il savait ou ne savait pas... Elle finit cependant par noter que le 7 septembre 1944, *Combat* titrait: "Auschwitz, camp d'extermination".

Elle dit que Brasillach a pu voir passer des bus pleins de gens conduits au Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942. Impossible. Il était en vacances. Le 20 juillet 1942, il envoya de Bandol une carte postale à Henri Poulain

(journaliste à *J.S.P.*), lui apprenant qu'il venait de changer d'hôtel.

Début septembre, Robert écrit de Paris à Henri Poulain en vacances qu'il est déjà las de s'occuper de *Je Suis Partout* et de rédiger des articles politiques. Il a envie de faire des livres, d'aller au spectacle et "surtout, surtout, de ne plus faire de politique"<sup>99</sup>. Il va continuer pourtant, parce qu'il estime qu'il doit, en expliquant la situation à la population, aider le gouvernement français qui a besoin de l'appui de l'opinion pour être crédible dans ses difficiles négociations avec les Allemands et réussir à faire revenir les prisonniers. Mais beaucoup de choses sont décourageantes. La censure, qui agace Robert. Les forces, nombreuses, qui combattent et sabotent la politique française. Les fautes de cette politique: des innocents sont victimes de brutalités, comme ces Juifs dont a parlé l'archevêque de Toulouse. Que des enfants soient séparés de leurs mères à l'issue de rafles est inadmissible. Comment dire son désaccord devant les brutalités tout en tenant compte de la censure? C'est ce que Robert va essayer de faire dans son article du 25 septembre 1942 intitulé *Les sept Internationales contre la patrie*, beaucoup plus nuancé que ne voudrait le faire croire Alice Kaplan. De plus, elle dit que la phrase où il est question de se séparer des Juifs se trouve "dans la partie consacrée aux Juifs". C'est faux. Dans la partie consacrée à "l'Internationale juive", Robert s'en prend à la "domination judéo-américaine". C'est dans la partie consacrée à "l'Internationale catholique" que, examinant les prises de position du clergé français, il parle des Juifs victimes de rafles. Sa phrase sur les séparations ne viendra pas le "hanter" plus tard, comme l'assure Alice Kaplan. Au contraire il reparlera de sa protestation pour prouver qu'il était contre les mesures inhumaines.

Alice Kaplan accumule les calomnies et les contradictions au sujet d'une citation qu'elle présente tronquée. Voici ce qu'a dit réellement Brasillach:

"L'archevêque de Toulouse proteste contre les mesures prises envers les Juifs apatrides en zone non occupée et accuse le gouvernement du Maréchal de suivre des inspirations étrangères! Il parle de brutalités et de séparations que nous sommes tous prêts à ne pas approuver, car il faut se séparer des Juifs en bloc et ne pas garder de petits, l'humanité est ici d'accord avec la sagesse: mais il oublie de dire que ces brutalités sont le fait de policiers *provocateurs* qui veulent

apitoyer les pauvres idiots d'aryens. Et puis, même si elles étaient exactes, pourquoi Monseigneur, contrairement à plusieurs évêques pleins de courage, n'a-t-il jamais protesté contre les massacres anglais?"<sup>108</sup>

Robert Brasillach exprime un souhait d'humanité envers les Juifs. Il ne faut pas de brutalités, pas de séparations. Pensant que ces gens sont envoyés dans une zone de peuplement, il estime qu'il est cruel de séparer les enfants de leurs parents.

Après avoir cité l'archevêque de Toulouse disant qu'il faut traiter humainement les Juifs, Alice Kaplan écrit: "C'est précisément cette affirmation courageuse que Brasillach mettait en cause."<sup>109</sup> Faux, archifaux. Ce n'est pas le souci d'humanité que Robert met en cause; sur ce point il est d'accord avec l'archevêque de Toulouse, le cardinal Saliège. Ce qu'il désapprouve, c'est ce qu'il estime être une critique des décisions du gouvernement, décisions que l'on peut appliquer sans brutalités, pense-t-il.

Alice Kaplan trompe ses lecteurs en remplaçant les mots que Brasillach met en cause par ceux qu'il approuve. Elle fait croire ainsi que cette mise en cause concerne le souhait d'humanité. Voici les mots où Robert a vu une accusation voilée de suivre des inspirations étrangères: "France, patrie bien-aimée, France qui portes dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine; France, chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs."<sup>110</sup>

Après avoir donné une fausse idée de la position de Brasillach, Alice Kaplan met l'accent sur l'expression "policiers provocateurs" en estimant que l'employer est un manque de lucidité. Pourtant, l'attitude de certains policiers pouvait éveiller des doutes quant à leur loyalisme envers l'Etat qui les employait.

Le 30 mai 1942, Robert Brasillach disait à ses lecteurs: "Si un policier, comme cela s'est vu (à Puteaux), vous explique que si vous ne traversez pas dans les clous les Allemands vous fusilleront comme otage, dites-lui que vous prenez son numéro et qu'il pourra lui en cuire."<sup>111</sup> Dès le 21 février 1942, il écrivait qu'il y avait des "éléments gaullisants"<sup>112</sup> dans la police.

L'expression "policiers provocateurs" utilisée le 25 septembre 1942 n'a donc rien d'un manque de lucidité. Elle n'est d'ailleurs qu'une hypothèse de Brasillach. L'autre hypothèse, formulée tout en biaisant avec la censure, est que ces brutalités sont bien le fait

de policiers ne dépassant pas leurs consignes. Il dit donc qu'il désapprouve ces consignes dans la mesure où elles admettraient la brutalité.

Dans son chapitre IV, Alice Kaplan cite une note de Robert Brasillach communiquée au magistrat instructeur en octobre 1944 où il rappelle qu'il était contre les brutalités commises envers les Juifs et qu'il avait "même écrit qu'on ne devait pas séparer les femmes des enfants et qu'on devait arriver à une solution humaine du problème"<sup>111</sup>. Elle cite aussi une phrase du *Mémoire* que Robert écrivit pour la préparation de son procès: "Je n'approuve aucune violence physique, j'ai trouvé déplorable et inhumain qu'on ait, dans certains cas, séparé les femmes juives de leurs enfants."<sup>117</sup>

Ces mots de Robert sont très clairs. Le commentaire qu'en fait Alice Kaplan est surprenant: "Il était préoccupé du sort des enfants, pas de celui des Juifs."<sup>111</sup> Au moins reconnaît-elle qu'il était préoccupé du sort des enfants.

Alice Kaplan cite également les lignes où Brasillach, dans la *Lettre à un soldat de la classe soixante* en 1944 juge inadmissibles les déportations quand elles ont la mort pour but, but qui lui fut caché. Dans son commentaire, elle écrit qu'il justifie "la déportation des Juifs tout en condamnant leur extermination"<sup>112</sup>. Robert estime en effet que la déportation est légitime si c'est un déplacement de population vers un autre territoire pour y habiter, mais que cette déportation est illégitime si elle a la mort pour but, but qui, répétons-le, lui fut caché. Au moins Alice Kaplan reconnaît-elle que Brasillach condamnait l'extermination des Juifs dont les journaux commençaient à parler à la fin de 1944.

Incompréhension surprenante de la part d'un professeur d'Université, elle écrit: "Le plus choquant dans tout cela, c'est que même après avoir reconnu que la déportation signifiait "la mort, pure et simple", Brasillach ne voyait aucun inconvénient à défendre son fascisme, son antisémitisme et la politique de déportation. Il continuait à affirmer... que préconiser la déportation des enfants avec leurs parents était une attitude humanitaire."<sup>113</sup> Répétons-le patiemment, Brasillach estime que c'est une attitude humanitaire *lorsque la déportation n'a pas la mort pour but*. Il a écrit que la déportation était *illégitime si elle avait la mort pour but*. Si Brasillach défend son fascisme, son antisémitisme et la politique de déportation, c'est parce que, dans ces trois cas, il estime qu'il peut et qu'il doit

n'y avoir aucune violence physique.

Dans son chapitre IV, Alice Kaplan semble donc admettre, même de façon confuse, que Brasillach condamnait l'extermination des Juifs. Alors pourquoi écrit-elle au chapitre XIII qu'il a "(incité) à l'extermination des Juifs"? Pourquoi répète-t-elle ainsi le contresens monstrueux que font les calomnieux de Robert Brasillach? Pour dire à la sauvegarde ce qu'elle n'a pas osé dire face aux textes, même après les avoir présentés de façon fallacieuse?

Robert Brasillach n'a pas écrit: "Il faut traiter le problème juif sans aucun sentimentalisme." Cette phrase a été créée par l'accusation pour présenter globalement ce qu'elle a nommé "l'action antisémite" de Brasillach lors de l'interrogatoire et du réquisitoire, - ce que n'a pas compris Alice Kaplan qui l'attribue à Brasillach. ("Vous avez indiqué dans différents articles, a dit le président, qu'il faut traiter le problème juif sans aucun sentimentalisme.")

Lorsque, libéré d'Allemagne, Brasillach était revenu dans une France vaincue et occupée, il avait d'abord crié sa colère contre "(le Juif qui) nous a poussés à la guerre"<sup>114</sup>. Puis, refusant une dérive inquiétante, il avait très vite eu un souci de modération. Dès le début de 1942, ceci l'opposa même à son ami Pierre-Antoine Cousteau duquel il refusa un article antisémite qui fut finalement publié dans *Gringoire*. Lors de la crise de *Je Suis Partout* en 1943, Cousteau reprocha à Brasillach de vouloir "ménager les Juifs", Brasillach qui avait aussi écrit à Rebatet qu'il ne fallait pas imiter *Le Pilon*.

Lorsqu'Alice Kaplan reconnaît que Robert Brasillach fut d'une indéfectible loyauté envers son camarade Jacques Tournant et d'autres, elle écrit: "Pour ses ennemis juifs, il n'avait que sarcasmes et exclusion"<sup>115</sup>. C'est faux. Il ne craignait pas, par exemple, de dire aux Allemands que Gustave Cohen était un homme d'une grande valeur. Surtout, Brasillach est intervenu pour faire libérer des Juifs. Il écrivit à sa mère le 30 janvier 1945: "(Je suis intervenu) pour deux Juifs: le docteur N. pour qui je n'ai rien pu, parce qu'en général on ne pouvait rien, et le mari de Colette, qui l'a bien oublié."<sup>114</sup> (Le docteur N. est vraisemblablement le docteur Neuberger.) Colette, pour le mari de laquelle Brasillach était intervenu avec succès, se fit prier pour signer la pétition demandant la grâce du jeune condamné à mort.

Robert Brasillach essayant de sauver des Juifs pendant l'Occupation: la vérité face aux calomnies les plus monstrueuses.

**Objectif: salir Brasillach**

Dans d'innombrables domaines, Alice Kaplan écrit des sottises dans le but de donner une image défavorable de Brasillach.

Elle fait de faux résumés et de fausses analyses de ses romans. Par exemple, dans *L'Enfant de la nuit*, Paulin Garrouste n'est pas comme elle le dit un "gangster ne s'intéressant à (Anne) que pour l'utiliser afin de commettre un crime"; c'est Anne qui, aidée d'un camarade, cambriole une voisine pour donner l'argent à Paulin qui n'est au courant de rien. Et Alice Kaplan veut y voir des "abîmes de perversité et de violence"!!! Bien au contraire, il y a de la pitié dans *L'Enfant de la nuit*, comme l'a noté très justement John Charpentier dans le *Mercure de France* lorsque parut le roman et il ajouta: "C'est de la réalité que M. Brasillach dégage, je ne dirai pas le rêve, mais la poésie, grâce à la charité, grâce surtout à l'amour."

Images fausses, encore, lorsqu'Alice Kaplan veut faire croire que Brasillach aimait la guerre alors qu'il a écrit: "Je la déteste"<sup>116</sup>, - et qu'il ne devait jamais être "aussi heureux" que dans les camps de prisonniers alors qu'il a écrit: "La vie du captif est triste, très pénible moralement". (*J.S.P.*, 11 octobre 1941.)

D'autres sujets nécessitent de plus longs développements.

Robert Brasillach a été libéré d'Allemagne sur demande du gouvernement français qui souhaitait le nommer commissaire au Cinéma, ce qu'il fut pendant une courte période, sans parution du décret de sa nomination au *Journal officiel*. Ses biographes racontent cet épisode de sa vie. Cela ne plaît pas à Alice Kaplan. Selon elle, Brasillach aurait eu très envie d'être commissaire au Cinéma mais, après avoir été sélectionné, il aurait été écarté. C'est faux. Les documents le prouvent.

En pourparlers depuis deux mois avec le gouvernement qui veut le nommer, Robert envoie le 12 juin 1941 à Louis-Emile Galey une lettre à transmettre à Paul Marion où il précise: "J'ai le plus grand désir de servir l'œuvre du gouvernement du Maréchal, mais je ne le crois pas possible dans le domaine dont il s'agit."<sup>114</sup>

Ses interlocuteurs sont opiniâtres et le 14 juillet 1941 il confie à Fernande Cousteau qu'on veut toujours le nommer commissaire au Cinéma: "En principe c'est fait"<sup>117</sup>. Le 1er août il lui écrit sur papier gouvernemental (SERVICE DU CINEMA, 34 rue de Babylone). Etre commissaire au Cinéma est



très loin de l'enthousiasmer: "C'est un panier de crabes dont vous n'avez pas idée." "Je reviens à Vichy lundi et je vais en reparler"<sup>37</sup> dit-il au sujet de ses démarches pour faire libérer Pierre-Antoine Cousteau d'Allemagne.

Témoin de cette période, un rapport de six pages a été adressé à "Monsieur Brasillach, Commissaire au Cinéma". Etabli par le délégué adjoint auprès de la commission consultative du Cinéma Français, c'est un "projet pour l'organisation d'un atelier-école de films dessinés".

Robert, lui aussi, a fait un rapport. Il concerne les relations franco-allemandes en matière cinématographique. La conclusion est nette: "Il est évident que les Allemands avaient, dès leur entrée en France, et ont perfectionné depuis, un PLAN de conquête du cinéma français."<sup>38</sup>

Les documents qui sont parvenus jusqu'à nous confirment ce que Robert Brasillach a écrit dans son *Mémoire* pour la préparation de son procès: le gouvernement français insista pour qu'il acceptât d'être commissaire au Cinéma, il s'installa rue de Babylone, on lui dit en juillet que sa nomination était signée. Mais Galey désirait le poste et les Allemands qui n'avaient pas été avertis de la nomination de Brasillach s'y opposèrent. Il ne voulut pas leur demander leur autorisation.

Le 5 août 1941, sur papier gouvernemental, il envoie sa démission: "J'ai appris les oppositions dont ma nomination était l'objet... Je vous prie de bien vouloir considérer que je n'appartiens plus aux services du cinéma".<sup>4</sup> Et il part en vacances à Canet.

Prisonnier à Fresnes, Robert Brasillach écrit le 26 novembre 1944 à son avocat Jacques Isorni: "Faut-il quelque témoignage de mon passage au commissariat au Cinéma? Il n'a en somme été que peu connu, mais il l'a été tout de même et je ne voudrais pas (comme il n'en a pas été parlé à l'instruction) qu'on vienne me dire que c'est une fable que j'ai inventée." Robert pense qu'un homme de cinéma connu pourrait écrire une lettre témoignant de ce passage et de rumeurs sur des difficultés avec les Allemands. "Je vous dirai entre nous que les seuls metteurs en scène qui pourraient parler de mon rôle officiel ne le feront sûrement pas, car ce sont ceux à qui j'ai refusé des subventions: Grémillon et Grimault!"<sup>39</sup>

Un article signé de G. Riedberger sur Paul Grimault et le dessin animé parut dans *Ce Soir* le 9 septembre 1944. On y lit: "...les

démêlés (de Grimault) avec Brasillach". La presse de fin 1944 elle-même parlait de Brasillach en tant que commissaire au Cinéma.

En 1941, n'appartenant plus aux services du Cinéma, Robert conserva son poste de rédacteur en chef de *Je Suis Partout*. "Tant pis pour mon avenir politique ou littéraire"<sup>39</sup> avait-il dit à Maurice Bardèche qui essayait de le dissuader d'écrire des articles politiques pendant l'Occupation. Jamais l'intérêt personnel n'a guidé Brasillach, contrairement à ce que maintes fois Alice Kaplan essaie de faire croire.

Dans tous les domaines, elle cherche à nuire à la mémoire de Robert Brasillach. S'appuyant sur l'opinion de Jean Grenier et Jean Guéhenno qui le détestaient, elle écrit qu'il était "l'une des figures les plus connues et les plus méprisées de la collaboration". L'une des figures les plus connues, certainement. L'une des plus méprisées, certainement pas, et les innombrables lettres qu'il reçut, de personnalités ou d'inconnus, prouvent au contraire qu'il était estimé. Voici quelques exemples:

Le 11 avril 1941, une mère de prisonnier lui envoie ces lignes émouvantes: "Mon fils était un de vos compagnons sans doute inconnu dans la multitude de l'Oflag VI A. Je vous en supplie Monsieur ne les abandonnez pas, faites en sorte qu'ils nous soient rendus le plus vite possible."<sup>40</sup>

Le 20 avril 1941, E. P., médaillé militaire se réjouit de son retour: "Lecteur assidu de votre journal, je me réjouis de vous voir reprendre la tête de votre si intéressant et patriotique journal."<sup>41</sup>

Le 5 mai 1941, Pierre Taittinger, député de Paris et conseiller municipal, lui écrit qu'il a été heureux de le savoir de retour, étant un de ses lecteurs fidèles de longue date.

Le 17 mai 1941, Louis L., combattant des deux guerres, le félicite: "J'ai assisté mardi dernier à votre conférence sur les prisonniers... Vous avez fait passer sur votre auditoire un souffle d'émotion patriotique, d'espérance et de charité dont vous avez recueilli la vibration."<sup>42</sup>

En novembre 1942, Maximilien Vox le félicite pour sa position sur Toulon après le sabotage de la flotte: ne pas faire de politique au sujet d'un jour de deuil.

Contre cet homme respecté, Alice Kaplan ne cesse de répéter les pires mensonges.

Elle cite des propos durs de Brasillach en 1941 et 1942 envers Reynaud, Blum et Mandel sans montrer la responsabilité des

hommes politiques dans une guerre mal préparée et sa conséquence, la défaite. "La France n'avait pas d'aviation depuis le Front populaire. Pas de munitions."<sup>40</sup> "Armons-nous, préparons-nous" demandait Robert le 3 février 1939 dans *J.S.P.* Affaiblie, la France déclarait la guerre à l'Allemagne sept mois tard.

Fin 1940, prisonnier en Allemagne, il avait reçu ces lignes de sa mère:

"Pendant un mois sur ce Boulevard (de Sens), des milliers de réfugiés comme un troupeau de bétail étaient parqués, ils portaient, les cars, les autobus en ramenaient de nouvelles fournées... J'en étais arrivée à me dire: "J'en ai assez, je veux partir pour ne plus être dans cette ronde infernale, avec les alertes, la sirène, ces enfants, ces femmes hagardes, ces blessés, puis ces soldats fugitifs sans armes, cette nation en débâcle, cette défaite hagarde. Ah! les bandits qui nous ont valu cela devraient être écartelés, tous les jours quelqu'un devrait être admis à leur dire toute l'horreur qu'ils inspirent. Ils ne devraient pas être jugés à la mesure des crimes ordinaires. Est-ce que c'est un crime ordinaire ça? Pense à tous les blessés et tués, aux enfants perdus, aux enfants tués dans les bras de leur mère. Monsieur Bugnod m'a dit: "Jamais je n'oublierai la figure de cette femme au pont de Gien, qui tout d'un coup au lieu d'un enfant dans les bras, a eu un tronc sanglant sans tête et sans bras"... Et partout, partout. Et il y a des hommes vivants, qui mangent, qui dorment et qui délibérément nous ont lancés dans cette aventure. Je ne vois que cela avant de les tuer, le pilori, où chacun pourrait aller leur crier: "Qu'as-tu fait de celui des miens que j'aimais le plus?"<sup>41</sup>

Un enfant devenu dans les bras de sa mère un tronc sanglant sans tête et sans bras: c'est ça la guerre, c'est ça le résultat de la politique des Blum, Reynaud etc. Et Alice Kaplan est indignée... par la colère de Brasillach! Il appelle au meurtre, dit-elle. Il appelle à la justice, pensaient les nombreuses mères et femmes de prisonniers qui l'applaudirent quand il demanda le châtement des responsables lors de sa conférence de mai 1941, répétant ainsi le serment de ses camarades prisonniers.

La sensibilité de Robert expliquait mais aussi atténuait son ressentiment; Alice Kaplan ne rappelle pas qu'intervenant pour sauver des résistants, il confia à sa tante: "On ne peut pas laisser fusiller des gens quand on a une toute petite possibilité de l'empêcher."<sup>41</sup>

Mauvaise foi d'Alice Kaplan, encore, quand elle écrit que Robert Brasillach a une

"vision déformée" de la vie quotidienne pendant l'Occupation, parce qu'il estime que certains résistants sont des terroristes et que c'est à cause d'eux que les Allemands fusillent des otages. Écoutons l'historien Dominique Venner: "L'été 1941 a vu le début des hostilités entre l'Allemagne et la Russie soviétique... En France, elles ont provoqué l'entrée en force du parti communiste dans la Résistance et, par son intermédiaire, l'irruption d'une nouvelle stratégie, celle du terrorisme... Entre le 21 août et le 15 septembre 1941, 7 officiers et soldats allemands sont abattus par l'OS communiste dans la région parisienne. Le but est celui de toute stratégie terroriste: provoquer des représailles aveugles afin d'exacerber la haine contre l'occupant et de contraindre la population à la révolte... (Après un huitième meurtre, celui du colonel Holz) les autorités occupantes... font conformément au vœu de leurs adversaires fusiller 48 otages à Nantes, Châteaubriant et Paris... Les communistes multiplient les attentats. Par contrecoup, la riposte des occupants s'intensifie."<sup>42</sup> Au sujet de la Milice, Dominique Venner précise que soixante-treize de ses membres furent assassinés avant qu'on ne prît la décision de l'armer, en septembre 1943.

Mauvaise foi d'Alice Kaplan, à nouveau, quand elle veut ignorer des articles de Brasillach reproduits au tome XII des *Oeuvres complètes*, tels que ceux des 30 août et 11 octobre 1941, où l'on voit qu'il critique Emmanuel Mounier et Louis Aragon, lui-même répondant à des critiques le 7 février 1942. Elle, elle ne veut connaître que ceux des 28 février et 31 juillet 1942. Pourquoi? mais parce que l'un est reproduit incomplètement et que l'autre n'est pas reproduit dans les *Oeuvres complètes*.

Pour le *Journal d'un homme occupé*, livre de souvenirs, Maurice Bardèche a choisi des fragments de *A travers Lyon dans les brumes de l'attentisme*, très long article du 28 février 1942. Il a omis des passages où l'on voit l'enthousiasme du public des réunions auxquelles participait Brasillach. Il a omis aussi des précisions sur la manière dont l'œuvre du gouvernement français fut sabotée par une partie du monde officiel. Serait-ce pour cela qu'Alice Kaplan est désolée? Non point, qu'on se rassure. Seuls l'intéressent Mounier et quelques revues dont les noms sont également supprimés, mais elle oublie de dire qu'on ne peut les dissocier du contexte, que ce contexte montre qu'un gouvernement attaqué de toutes parts voyait diminuer ses chances d'être crédible face aux Allemands, -

et que Brasillach critiquait ceux qui affaiblissaient le gouvernement français. Robert Brasillach avait été soumis à deux jours de garde à vue au début de juin 1940 et Lesca et Laubreaux, de *J.S.P.*, avaient été internés, tout cela sous de fausses accusations, Mandel réglant ses comptes. Alice Kaplan n'en est pas indignée. Par contre elle trouve très vilain que Robert ait écrit "c'est bien fait" après l'arrestation de Mounier qui fut d'ailleurs remis en liberté par le gouvernement de Vichy. De Gaulle, lui, fit mourir Brasillach.

L'article du 31 juillet 1942 s'intitule *Y a-t-il un renouveau de la Poésie?* Article littéraire, il n'a pas été repris dans les *Oeuvres complètes* puisque les articles littéraires de *Je Suis Partout* ont été omis dans leur ensemble et simplement mentionnés. C'est au sujet des articles *politiques* (de 1941-1944) que Maurice Bardèche a écrit que ne pas les inclure eût été contraire à l'honnêteté. Alice Kaplan fait semblant de ne pas le comprendre et de s'interroger sur l'omission de l'article du 31 juillet 1942 alors qu'elle a la réponse sous les yeux. A la même page, en effet, un autre article littéraire est mentionné et omis lui aussi, sur *Le Diable au corps* de Radiguet.

Sur un seul point, il y a bien une erreur de Maurice Bardèche. Dans sa notice du *Journal d'un homme occupé*, il mentionne plusieurs articles en disant que dans l'édition présente, ils sont tous complets. C'est vrai sauf pour *A travers Lyon dans les brumes de l'attentisme*. Pourquoi Alice Kaplan n'a-t-elle pas fait part de ses remarques à Maurice Bardèche? Pourquoi ne lui a-t-elle jamais demandé l'autorisation de consulter ses archives? C'est ce que tout chercheur consciencieux aurait fait.

La démarche d'Alice Kaplan est celle d'un procureur et non celle d'un professeur d'Université. Elle parle de l'article *Y a-t-il un renouveau de la Poésie?* parce qu'il contient des critiques envers des revues résistantes. Elle ne rappelle pas que l'on trouvait *Poésie 41*, revue résistante camouflée, à la librairie Rive Gauche dont Brasillach était membre du conseil d'administration (avec des appointements en livres qu'il n'a jamais pris), - et qu'en vitrine de cette même librairie on voyait les poèmes d'Aragon et des livres d'Elsa Triolet.

Selon Alice Kaplan, les articles des 28 février et 31 juillet 1942 "termissent" l'image d'un Brasillach prisonnier "se rapprochant" de ses frères de la Résistance. La réalité était bien différente de la vision manichéenne

d'Alice Kaplan. Quels étaient les écrivains résistants? Jean Prévost, qui fut tué dans les combats du Vercors: Brasillach avait écrit en février 1944 que sa traduction d'une œuvre de Garcia Lorca atteignait la perfection -- Jacques Perret (*Le Caporal épinglé*), maquisard, qui faisait partie de l'équipe de *J.S.P.* avant la guerre, sa captivité et son éviction - Roger Vailland, camarade de Robert, qui lui conseilla vivement de se sauver en 1944 - Thierry Maulnier, par amitié pour lequel Brasillach fit cesser des attaques dans *J.S.P.*, et qui l'aïda quand il fut emprisonné - Paul Sérant, membre du MLN, qui avait demandé à Brasillach lui-même de le conseiller avant d'entrer dans la Résistance, et Brasillach l'avait fait avec beaucoup d'objectivité et d'amitié; Paul Sérant l'aïda très activement quand il fut à Fresnes. A cette liste d'écrivains résistants, il faut joindre comme le fait Dominique Venner: Vercors, François Mauriac, Jean Paulhan et Albert Camus. Ces trois derniers signèrent la pétition demandant la grâce de Brasillach.

Toujours démarche de procureur que celle d'Alice Kaplan, qui consiste à assurer que Brasillach avait dénoncé de nombreuses personnes qui avaient été arrêtées. Qui a été dénoncé par Brasillach? Qui a été arrêté à cause de lui? Subitement Alice Kaplan bredouille: "On ne sait pas bien...", "tout le monde pensait..."

Les accusateurs de Robert Brasillach n'avaient aucune preuve contre lui. A son tour, Alice Kaplan l'accuse sans aucune preuve. Croit-on que si une seule personne avait été arrêtée à cause de Brasillach, l'accusation ne se serait pas emparée de ce fait? Au lieu de cela, prétendant voir des dénonciations où il n'y avait que des critiques, Reboul bredouilla lui aussi: "Je sais que le mot me sera reproché... Je vais essayer de le justifier. Brasillach me paraît avoir dénoncé toutes les collectivités de Français... qui s'opposaient à la collaboration."<sup>43</sup> Ainsi, Robert Brasillach n'ayant dénoncé personne est accusé d'avoir dénoncé des collectivités entières!

Le 11 janvier 1945, Robert écrit à Henri Poulain que ses accusateurs ont été relativement honnêtes sur un point: il n'y a dans le dossier que des articles signés de lui. Alice Kaplan, elle, s'attarde sur des échos dont il n'est pas l'auteur. Si elle note que Maurice Bardèche a rappelé que Brasillach, bien que rédacteur en chef de *Je Suis Partout*, avait des pouvoirs plus limités qu'on aurait pu l'imaginer et que les échos échappaient à



sa juridiction, c'est pour aussitôt déclarer: "Il est difficile de croire que Brasillach ait pu se désolidariser de la chronique Partout et ailleurs."<sup>44</sup> Il s'en est pourtant désolidarisé au point de quitter *Je Suis Partout* en 1943 pour ne pas cautionner des propos qu'il désapprouvait et qu'il ne parvenait pas à empêcher. Il avait dit à l'équipe de *J.S.P.* qu'il ne voulait pas que le journal imitât *Le Pilon*, qu'il ne voulait pas des attaques incessantes contre les Juifs et d'autres. Il ne fut pas écouté et démissionna.

Robert Brasillach a écrit qu'Anatole de Monzie avait raison de parler avec un profond dégoût des Français qui avaient accablé de dénonciations les Kommandanturen. Cela contredit tellement ce qu'Alice Kaplan veut faire croire qu'elle n'en décolère pas et qualifie Brasillach de "malhonnête". Qui est malhonnête, en réalité? Brasillach qui dit son horreur des dénonciations, qui veut empêcher des écrits qu'il réprouve, ou Alice Kaplan qui donne de lui une image fautive? Pourquoi ne rappelle-t-elle pas que, non cette fois dans un article mais dans une lettre à Maurice Bardèche le 10 janvier 1945 il dit à nouveau son dégoût de telles pratiques? "J'ai toujours pensé, confie-t-il, que les dénonciateurs, dans cette période affreuse, étaient *les mêmes*: ils dénonçaient aux Allemands, et maintenant aux autres. C'est devenu un vice."<sup>45</sup>

La loyauté de Robert était connue. "Je donnerais bien mon nom, lui écrivit en post-scriptum un gaulliste signant en 1943 "un adversaire fraternel", mais j'ignore comment fonctionne votre courrier et en quelles mains cette lettre peut tomber. De vous, je suis trop sûr de votre loyauté pour craindre quelque chose."<sup>46</sup>

Robert Brasillach est intervenu pour sauver des vies d'adversaires politiques, mais Alice Kaplan le minimise, bien sûr. "Il semble qu'il ait essayé de faire quelque chose"<sup>47</sup> écrit-elle, - alors qu'elle sait qu'il a fait tout ce qu'il a pu. Il parle de ses interventions dans des lettres publiées dans les *OEuvres complètes*. Anne Brassié et Pierre Pellissier en parlent également. Alice Kaplan, si avide d'"informations" quand il s'agit de calomnies se montre d'une grande réticence dans le domaine des interventions, mentionnant quelques noms comme à regret: Gallois, Tournant, Cavaillès, Bruhat, Goudek. Elle ne dit pas que pour tenter de sauver Cavaillès, Brasillach rédigea une lettre qui fut adressée directement à Hitler, lettre signée également par Déat et Alphonse de Chateaubriant. Elle ne dit rien de tous les efforts de Robert pour sauver les résistants

Louis Esparre et P. Doucet dont elle ne mentionne même pas les noms, - qu'elle connaît.

Le 8 juin 1943, Mme Esparre dont le mari et le frère venaient d'être fusillés écrivit la terrible nouvelle à Robert et termina ainsi sa lettre: "Je vous remercie de toutes les démarches que vous avez faites pour essayer de sauver la tête de nos chers disparus. Recevez, Monsieur Brasillach, l'assurance de mon meilleur souvenir."<sup>48</sup>

Deux lettres de Robert où il parle des Esparre ont été publiées dans les *OEuvres complètes* (5 et 31 mai 1943), deux autres ne l'ont pas été. L'une, du 6 juin 1943, apprend à sa tante qui connaît la famille Esparre, qu'il vient de faire de nouvelles démarches. Il partit pour l'Allemagne et la Russie le 8 juin, ignorant que tout était déjà fini pour les deux résistants. A son retour, il dit sa peine à sa tante: "Tu dois penser combien j'ai été peiné pour les Esparre. J'en avais encore parlé à de Brinon au cours du voyage, et il m'avait dit qu'il pensait que ça allait s'arranger... Si cela peut atténuer un peu le chagrin des parents, il faut qu'ils aient *la certitude que tout* a été fait pour sauver leur fils... Il ne faut pas qu'ils croient qu'ils ont négligé quelque chose... Ils ont eu la gentillesse de nous envoyer un colis de fruits, ce qui m'a comblé de confusion et de tristesse, mais que j'ai trouvé très touchant."<sup>49</sup>

Brasillach est également intervenu pour les beaux-frères de Robert Goux, pour Henry Poulaille, pour le docteur N., pour d'autres encore, parfois avec succès.

Alice Kaplan juge cynique le titre choisi par Robert: *Journal d'un homme occupé*. Oui, Robert Brasillach était occupé. A faire d'innombrables démarches pour sauver des Juifs et des résistants.

Contrairement à ce qu'assure Alice Kaplan, Brasillach n'était ni un idéologue ni un propagandiste. La crise de *Je Suis Partout* le montre tout particulièrement.

"Par libéralisme, par gentillesse, se souvient Georges Blond, Robert laissait parfois passer des articles qu'il n'approuvait pas, ou qu'il n'approuvait qu'à demi, il me les lisait en haussant les épaules et en plaisantant. Or ce libéralisme et cette insouciance devaient jouer contre lui: il ne se préoccupait pas assez d'obtenir et de garder les pouvoirs réels qui eussent dû correspondre à sa responsabilité. De sorte que, lorsqu'il voulut modifier la ligne politique du journal, il trouva devant lui une opposition irréductible, cristallisée autour de Lesca."<sup>48</sup>

La politique de collaboration essaie de

sortir la France de la situation dramatique où l'ont mise ceux qui l'ont précipitée dans une guerre mal préparée et vite perdue, mais cette politique aussi fait des fautes. Dès octobre 1942, Robert écrit à Henri Poulain: "Il faut essayer de sauver ce qui peut l'être. Mais la connerie universelle m'effraie. Si je savais l'allemand, je demanderais un poste à Scapini pour m'occuper de mes camarades prisonniers... Cela seul, vraiment, me touche, et le reste me dégoûte."<sup>50</sup>

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Le 11, les Allemands occupent la zone sud.

Le 27 novembre 1942, la flotte de Toulon se saborde. Des journaux blâment les marins de ne pas avoir cédé leur flotte à l'Allemagne. Brasillach réussit à obliger *J.S.P.* à déclarer que le journal se refuse à faire de la politique au sujet de ce jour de deuil.

Le 2 février 1943, les Allemands échouent à Stalingrad.

Le 24 juillet 1943, Mussolini est destitué et arrêté. Il n'y a plus d'Europe fasciste et Robert ne veut pas mentir à ses lecteurs qui lui font une totale confiance. "Je ne veux à aucun prix de romantisme de desperado, dit-il le 3 août à Henri Poulain. Il y a un an, - avant novembre - que j'en ai assez de ce journal."<sup>51</sup>

"Je me sens plus Français qu'idéologue, lui confie-t-il le 15 août. J'ai toujours eu horreur des idées... J'en ai assez de Lesca, assez de la Rivolistrasse, assez de l'imprimerie, assez de la censure."<sup>52</sup>

Le désaccord est total à *Je Suis Partout*. "Il faut bien avouer, dit Robert à Georges Blond, qu'il y a chez certains de nos amis, à certains moments, Toulon en est un exemple, un obscurcissement du sens national... Auprès d'adversaires, nous avons toujours passé pour un journal libre, inspiré du seul intérêt français. Allons-nous passer pour un journal de propagande même désintéressé? Pour ma part, je m'y refuse absolument et définitivement."<sup>49</sup>

La relève est devenue une réquisition que désapprouve Robert. Il se méfie de la Milice qui, pense-t-il, risque de devenir plus une police supplétive répliquant aux attentats qu'un mouvement politique, malgré la noblesse de coeur de nombre de ses militants. Il veut modérer le ton de *J.S.P.* au sujet des Juifs, des réfractaires, de Vichy, éviter les prophéties. Il veut donner une plus grande part à la littérature. Son projet mis en minorité, il démissionne. Georges Blond et Henri Poulain quittent aussi *J.S.P.*

A aucun moment Robert n'a pensé à se

mettre à l'abri en prévision d'une défaite allemande, contrairement à ce que suppose Alice Kaplan qui n'a rien voulu comprendre. Pour mesurer la distance qui existe entre ce qu'elle raconte et ce que fut la réalité, il faut d'abord citer quelques lignes de son livre: "Selon Anne Brassié, une de ses biographes, il (Brasillach) pensait que Rebatet l'avait dénoncé aux Allemands, que ceux-ci ouvraient son courrier, et qu'il risquait d'être arrêté par la Gestapo parce qu'il avait abandonné son poste. Ce scénario ne tient pas, même si Brasillach lui-même a raconté une histoire assez proche lors des interrogatoires préliminaires à son jugement. Il déclara à un inspecteur de police que le bureau de la propagande allemande avait fait un rapport sur son départ de *Je suis partout*, et qu'un journal clandestin de la Résistance avait à son tour mentionné le rapport allemand... Cette version des faits est démentie par le rapport du bureau de la propagande allemande à Paris daté d'octobre 1943... Si l'on en croit ce rapport, les craintes de Brasillach relatives à des représailles de la part des Allemands étaient ou bien peu fondées, ou bien hypocrites."<sup>50</sup>

Voyons maintenant les documents montrant ce qui s'est passé:

Le courrier de Robert Brasillach a bien été ouvert (venant de la zone sud, par la police française). Anne Brassié cite une de ses lettres prévenant un ami de Lyon le 4 septembre 1943: "Un jeune camarade assez déçu par la Révolution Nationale me l'avait écrit. La copie de la lettre lui a été montrée huit jours après par son chef direct. Ce matin, je reçois une lettre de Georges Blond... visiblement ouverte et recollée."<sup>51</sup> Robert l'apprend aussi à Henri Poulain: "La police de Bousquet surveille *mon* courrier. C'est bouffon. Nous sommes à Caracas."<sup>52</sup>

Quand, à Fresnes, Robert apprendra que des lettres de lui ont été saisies chez Rebatet, il n'en sera guère troublé. Il n'aura qu'à rappeler la situation, voilà tout: "Même si on me sortait des lettres, écrit-il à Henri, je dirais que je me méfiais trop de Lucien et même de la Gestapo pour dire tout ce que je pensais dans mes lettres. Et c'est d'ailleurs la vérité."<sup>53</sup> Ainsi, par précaution oratoire, Robert semble penser dans sa lettre à Rebatet du 14 août 1943 que la Wehrmacht peut encore gagner la guerre. Cela ne permet pas d'affirmer qu'il "(a soutenu) sans sourciller l'armée allemande" comme le fait Alice Kaplan qui semble de plus ignorer que cette lettre du 14 août a été reproduite au tome X des *OEuvres complètes*.

Brasillach a bien failli être arrêté par les

Allemands. Bernardini-Sjoestedt écrivit en 1966: "Sa plume était orgueilleusement libre et en aucun cas il ne se serait plié servilement aux consignes d'une propagande quelconque. C'est ainsi que lorsqu'il jugea devoir démissionner de son poste de rédacteur en chef de *Je Suis Partout*, il repoussa des pressions allant jusqu'à la menace formulée d'une arrestation s'il ne revenait pas sur une décision qu'on estimait suspecte de défaitisme... Robert Brasillach demeura fermement sur sa décision et Fernand de Brinon dut intervenir pour que l'affaire en restât là."<sup>54</sup>

Le rapport de la Propaganda Staffel dont parle Robert Brasillach a bien existé et c'est... celui que cite Alice Kaplan après avoir dit que Brasillach racontait des histoires. Ce rapport était si peu en faveur de Robert que Lesca (après les incidents qui les avaient opposés) ne voulut pas être considéré comme le responsable des indiscretions sur lesquelles se fondait le texte allemand et tint à montrer par écrit qu'il les blâmait. En 1965, Henri Poulain précisa à Maurice Bardèche: "La lettre commune Robert-Lesca, sur les démarches certaines faites auprès des Fritz, est du 10 novembre 43."<sup>54</sup>

Voici un fragment de cette lettre: "Charles Lesca et Robert Brasillach ont examiné ensemble un article paru dans la publication allemande *Miroir de la presse française* du 1er octobre 1943 et reproduit par le journal clandestin *Libération* du 2 novembre 1943, intitulé "Le cas Brasillach". Il leur paraît certain à tous deux que cet article prétendant donner un compte-rendu sommaire de la réunion tenue à *Je Suis Partout* entre collaborateurs du journal le 23 août 1943 a été inspiré par des indiscretions, et peut-être la communication d'un texte lu à cette réunion. Cette indiscretion, dans les circonstances présentes, était de nature à nuire gravement à Robert Brasillach auprès des autorités allemandes." "Fait à Paris le 10 novembre 1943."<sup>54</sup>

L'article de *Libération* est signé S. B. (Serge Boze).

Notons qu'Anne Brassié n'a pas mis en cause Rebatet comme l'écrit Alice Kaplan. Notons aussi que Lucien Rebatet, s'il fut un moment aveuglé par la passion d'un combat, eut plus tard le courage de reconnaître que la mort de Robert lui avait sauvé la vie.

Noël, un ami de Robert, lui écrivit en octobre 1944 que "l'attaque du *Miroir de la Propagande*" devrait l'aider dans sa défense et que "l'équipe Lesca-Lucien n'y était pas étrangère".<sup>4</sup>

Pourquoi Brasillach écrit-il dans d'autres

journaux après sa démission de *J.S.P.*? Pour continuer à dire ce qu'il pense en tant que simple invité. Pour montrer qu'il n'est pas un "dégonflé" comme le disent ceux qui sont restés à *J.S.P.* Surtout pour ne pas abandonner ses lecteurs. Ses lecteurs qui ont besoin de lui et qui le lui disent, qui le lui écrivent, comme celui-ci, en son nom et en celui de deux de ses amis: "Je me permets (de) vous faire part de l'inquiétude que nous a causé votre départ du journal. *Je Suis Partout* sans Brasillach n'est plus *Je Suis Partout*. Il lui manque cet esprit d'équipe et de camaraderie qui a fait sa réussite et lui a valu la confiance de tant de jeunes. Au milieu de la confusion des idées, il nous restait un guide, et voilà que ce guide nous abandonne à nous-mêmes... Vous ne pouvez pas nous abandonner."<sup>54</sup>

Brasillach n'abandonnera jamais ses lecteurs. Jamais.

Pourquoi son premier article après sa rupture avec *J.S.P.* est-il germanophile puisque les Allemands connaissent des revers? Justement parce qu'ils connaissent des revers, qu'ils se battent très courageusement et défendent par position le monde occidental face au danger bolchevique. Parce que les Alliés utilisent des bombes au phosphore contre les populations civiles allemandes, - hommes, femmes et enfants étant carbonisés vivants (environ 80000 morts à Hambourg). Et parce que Robert vient de voir la barbarie soviétique de Katyn. "Je me sens plus "ami" des Allemands que je ne l'ai jamais été, confie-t-il à Georges Blond. J'ai l'impression que maintenant c'est pour toute ma vie, *mais il aura fallu leurs revers pour cela*... Mais je me sens aussi et plus que jamais français."<sup>49</sup>

Brasillach reste le guide de ses lecteurs. L'article du 19 février 1944 (avant la tragédie d'Oradour) où il utilise l'image de Français ayant couché avec l'Allemagne est une réponse aux questions de ses lecteurs. L'un d'eux, tout particulièrement, vient de l'interroger sur la germanophilie.

Français germanophiles et Allemands francophiles (Bremer, Epting) ont voulu la réconciliation franco-allemande, combattue par d'autres Français et d'autres Allemands. Cette réconciliation, devenue impossible dans l'immédiat, devra pourtant triompher un jour. "Je contemplais avec une nostalgie de plus en plus grande ce qui m'avait paru nécessaire, confiera Robert, et je me disais qu'il faudrait bien un jour, vaille que vaille, reprendre la tâche."<sup>52</sup>

Il voulait la réconciliation franco-allemande pour éviter d'autres guerres. Il était



partisan d'un collaborationnisme nationaliste et digne pour sauver ce qui pouvait l'être après une défaite due à ceux qui avaient lancé la France dans ce qu'ils proclamaient être la guerre de la démocratie contre les dictatures (et qui se sont alliés à l'U.R.S.S...). Il considérait les Allemands comme des frères d'une même civilisation face. Il était un Français patriote qui voulait protéger la France et les Français, absolument pas "convaincu des bienfaits pour la France des quatre années d'occupation allemande" comme l'assure Alice Kaplan. "Personne ne peut me faire dire, déclare-t-il au contraire, que ces années ont été heureuses pour mon pays."<sup>53</sup>

Robert Brasillach sera compris par ceux de ses adversaires qui sont de bonne foi. Les autres ne voudront pas le comprendre.

Alice Kaplan écrit que le poème de Brasillach *Les noms sur les murs*, adressé à ses fraternels adversaires, "sert (ses) intérêts personnels"; elle veut y trouver ce qui n'y est pas: "l'hypocrisie, une brusque volte-face, un déni de ses positions antérieures"<sup>54</sup>.

Une fois de plus, Alice Kaplan calomnie Brasillach. Il a toujours eu de l'estime, de la sympathie et de l'amitié pour ceux de ses adversaires qui le méritaient. Dès 1942, il l'écrit dans *J.S.P.*: "...des hommes qui, au-delà de toutes les démarcations, restent mes amis"<sup>55</sup>. Toujours en 1942, il s'adresse à un lecteur gaulliste qui lui écrit souvent: "Vous aimez votre pays, comme nous, vous êtes angoissé par son avenir, comme nous."<sup>56</sup>

Le 28 mai 1943, il intitule son article *Aux adversaires fraternels*: "La semaine dernière, (une lettre), fort longue, où l'on discutait beaucoup de points, était signée "un adversaire fraternel". Ce n'était pas la première que nous recevions de ce ton. Quelquefois, des hommes très loin de nous par beaucoup d'idées, par leur origine, par les douleurs personnelles qu'ils ont subies, nous font l'honneur de considérer que nos raisons, même s'ils ne les approuvent point, sont des raisons respectables, discutables, propres... C'est à ces "adversaires fraternels", avouons-le, qu'il nous arrive, la plupart du temps, de nous adresser, non par un vain souci de convaincre l'irréductible, mais parce que nous pensons être souvent séparés par des malentendus et de mauvaises définitions... Un jour, il faudra procéder, comme après toutes les guerres civiles, à la réconciliation française."<sup>57</sup>

La lettre dont parle Robert lui fut envoyée le 15 mai 1943 par le gaulliste qui lui confia en post-scriptum être sûr de sa

loyauté et qui lui écrivait de nouveau en juillet 1944. "Un lecteur m'avait écrit... sous la simple signature d'un adversaire fraternel. Il vient de me récrire... Que des adversaires, passionnés pour leur pays, prennent un ton honnête et calme pour exposer de justes griefs, de justes vœux, pour indiquer, même s'ils se trompent ici ou là, à notre gré, leur souhait de paix française, de réconciliation française, c'est, hélas! assez rare. Cela arrive... Ce sont de petites flammes qu'il faudrait protéger."<sup>58</sup>

L'intérêt de la France est la réconciliation entre les Français. Aimer la France - être patriote - c'est vouloir cette réconciliation. "Il y a, écrivait Robert dans *J.S.P.* dès le 30 juillet 1943, un vers du vieil Hugo dont il n'est pas toujours mauvais de se souvenir: "O patrie, ô concorde entre les citoyens..." Ce n'est pas, sans doute, une définition suffisante de la patrie, mais, à certains moments, elle nous paraît pourtant d'une nostalgie accordée aux couleurs de l'heure. Dans les temps présents, si pleins de haine, cette patrie qui serait une concorde, il faudrait avoir un esprit bien étrangement fait pour ne pas la désirer."

Le 6 février 1955, Odette Moreau qui avait été déportée à Ravensbrück, a répondu par avance à tous les haineux du genre d'Alice Kaplan: *Les Poèmes de Fresnes* "sont déjà le chant des prisonniers du monde moderne, ils sont le chant de nos camarades de Fresnes." Pour Brasillach, les noms sur les murs de la cellule n'étaient pas, poursuit Odette Moreau, "ceux de camarades de combat mais d'adversaires d'hier.

*Venus d'ici, venus d'ailleurs,*

*Nous n'avions pas le même cœur.*

et déjà il s'interroge:

*Nous a-t-on dit, faut-il le croire?*

La réponse est dans l'atmosphère grise de la prison. Ceux qui le devancèrent ici ne connurent-ils pas les mêmes déchirements de l'âme et la cruauté des espérances déçues?

*Qu'importe ce que nous fûmes!*

*Nos visages noyés de brume*

*Se ressemblent dans la nuit noire.*

Le pas est franchi, le mot vient spontanément aux lèvres qui détruira la haine:

*O mes fraternels adversaires*

et par-delà les frontières, ceux de l'autre camp dont les souffrances s'éternisent, "les déportés dans les landes obscures se sont levés dans l'ombre" et lui tendent la main...

Je me tourne vers toi, Robert Brasillach, et nos mains se tendent à nouveau par-delà la Mort, par-delà la haine et ses factions.

Que ton nom soit le "mot de passe" entre

les garçons de ce pays, qu'il les fasse se rejoindre, qu'il les maintienne unis afin que se retrouve la France que tu servis, que s'édifie l'Europe qui fut ton rêve, ô mon ami, mon frère."<sup>59</sup>

En 1945, en réponse au caractère idéologique de cette guerre proclamé dès le début par les démocrates, les Allemands envisagent des représailles sur des résistants si Brasillach est fusillé. Il écrit à Henri Poulain le 23 janvier 1945: "Je ne demande aucun sang, Seigneur! Surtout ne vont pas bousiller de pauvres bougres de déportés qui n'en peuvent mais, et dont je me sens frère."<sup>60</sup>

Le 26 janvier 1945, Robert écrit à Marguerite Cravoisier: "Remercie beaucoup Simone Ratel de sa gentillesse... Elle m'a toujours témoigné, malgré nos divergences, une estime que je n'oublie pas. Tu as bien reçu le petit mot que j'avais fait pour elle?" Sur la menace de représailles allemandes pour le venger, il confie à Marguerite: "Je ne souhaite, grand Dieu! aucune représaille. J'ai toujours eu horreur du système d'otages, et je l'ai dit... Comment leur faire savoir que je ne demande rien, aucune ombre, aucun fantôme, comme aux temps des guerriers grecs? Si nous avons voulu la réconciliation, c'est précisément pour que le sang ne coule plus..."<sup>61</sup>

Le même jour, Robert écrit à Patrice L., l'un des jeunes de toutes opinions devenus ses camarades, qu'il pense souvent à eux: "Vous savez mieux que personne, vous, ce que j'ai désiré, vous connaissez toutes les nuances de ce que j'ai pensé, et vous pouvez témoigner en tout cas que j'ai avant tout voulu épargner le sang de la jeunesse de mon pays."<sup>62</sup>

Alice Kaplan reste engluée dans sa haine. Brasillach en prison à Fresnes? Elle écrit que ce fut la période "la plus joyeuse de sa vie". Elle a pourtant lu les lignes où Robert dit son chagrin: "Si j'ai de l'amertume et du chagrin, du chagrin au bord des larmes, c'est en pensant surtout aux petits qui sont dans ma maison... La nuit... m'est pénible... Ce sont toutes les raisons d'être triste qui viennent autour de moi."<sup>63</sup>

Alice Kaplan a écrit une absurdité en prenant prétexte du courage souriant de Brasillach qui, se sachant innocent, riait de ses juges.

Le 29 janvier 1945, Robert confie à Henri Poulain au sujet de son poème *Le Testament d'un condamné*: "S'il vous émeut, je puis bien te dire qu'il m'a coûté beaucoup

à écrire. Cher Henri, je me fais ici une cuirasse de dureté souriante, je ris à tous ceux qui me voient: mais tu comprends bien qu'il y a des moments où, si je me mets en face de ce que je quitte, tous ces masques tombent, et en particulier en écrivant ce petit "Testament" où j'essayais de rassembler tous mes anciens trésors, et les visages les plus chéris, j'avais de la peine à continuer."<sup>64</sup>

Ne pas se renier, rire de cette justice politique qui n'est pas une justice: cette attitude noble de Robert Brasillach déstabilise les haineux. Une autre chose aussi: ce qu'il pense du rôle de l'avocat général, "ce métier de salaud"<sup>65</sup>.

#### Les méthodes scandaleuses des accusateurs

Il arrive à Alice Kaplan de faire de justes remarques. C'est si rare qu'il convient de le souligner: "Le général de Gaulle avait déclaré Vichy illégal en novembre 1944... De Gaulle ne demandait rien de moins à la France que de réécrire son histoire: la France libre, la France résistante de de Gaulle, serait dorénavant considérée comme ayant été le vrai gouvernement de la nation."<sup>66</sup>

Il est bien dommage qu'ayant compris cela, elle ne soit pas indignée par le procès inique fait à Robert Brasillach, - et qu'elle veuille elle-même réécrire l'histoire de Brasillach, alors qu'elle *sait* que ce qu'elle dit de lui est faux.

Elle qui mentionne souvent le résistant Jean Paulhan n'a pas jugé bon de citer ces mots de lui: "Le Code, à qui l'interroge, répond clairement: un seul Gouvernement, celui du Maréchal, avait qualité pour juger des trahisons commises - en zone occupée, par exemple - entre quarante et quarante-quatre."<sup>67</sup>

Charles Ambroise-Colin a démonté le mécanisme: "Les cours de justice étaient créées et les peines qu'elles prononçaient étaient impitoyables, précisément pour établir que le gouvernement du Maréchal n'était pas un gouvernement mais un organisme de trahison."<sup>68</sup>

Pour établir.

Tuer pour rendre légal ce qui était illégal et illégal ce qui était légal.

Robert Brasillach a soutenu un gouvernement légal pour l'aider à faire revenir les Français prisonniers en Allemagne. Tous les motifs de Robert ont été purs. Il a désapprouvé les violences commises contre des innocents. Il est intervenu pour sauver Juifs et résistants. Et il a été tué parce que De Gaulle voulait se rendre légal... Tué pour une autre raison que

David Rousset a exprimée: pour ce dernier, rappelle Ambroise-Colin, "la "Résistance" n'a pas remporté la victoire, le combat continue, un relâchement dans la répression serait une défaite. Il s'agit bien... d'une justice politique visant à écraser une opinion politique."<sup>69</sup>

"C'est le sang du fasciste (que les vampires) réclamaient"<sup>70</sup> comprit bien l'ancien maquisard Jacques Perret.

Donner une image fautive de Brasillach et de ses opinions fait partie du combat des ultras qui veulent diviser pour régner et donc empêcher la réconciliation française.

Alice Kaplan dresse un portrait très flatteur de Reboul (procureur sous Vichy et sous De Gaulle) qui a demandé la condamnation à mort de Brasillach. Elle parle de sa droiture morale et de sa bonne conscience. Voyons ce qu'il en fut.

Après examen du dossier de Robert Brasillach, Reboul a déclaré qu'il lui fallait deux mois d'études pour l'accepter et que "l'avocat général qui l'accepterait à moins ne serait pas un honnête homme".<sup>71</sup> Quand il l'accepta, il n'avait que trois semaines.

Dans son réquisitoire il assura avoir lu et relu tous les articles de Brasillach et n'y avoir pas trouvé un mot de pitié pour ses adversaires. Ce fut toujours au contraire le souci de Robert de faire comprendre, malgré la censure, qu'il fallait épargner les obscurs, ceux qu'il nomme avec sympathie les "pauvres bougres". Il le dit le 30 juin 1941 au sujet de l'arrestation de communistes. Il le répète inlassablement, le 11 octobre 1941, le 18 octobre 1941, le 7 février 1942, le 14 février 1942, le 12 mars 1943.<sup>72</sup>

Reboul assura aussi que Brasillach n'avait jamais dit qu'il pouvait se tromper. C'est faux. Tout comme l'adversaire fraternel qui évoquait dans une lettre à Robert Brasillach leurs hypothèses respectives, Robert a fait ce qui lui semblait le plus utile pour la France, mais des phrases comme "je ne suis pas prophète" ou "nous ne sommes pas des astrologues" reviennent régulièrement sous sa plume: 19 mai 1941, 7 mars 1942, 28 août 1942, 23 juillet 1943, 2 octobre 1943. Le 4 août 1941, il écrivait: "Nous ne sommes pas à l'abri des erreurs et des excès, bien entendu. Mais nous avons la passion de notre pays."<sup>73</sup>

Reboul assura également que Brasillach n'avait jamais rendu hommage à ceux qui avaient eu une autre conviction (et qu'il avait dénigré "sans cesse" les gaullistes). Là encore c'est faux, archifaux. Robert respecte ceux qui ont une autre conviction et souvent il s'adresse à ceux d'entre eux qui sont "de bonne foi" et "honnêtes", (comme le 24

juillet 1942, le 8 janvier 1943, le 6 novembre 1943, le 28 avril 1944). Il écrit que les gaullistes savent expliquer (29 novembre 1941), qu'ils ont "du panache" (13 novembre 1942), qu'ils sont courageux (18 septembre 1943).<sup>74</sup>

Sur tous ces sujets, Reboul a dit: "Je n'ai rien trouvé parce qu'il n'y avait rien."<sup>75</sup> Selon Alice Kaplan, il est "l'image même de la conscience humaine"...

Comme les mensonges d'Alice Kaplan, ceux de Reboul sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les examiner tous en peu de pages. Nous ne pouvons qu'en relever quelques-uns.

Il a voulu faire croire aux jurés que Robert n'était pas patriote et qu'il n'avait pas confiance dans la France: ce serait là le "secret" de la "trahison". Et ce "secret", il le trouve... dans un commentaire sur Péguy! Commentaire où au contraire Robert Brasillach dit sa joie de relire le discours familial que Péguy fait tenir à Dieu sur les Français:

*Quant à l'espérance, il vaut mieux ne pas en parler, il n'y en a que pour eux.*

Commentaire où au contraire Robert Brasillach, comme Péguy, dit son amour pour la France.

Alors? Alors Reboul a sorti quelques mots de leur contexte. "Imagerie d'Epinal" par exemple, dont il juge l'emploi sarcastique. Or l'emploi de cette expression dans le commentaire de Brasillach n'est absolument pas sarcastique. Robert dit de Péguy: "Cet homme extraordinaire, ce normalien cultivé réfléchissait souvent à partir de ce qui est le plus connu... Son Corneille est un Corneille classique au sens où ce mot s'applique aux choses de l'école... Il en est de même pour la France: c'est une France d'images d'Epinal, une France du *Tour de France par deux enfants*, une France d'école primaire."<sup>76</sup>

Il faudrait citer les quatre pages du commentaire pour montrer à quel point Reboul a menti. Et c'est dans un commentaire littéraire dont il donne une idée fautive qu'il fait semblant de trouver des raisons de demander la mort d'un homme! C'est odieux.

Robert a toujours dit sa confiance dans la France, comme le 21 mars 1941, le 2 mai 1941, le 4 septembre 1942, le 18 juin 1943 sur la nuit du 20 juin 1940: "Je songeais... à la nation écrasée... Je me sentais le droit, que je ne me suis jamais senti dans le jour, de ne plus être gai. Mais je ne perdais pas confiance."<sup>77</sup>

Au sujet d'un article de Robert, *Un*



programme minimum pour la jeunesse, Reboul s'appuie sur une phrase privée de son contexte, et surtout sur deux mots de cette phrase: "idéologie obligatoire". Il en déduit que Brasillach veut l'idéologie obligatoire pour toute la jeunesse française, y voit "le crime intellectuel le plus grave"... et demande pour cela la peine de mort! Robert parlait de la jeunesse inscrite dans des organisations. Proposant distractions, instruction et action (entr'aide, Secours national, visites à des blessés, etc.), il précisait: "C'est la seule façon de tenir en haleine les adhérents et d'en recruter d'autres."<sup>774</sup>

Autres expressions privées de leur contexte par Reboul: "Français à mémoire courte, Français fatigués". C'est, dit-il, rappeler "notre condition de vaincus". En réalité, quand Robert emploie ces termes, ce n'est pas pour abaisser les Français mais pour leur dire qu'il les aime, qu'il les comprend, qu'il est l'un d'eux. Après avoir rappelé et approuvé le parallèle fait par le chef de l'Etat entre les atroces journées de juin 1940 et la situation moins mauvaise de la France en mars 1942, Brasillach écrit: "Pourtant, les Français continuent d'avoir la mémoire courte, ou peut-être la mémoire fatiguée. Car, d'une part, ils continuent à se plaindre et, d'autre part, ils s'étonnent que, puisqu'on leur a dit que tout allait mieux, tout n'aille pas parfaitement bien. C'est un état d'esprit qui est trop humain pour que nous voulions le juger avec une barbare logique, et il s'agit de nous-mêmes et de nos frères. Le Français est fatigué, c'est vrai... fatigué de l'horizon bouché... fatigué même de ses illusions... Il nous faut d'abord sympathiser avec lui, avec ses ouvriers et ses artisans des villes qui vivent sur leurs nerfs, ses femmes qui maintiennent au prix de tant d'efforts les foyers et la nation, ses enfants qui grandissent dans le désarroi. Nous n'avons pas à nous séparer des nôtres, même par la raison, et si notre pays a mal, c'est à nous qu'il fait mal. Seulement, à ces Français à mémoire courte, nous pouvons parler, justement parce que nous sentons aussi en nous-mêmes cette peine et cette fatigue qui sont les leurs."<sup>775</sup> Il faudrait citer tout l'article pour montrer à quel point Reboul a utilisé des paroles fraternelles de Robert pour le faire condamner à mort.

Alice Kaplan ment et se moque de ses lecteurs quand elle assure: "Il (Brasillach) savait bien que des citations plus longues n'auraient en rien arrangé sa situation."<sup>776</sup>

De plus, elle écrit ces mots après avoir cité une phrase de Brasillach utilisée fallacieusement par Reboul qu'elle utilise à son tour fallacieusement. "C'est sans

remords, mais pleins au contraire d'une immense espérance, que nous vouons ces derniers au camp de concentration, sinon au poteau."<sup>777</sup> Qui sont "ces derniers"? Reboul a dit qu'il s'agissait de Blum, Reynaud, Mandel et des députés communistes. "Des hommes avec qui les membres du jury pouvaient s'identifier entièrement" renchérit Alice Kaplan. En réalité il s'agit des hommes qui sont "aux bonnes places" en 1941 pour saboter la Révolution nationale, c'est-à-dire certains ministres du gouvernement de Vichy et "tout ce qui gravite de Juifs, d'affairistes, de financiers, de généraux stupides, de cléricaux enjuivés et de francs-maçons en mal de revanche, autour des profitables combinaisons de l'Amérique"<sup>777</sup>, l'amiral Leahy étant critiqué dès le début de l'article. Reboul a omis la fin de la phrase où il est écrit "ces derniers". Voici les mots supprimés: "...et l'amiral Leahy aux hommes-torpilles du Soleil Levant et aux requins du Pacifique". Une citation plus longue aurait révélé la supercherie de l'accusation. (Précisons que "camp de concentration" signifie ici "camp de prisonniers"; Lesca et Laubreaux de *J.S.P.* avaient été envoyés par Mandel en "camp de concentration", a rappelé Brasillach le 18 avril 1941.) Quand il a demandé des peines sévères contre les hommes cités par Reboul, c'était en raison de leur action qui avait eu pour résultat la mort de Français innocents. Une citation plus longue aurait montré que la souffrance d'innocents était intolérable pour Robert Brasillach: "Nous pensons, nous, à notre pays. Nous pensons à ce pays tel que nous l'avons vu en juin 1940, à jamais inoubliable, avec ses foules harassées jetées dans les fossés, avec ses morts, ses mutilés, avec ses captifs épuisés. Nous pensons à ces garçons adolescents tombés avant même de vivre au revers d'une colline, ou submergés par les eaux grises de la Manche, à ces hommes jeunes qui commençaient leur vie, avec une femme jeune, avec des enfants, avec un métier, avec l'espérance et qui, jamais plus, ne connaîtront tout ce qui vaut la peine de vivre. Nous pensons à nos frères au fond des camps ceints de barbelés, à cette réserve d'un million de morts prêts à ressusciter, un million de Français de moins de quarante ans, sans qui la France risque de périr dans une terrible anémie. C'est parce que nous pensons à tout cela, à ce qui a été, à ce qui pourrait être, que nous nous sentons le droit de demander des comptes à ceux qui, avec une légèreté criminelle, mettent en danger la politique de salut tant de fois définie par nos chefs, et qu'il faut traduire par l'action."<sup>777</sup>

Reboul a accusé Robert d'avoir écrit: "Les organisateurs de la "Résistance" reconnaissent avoir dans leurs rangs des bandits de droit commun, fort utiles "du point de vue technique": car, après tout, la technique de l'assassinat et du déraillement doit s'apprendre comme une autre."<sup>778</sup> Reboul a donc volontairement ignoré le sens des mots qu'il venait de citer: "organisateur de la Résistance". Il n'a tenu aucun compte des journaux clandestins que Robert avait cités lors de l'interrogatoire, comme *Le Courrier de l'Air* de décembre 1943: "Nous ne nions pas que des hommes qui ont pu autrefois se trouver en opposition avec la société participent aujourd'hui au bon combat de la libération... Ces hommes, des bandits, mettent aujourd'hui leur expérience au service de la bonne cause, constituant des cadres techniques."<sup>779</sup> La Résistance a dit cela. Brasillach l'a répété dans un article... et Reboul l'accuse d'avoir ainsi "fait plus de mal à la Résistance qu'un bataillon de la Wehrmacht"<sup>778</sup>.

Il ment lorsqu'il déclare au sujet de la libération de Brasillach de son camp de prisonniers: "Il (Brasillach) couche avec l'Allemagne, et au lendemain de cette fornication, on lui glisse dans la paume de la main le billet de retour."<sup>780</sup> Le fameux article où l'on peut lire: "Les Français de quelque réflexion durant ces quelques années auront plus ou moins couché avec l'Allemagne"<sup>781</sup> a été écrit en 1944. La libération de Robert Brasillach a eu lieu en 1941. Le mensonge de Reboul n'indigne pas Alice Kaplan.

Renan et Giraudoux ont inspiré à Brasillach cette métaphore où il est scandaleux de prétendre trouver de l'homosexualité. Ce serait plus ridicule que scandaleux si le résultat n'avait été une condamnation à mort.

Parce que Robert a écrit que, devant le danger bolchevique et au moment où ils subissaient des revers, il considérait les Allemands comme des frères d'une même civilisation, la civilisation occidentale, qu'il les aimait et admirait leur courage, Reboul l'accuse de s'être "en pleine guerre, dit de cœur allemand". Ce n'était pas la "pleine guerre" entre la France et l'Allemagne puisque l'armistice avait été signé. S'il y avait des attentats et des représailles, c'était dû à l'action de ceux qui s'étaient rebellés contre le gouvernement français légal. Robert ne s'est pas dit "de cœur allemand". Il a même dit exactement le contraire: "Je suis germanophile et Français, écrivit-il à Rebatet. Français plus que national-socialiste... Je ne prêterai la main à aucune dénationalisation."<sup>782</sup>

Cette lettre avait été versée au dossier par l'accusation. Robert en avait cité des passages lors de l'interrogatoire. Il avait aussi précisé que ses propos germanophiles avaient été tenus avant les grandes tragédies de l'Occupation. Dans son réquisitoire, Reboul s'arrangea pour faire croire aux jurés que Robert s'était déclaré germanophile au moment du drame d'Oradour.

Il était injuste d'utiliser les crimes allemands contre Brasillach, dit l'avocat Charles Ambroise-Colin qui jugea sévèrement - et avec raison - les manœuvres de Reboul: "C'est insulter la mémoire des morts que chercher dans leur martyr le moyen de faire d'autres victimes. La vengeance est légitime si elle frappe les bourreaux, non, si elle sert à leur livrer des innocents... Il était abusif d'invoquer Oradour à propos de Brasillach. On pourrait même dire odieux si M. Reboul n'avait eu l'excuse de ne faire là qu'appliquer le système qui exigeait de voir en tout accusé le complice des atrocités commises, connues ou à connaître... Si tel était le principe... il autorise à en juger l'imposture."<sup>783</sup>

Autre imposture: faire le procès d'une idéologie en l'appelant procès pour "intelligence avec l'ennemi". Comme le fit remarquer Ambroise-Colin, la lettre de François Mauriac lue par Isorni lors de sa plaidoirie "place le problème sur son vrai terrain: "Si la cour estime qu'il (Brasillach) a été en politique..." c'est donc que François Mauriac estime qu'il s'agit bien d'un procès politique... Il ne parle pas de trahison... (Il y a) impossibilité juridique de trouver l'intention de trahir dans ce procès qui n'était que celui d'une opinion."<sup>784</sup>

Alice Kaplan, elle, trouve tout naturel que Reboul ait accusé Brasillach de ne pas être républicain. Elle trouve même qu'avoir comparé la République (la chose de tous) à une fille publique est avoir fait preuve de "méchanceté".

Pour obtenir la condamnation à mort de l'antirépublicain Brasillach, Reboul l'accusa d'avoir dit de... Danton qu'il était un "vendu" et "l'assassin des Carmes". Or Brasillach avait dit la vérité.

Reboul l'accusa aussi d'avoir critiqué... Gambetta et donna aux jurés une idée fautive de l'article *La Commune et nous* où se situe la critique. De nombreuses phrases de Robert leur auraient plu. Celle-ci par exemple: "Si, devant les revendications précises d'un monde accablé par la faim et par la peine, on n'a jamais à proposer que les solutions verbales d'un Thiers et d'un Mac-Mahon

(agrémentées d'un peu de Terreur), on n'a pas le droit de parler d'un ordre, même moral."<sup>785</sup>

Reboul a voulu faire croire aux jurés que Brasillach était pour eux un adversaire haïssable alors que de nombreux articles montrent qu'il était, comme eux, anticapitaliste, et qu'il espérait, lui aussi, un monde plus juste et plus fraternel.

Reboul n'eut pas la bonne conscience que veut imaginer Alice Kaplan. Il reçut une lettre d'un prêtre qui lui disait qu'il savait bien qu'il avait des remords et il en fut très ému. (Robert l'écrivit à Henri Poulain le 27 janvier.) Le 6 février, "le visage tourmenté et d'une grande pâleur", il s'avança vers Robert qui avait demandé à s'entretenir avec lui et qui lui accorda son pardon: "Je ne vous en veux pas, monsieur Reboul... Dieu seul nous jugera."<sup>786</sup>

Alice Kaplan ne cite pas ces mots de Brasillach. C'est vraiment trop éloigné de l'image fautive qu'elle veut donner de lui.

Alors qu'elle qualifie de "tirades exaltées" ce que Robert a exposé posément et de "manœuvres" les arguments de son avocat, elle dresse de Vidal un portrait flatteur: digne, consciencieux, respectable. Elle sait pourtant une chose très grave qu'elle feint d'ignorer.

Des jurés, elle dit qu'ils n'étaient pas émus et que "ce qui les a conduits à prendre leur décision nous est inaccessible"<sup>787</sup>. C'est très accessible au contraire. Il suffit de lire, à la page 298 du tome IX des *OEuvres complètes*, ces lignes écrites le 28 janvier 1945 par Robert Brasillach à Maurice Bardèche: "Isorni t'aura aussi raconté sans doute que c'est le président Vidal qui a emporté ma condamnation contre des jurés hésitants." Bardèche précise en note: "Le président Vidal, parlant avec Me Isorni quelques jours plus tard, lui dit: "ça n'a pas été tout seul; les jurés étaient émus. Je leur ai dit: dans une affaire de cette nature, c'est l'acquiescement ou la mort." Selon Robert Aron dans son *Histoire de l'Epuraton*, Vidal aurait parlé de son intervention dans une interview à Georges Allary.

Le 27 janvier, Robert Brasillach donnait encore plus de précisions à Henri Poulain: "Isorni est allé voir le président Vidal, et Vidal lui a dit ce mot sublime: "CA A ETE DUR D'ARRIVER AU RESULTAT." Je trouve ça colossal... Nous nous étions tous dit: "Les jurés sont de pauvres bougres, abrutis de propagande, mais ce sont des hommes. C'est à eux qu'il faut parler. Les magistrats sont des machines." La figure de trois des jurés m'avait réfrigéré, et je m'étais

dit que nous nous étions trompés. Eh bien! non. "Ils étaient troublés", comme le dit Vidal. Ils se demandaient ce qu'il fallait faire. "Comme vous ne pouvez pas acquiescer, leur dit Vidal, il faut condamner à mort."<sup>788</sup>

Au sujet de l'un des jurés, l'ingénieur André Van der Beken, Alice Kaplan assure: "Nous ne saurons jamais comment il a voté au procès de Brasillach."<sup>788</sup> Si, nous le savons en rapprochant ce nom des renseignements donnés en 1956 par une lettre de Jacques Isorni au président de l'Association des Amis de Robert Brasillach:

"J'ai été en relations avec un tiers... lequel a connu un des membres du jury qui a condamné à mort Robert Brasillach. Ce juré, d'après les renseignements qui me sont donnés, était âgé de 42 ans à l'époque du procès, sortait d'une grande école, officier, issu d'un milieu strict, occupant une place confortable dans l'industrie... A la personne qui s'étonnait qu'il ait pu condamner Robert Brasillach, il répondit: "Aussi pénibles et discutables qu'en aient été les conséquences, je l'ai condamné parce qu'un officier français qui porte un autre uniforme (L.V.F.) est un déserteur et un traître. Je n'aurais jamais pris cette responsabilité contre un homme, poète dont je reconnais la valeur, malgré les campagnes de presse qu'il a menées pour une certaine forme de collaboration que je n'ai jamais admise."

"Je dois dire que cette révélation m'a stupéfié. Vous savez que jamais Robert Brasillach n'a porté l'uniforme allemand, ni celui de la L.V.F. Vous savez aussi que ce prétendu port d'uniforme fut le prétexte donné dans l'entourage du Général de Gaulle pour justifier le rejet du recours en grâce...

"Mais comment une telle erreur tragique, une telle erreur sur la personne a-t-elle pu être commise par des jurés, réunis sous la présidence d'un magistrat de carrière lequel, en possession du dossier, ne pourrait avoir donné ce renseignement inexact qu'avec une volonté coupable ou une légèreté qui ne le serait pas moins? Qu'a-t-on dit au jury, dans la chambre des délibérations, qui n'avait pas été dit à l'audience?..."

P.S. - Je vous rappelle que, dans le dossier, il y avait une photographie représentant Robert Brasillach, *en civil*, à côté de Jacques Doriot en uniforme L.V.F. Robert Brasillach faisait à l'époque un reportage sur le front russe."<sup>789</sup>

De très graves interrogations pèsent sur le président Vidal qu'Alice Kaplan présente comme si "respectable".

Parce que Jacques Isorni n'a pas cité



dans ses *Mémoires* le texte du recours en grâce de Brasillach, elle assure que l'avocat "n'aurait jamais voulu reconnaître que Brasillach avait demandé quoi que ce soit à de Gaulle". C'est faux. Dans ses *Mémoires* et dans *Le procès de Robert Brasillach*, Isorni a écrit: "J'ai dû contraindre (Brasillach) à rédiger un recours; il n'y a consenti que pour sa mère, en dominant sa fierté."<sup>90</sup>

Alice Kaplan qualifie de "légende d'extrême droite" l'hypothèse selon laquelle De Gaulle aurait refusé d'accorder sa grâce parce qu'il aurait confondu Brasillach et Doriot sur la photographie où Doriot porte l'uniforme L.V.F. Or c'est Louis Vallon (socialiste et gaulliste) qui a raconté à Jacques Isorni que De Gaulle avait déclaré: "Je ne peux gracier Robert Brasillach. Il a porté l'uniforme allemand. Il y a une photo de lui dans le dossier en officier."<sup>91</sup> Si De Gaulle n'a pas confondu Brasillach et Doriot, s'il savait bien que Brasillach était en civil, il est possible qu'il ait donné une fausse explication. Le Directeur des Affaires Criminelles a affirmé à Isorni que De Gaulle avait examiné le dossier le dimanche 4 février et avait refusé d'accorder sa grâce après cet examen, alors que De Gaulle a signé le décret d'exécution de la peine capitale dès le samedi 3 février, peut-être avant de recevoir Isorni. Lorsque ce dernier lui demanda s'il désirait des éclaircissements, il lui répondit que ce n'était pas la peine. Robert Brasillach avait dit la vérité sur le massacre de Katyn perpétré par les Soviétiques. Pour plaire aux furieux dont il avait besoin, De Gaulle aurait décidé de le sacrifier.

Haine et incompréhension, incompetence et méchanceté, Intelligence avec l'ennemi est un tel monument de sottises qu'il en devient plus ridicule qu'odieux, quand il n'est pas pitoyable. A l'exception de sujets trop dramatiques, les calomnies sont si grosses qu'elles finissent par être comiques, et comme le dit Brasillach au sujet d'une autre farce involontaire, on rêve pour illustrer ce livre "d'un défilé burlesque et somptueux, que Grock ponctuait de minute en minute de ses deux cris célèbres, qui sont, comme on le sait: "Pourquoi?" et "Sans blague!"<sup>92</sup> Ecoutez encore Brasillach: "Je sais bien ce que me diront les esprits chagrins: il y a, dans cette prose, quelque chose d'un peu triste, d'un peu pet-de-loup..."<sup>93</sup>

Alice Kaplan fait de Robert Brasillach un portrait totalement faux. Egarée par la haine qui l'entraîne loin de toute bonne foi, elle nie la réalité. Les écrits de Brasillach?

Les biographies d'Anne Brassié et de Pierre Pellissier? Allons donc! Hagiographie que tout cela! Alice Kaplan n'a que hargne pour le jeune poète qui a osé rire de ses juges et ne pas se renier. Elle n'a que hargne pour Anne Brassié et Pierre Pellissier qui ont osé faire un travail sérieux. Chercher des inédits de Brasillach? Aimer la vérité? N'avoir pour but que de comprendre? Comme c'est démodé! Alice Kaplan, elle, montre ce qu'il faut faire: il faut INVENTER. Inventer un souhait d'extermination des Juifs que Brasillach n'a jamais eu. Inventer une homosexualité qui n'a jamais existé. Le contraire est démontré? Les ragots ne ridiculisent que leurs auteurs? Qu'à cela ne tienne! Il suffit de nier la vérité. Nier le patriotisme de Brasillach, son courage, son passage au commissariat au Cinéma, l'ouverture de son courrier par la police. Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. Il en reste surtout un livre gluant de haine. Et c'est dommage. Dommage pour l'auteur qui s'est laissé dominer par ce sentiment néfaste au point de ne plus être capable de réfléchir. Dommage pour le lecteur, envoyé sur de fausses pistes et qui pouvait espérer mieux d'un professeur d'Université. Seul, Robert Brasillach sort vainqueur de l'aventure. Pour qu'il soit calomnié à ce point, si méchamment, se dit-on, c'est qu'il doit être bien sympathique. Alice Kaplan, en s'en prenant à lui avec tant d'acharnement, le fait apparaître bien vivant.

Anne-Marie BOUYER

#### NOTES :

1. Alice Kaplan, *Intelligence avec l'ennemi*, Gallimard, 2001, pp.14-15.
2. Ibid., p.11.
3. Anne Brassié, *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, Paris, Robert Laffont, 1987, p.9.
4. Suzanne Bardèche m'a permis de consulter les œuvres de jeunesse et la correspondance (lettres ou brouillons de lettres) de son frère Robert Brasillach, ainsi que divers documents et a gentiment répondu à toutes mes questions. Que ma gratitude lui soit ici exprimée.
5. Souvenir de Mme René Clair transmis par M. Philippe d'Hugues. Que mes remerciements leur soient ici exprimés.
6. Philippe d'Hugues, *Brasillach et le cinéma, Cahiers des Amis de Robert Brasillach* (ci-après *CARB*), N°44/45, 1999-2000, p.171.
7. La correspondance de Marguerite Cravoisier est conservée par ses héritiers. Des photocopies ont été jointes à la collection de Suzanne Bardèche.

8. *Poèmes de Fresnes, Le testament d'un condamné*, 22 janvier 1945, *Œuvres complètes de Robert Brasillach* (ci-après *OC*, annotées par Maurice Bardèche), Paris, Club de l'Honnête Homme, 1963-1966, t.IX, p.98.
9. Les lettres de Robert Brasillach adressées à Henri Poulain sont conservées par son légataire. Des photocopies ont été jointes à la collection de Suzanne Bardèche.
10. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.244.
11. Ibid., p.100.
12. Ibid., p.101.
13. *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., p.96.
14. Ibid., p.98.
15. *Lettre à un soldat de la classe 60*, *OC*, t.V, pp.595-596.
16. *Notre Avant-Guerre*, *OC*, t.VI, p.187.
17. *Mémoires*, *OC*, t.V, p.640.
18. "La Cause littéraire de l'Action française", 13 janvier 1938, *Les Quatre Jeudis*, *OC*, t.VIII, pp.277-278.
19. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., pp.40-41.
20. *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., p.95.
21. Emmanuel Berl, *Le Pavé de Paris*, nov. 1938, cité dans *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., p.189.
22. *La Revue universelle*, 1er octobre 1937, *OC*, t.VI, p.612.
23. Dominique Venner, *Histoire de la Collaboration*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 2000, p.77.
24. Jean de Fabrègues, *France catholique*, 22 nov. 1957, *CARB*, N°8, février 1960, p.43.
25. Georges Chaperot, *Aspects de la France*, 21. nov. 1957, *CARB*, N°8, février 1960, p.53.
26. *Bérénice*, *OC*, t.IV, pp.149-150.
27. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.102.
28. *Je Suis Partout*, 25 septembre 1942, *OC*, t.XII, p.481.
29. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.99.
30. Jean Madiran, *Brasillach*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1985 (première édition réalisée en 1958), p.66.
31. *Je Suis Partout*, 30 mai 1942, *OC*, t.XII, p.451.
32. *Je Suis Partout*, 21 février 1942, *OC*, t.XII, p.420.
33. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.103.
34. *Je Suis Partout*, 2 juin 1941, *OC*, t.XII, p.342.
35. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.56.
36. *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., p.62.
37. Les lettres de Robert Brasillach adressées à Fernande Cousteau sont conservées par son héritier. Des photocopies ont été jointes à la collection de Suzanne Bardèche.
38. Pierre Pellissier, *Brasillach... le Maudit*, Paris, Denoël, 1989, p.282.
39. *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., p.234.
40. *Notre Avant-Guerre*, *OC*, t.VI, p.282.

41. Lettre de Robert Brasillach à Marcelle Zinnsz, 5 mai 1943, *Correspondance*, *OC*, t.X, p.582.
42. Dominique Venner, *Histoire critique de la Résistance*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1995, p.340.
43. Jacques Isorni, *Le procès de Robert Brasillach*, Paris, Flammarion, 1946, p.161.
44. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.263.
45. *Lettres écrites en prison*, *OC*, t.IX, p.271.
46. Document publié par les *CARB*, N°33, 1988, p.6.
47. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.71.
48. Georges Blond, *Robert Brasillach journaliste*, *CARB*, N°6, 1956, pp.14-15.
49. *Robert Brasillach ou Encore un instant de bonheur*, op. cit., pp.271-272.
50. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., pp.72-73.
51. *Vingt lettres de R. Brasillach*, Lausanne, ARB, p.37.
52. *Lettre à un soldat de la classe 60*, *OC*, t.V, p.597.
53. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., p.107.
54. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.104.
55. *Je Suis Partout*, 4 septembre 1942, *OC*, t.XII, p.473.
56. *Je Suis Partout*, 4 avril 1942, *OC*, t.XII, p.429.
57. *Je Suis Partout*, 28 mai 1943, *OC*, t.XII, pp.561 et 563.
58. *L'Echo de la France*, 1er août 1944, *OC*, t.XII, p.674.
59. *Défense de l'Occident, Le Souvenir de Robert Brasillach*, Numéro Spécial (réédition du numéro spécial de février 1955), N°126, février 1975, pp.89 et 93-94.
60. Lettre recopiée plus tard pour Henri Poulain; voir aussi note 9.
61. *Lettre à un soldat de la classe 60*, *OC*, t.V, pp.593 et 605.
62. *Lettres écrites en prison*, *OC*, t.IX, p.237.
63. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.164.
64. Jean Paulhan, *Lettre aux Directeurs de la Résistance*, Ed. de Minuit, 1952, cité dans les *CARB*, N°3, 1952, p.23.
65. Charles Ambroise-Colin, *Un procès de l'épuration, Robert Brasillach*, Mame, 1971, p.136.
66. Ibid., p.256.
67. Jacques Perret, *Hommages à Robert Brasillach*, *CARB*, N°11/12, 1965, p.290.
68. *Je Suis Partout*, *OC*, t.XII, pp.352-353, 381, 385, 415, 417, 538.
69. *OC*, *J.S.P.*, t.XII, pp.337, 422, 471; t.VI p.514; *Révolution nationale*, t.VI, p.525; *J.S.P.*, t.XII, p.366.
70. *OC*, t.XII, *J.S.P.*, pp.463, 521; *Révolution nationale*, p.588; *L'Echo de la France*, p.649; *J.S.P.*, pp.392, 503; *Révolution nationale*, p.581.
71. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit.,

- p.170.
72. *Les Quatre Jeudis*, *OC*, t.VIII, pp.119-120.
73. *Je Suis Partout*, *OC*, t.XII, pp.324-325, 332, 472; t.VI, p.393.
74. *Je Suis Partout*, 19 février 1943, *OC*, t.XII, p.533.
75. *Je Suis Partout*, 21 mars 1942, *OC*, t.XII, p.425.
76. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.180.
77. *Je Suis Partout*, 20 décembre 1941, *OC*, t.XII, pp.399-400.
78. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., pp.159-160. (*Et Révolution nationale*, 22 janvier 1944, *OC*, t.XII, p.604.)
79. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., p.116.
80. Ibid., p.145.
81. *Révolution nationale*, 19 février 1944, *OC*, t.XII, p.612.
82. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., p.64.
83. *Un procès de l'épuration, Robert Brasillach*, op. cit., pp.166 et 175.
84. Ibid., pp.179 et 184.
85. *Je Suis Partout*, 21 mai 1943, *OC*, t.XII, p.560.
86. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., p.25.
87. *Intelligence avec l'ennemi*, op. cit., p.156.
88. Ibid., p.201.
89. *CARB*, N°6, mai 1956, pp.10-11.
90. Jacques Isorni, *Mémoires, 1911-1945*, Robert Laffont, 1984, p.307; extraits dans les *CARB*, N°30, 1985. *Le procès de Robert Brasillach*, op. cit., p.15.
91. Jacques Isorni, *Ecrits de Paris*, novembre 1951, *CARB*, N°3, février 1952, p.26.
92. *Les Quatre Jeudis*, *OC*, t.VIII, p.290.

#### KAPLÂNERIES ou les perles d'Alice

Mme Alice Kaplan n'aime pas Robert Brasillach et c'est tout à fait son droit.

Elle l'explique en 300 pages dans un livre qui a reçu un accueil exceptionnel. On peut s'étonner de la légèreté ou de l'ignorance des critiques qui le lui ont ménagé.

En effet ce livre en forme de réquisitoire (c'est un parti pris qui peut aussi s'admettre) et qui semble, à première vue bien renseigné, est en réalité un tissu d'erreurs, de contre-vérités, d'approximations et de silences qu'on est obligé, par simple souci d'exactitude historique, de relever, au moins dans les grandes lignes. En voici quelques exemples, pris au hasard, qui surprennent sous la plume d'un professeur (américain, il est vrai)

spécialiste de littérature française, qui a créé pour son enseignement, un Centre d'études françaises dans une université de son pays. Commençons par quelques menues âneries qui font plutôt sourire:

1°) Mme Kaplan croit et écrit qu'André Gide était un "adepte de l'Action française", ce qui serait à mourir de rire, si ce n'était attristant. Maurras et Massis ont dû se retourner dans leur tombe. D'ailleurs elle ignore tout de Gide et notamment les "Lettres à Angèle", pastichées ironiquement par Brasillach en 1936-1939 et dont elle pense que c'est Pascal qu'elles imitent...

2°) Voulant citer deux poètes français morts en déportation, elle ne nomme pas Robert Desnos, mais Max Jacob et Saint-Pol Roux. Pas de chance, Madame le Professeur, ce n'est le cas ni de l'un, ni de l'autre.

3°) Elle croit que René Char et Vercors étaient de grands écrivains français très connus en 1940. Passons...

Mais voici maintenant plus grave:

4°) Obsédée par l'antisémitisme de Brasillach, elle ne veut pas voir que cela ne l'empêchait pas de proclamer son admiration pour de nombreux écrivains juifs, comme Emmanuel Berl, Tristan Bernard, Henry Bernstein ou la jeune romancière Irène Némirowsky (morte en déportation), ainsi que l'a rappelé la fille de celle-ci dans une biographie récente. Même remarque pour des cinéastes comme Chaplin, Eisenstein, Wyler, Epstein, Benoit-Lévy, etc.

5°) "Les Français de quelque réflexion, durant ces années, auront plus ou moins couché avec l'Allemagne". Cette phrase de pure rhétorique, Mme Kaplan feint qu'il faille la prendre au pied de la lettre et refuse de lui restituer son sens exact. Or, il s'agit d'une paraphrase évidente du *Siegfried* de Giraudoux: "Ils viennent me prendre en flagrant délit d'adultère avec l'Allemagne. Oui, j'ai couché avec elle, Siegfried... j'ai eu tout ce que elle offre à ses amants, le drame, le pouvoir sur les âmes". Mots d'une dramatique actualité quand Brasillach écrit son article 19 février 1944, car Giraudoux, l'écrivain contemporain qui lui était cher entre tous, venait de mourir le 31 janvier précédent. Brasillach s'était plongé aussitôt dans la relecture de ses œuvres, en vue d'un ouvrage dont il subsiste des fragments publiés. *Siegfried*, était avec *Intermezzo*, la pièce qu'il préférerait, il la savait quasiment par coeur, et la phrase est une allusion tellement évidente, que le journaliste n'a pas cru



nécessaire, dans l'émotion encore très vive soulevée par la disparition de l'écrivain, de le souligner.

6°) Après cette phrase, qui a pesé si lourd, dans le requisitoire et le verdict, une autre qui a compté presque autant (mais moins tout de même à l'époque) est la phrase fameuse sur les enfants juifs, toujours citée incomplètement. Mme Kaplan ne manque pas à la règle: "...car il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder des petits"... Elle omet le début qui est une approbation de la protestation de Monseigneur Saliège contre la séparation des enfants et des parents juifs étrangers arrêtés en zone libre, et la fin qui dit: "l'humanité est ici d'accord avec la sagesse". Ce qui donne un sens sensiblement différent au propos tronqué (pour ne pas dire falsifié) tel qu'il est reproduit encore cette fois - sauf à supposer que Mgr Saliège souhaitait, comme on le fait pour Brasillach, l'envoi des enfants juifs aux chambres à gaz de Birkenau. Comme Mme Kaplan écrit elle-même: "l'expression camp d'extermination n'existe pas encore en janvier 1945, et l'étendue de la solution finale nazie n'était pas encore connue" (p.41), on ne peut donc retenir l'hypothèse ni pour l'un, ni pour l'autre. Mieux vaudrait alors restituer la phrase complète avec son sens véritable. Simple question d'honnêteté ou plus simplement, de rigueur historique.

7°) Mme Kaplan veut à tout prix que Brasillach ait été libéré de captivité en avril 1941, afin de mettre sa plume au service des Allemands. Elle refuse de croire, comme il est admis, que c'est pour venir, à la demande de Vichy, occuper la direction du cinéma français, nouvellement créée. Elle invoque le témoignage de M. Bertin-Maghit, historien du cinéma réputé qui n'aurait trouvé aucune preuve du fait. cette fois l'erruer ressemble moins à une falsification, qu'à un mensonge, car dans son livre, l'éminent historien écrit justement: "en septembre 1941, Brasillach et L.E. Galey sont tous les deux candidats à la direction du Service du Cinéma" (p.55) (signalons au passage que Mme Kaplan commet une erreur ridicule: elle confond ce Galey avec l'écrivain bien connu Mathieu Galey, son fils alors âgé de dix ans. Ah! les spécialistes...) Ajoutons qu'il existe maints documents authentiques, dont nous avons les doubles attestant la présence de Brasillach à la direction du Cinéma, au cours de l'été 1941. Alice Kaplan a préféré les ignorer, mais les faits sont là, têtus, et faciles à rétablir.

8°) Alice Kaplan reproche très sévèrement à M. Bardèche, d'avoir supprimé dans les "Oeuvres complètes", un article du

31 juillet 1942 intitulé "Y a-t-il un renouveau de la poésie?" Brasillach y raillait quelques revues poétiques de zone libre d'Algérie, où publiaient de jeunes poètes assez obscurs, et d'autres qu'il n'appréciait pas, comme Aragon ou Audiberti (pour ce dernier, il avait d'ailleurs tort). Ce n'était qu'une opinion littéraire qui ne mettait pas la vie de ceux-ci en danger, comme elle le suggère (du reste Audiberti publiait aussi dans la NRF de Drieu la Rochelle, ce que notre spécialiste semble ignorer). Mais dame Kaplan, indignée par "ces attaques contre des écrivains résistants" (pas tous, on le voit) monte sur ses grands chevaux et reproche vertement à l'article incriminé sa conclusion nazie: "Le faux surréalisme de 1942 est comparable à une simple dégénérescence". A ce niveau de polémique que répondre? Eh bien, cette phrase peut-être: "Je ne croyais pas que quelque chose d'analogue put exister en ce moment. Cela... rejoint le tragique, le cafardeux. Il faudrait des mitrailleuses!" Ces mots vigoureux, appliqués précisément à une manifestation du même renouveau poétique de zone libre, datent de février 1942, et ne sont pas l'oeuvre d'un écrivain fasciste et antisémite. Non, on les trouve dans le remarquable journal d'un jeune philosophe juif, mort à 23 ans sous l'uniforme de la 2ème D.B, le 27 août 1944, Pierre-André Guastalla<sup>1</sup>. Cette réaction de Guastalla, exactement la même que celle de Brasillach, quoiqu'exprimée en termes bien plus vifs (mais l'auteur a vingt ans), surprendra sûrement Alice Kaplan. Cela prouve qu'il lui reste beaucoup à apprendre sur la sensibilité française de ce temps, sur la littérature de notre pays et sur la compréhension d'événements dont le sens lui échappe visiblement. Avant de venir faire la leçon aux lecteurs français qu'elle a le tort de confondre avec ses étudiants de Duke University, elle devrait sérieusement approfondir ses propres connaissances. Elle pourrait par exemple, demander des leçons au cinéaste suisse Jean-Luc Godard, qui dans son dernier film, *Eloge de l'Amour*, n'hésite pas à faire entendre un des plus beaux "Poèmes de Fresnes", ce qui ne peut manquer de susciter son étonnement douloureux... Mais son étonnement n'est rien, comparé à la stupeur que provoque chez nous la lecture des perles enfilées dans son médiocre libelle.

Philippe d'HUGUES

NOTE : 1. P.A. Guastalla

## CAHIERS DES AMIS DE ROBERT BRASILLACH

N° 46/47

### ROBERT BRASILLACH EN TOUTES LETTRES

*un dictionnaire critique  
d'après Robert Brasillach*

par Cécile Dugas  
(1ère partie)

## The World at War 82 Biographies

Robert Brasillach  
French Author and Journalist

Born: March 31, 1909 at Perpignan,  
Pyrenees Orientales

Died: February 6, 1945 at Montrouge

Brasillach studied at l'Ecole normale supérieure before embarking on a career as a novelist and literary critic for Charles Maurras' *L'Action Française*. He openly espoused fascism after the February 6, 1934 riots in the Place de la Concorde. As editor in chief of Francois Coty's anti-semitic tabloid *Je suis partout* he wrote in favor of collaboration and establishment of a new European order governed by Nazi ideology.

Brasillach was tried by the High Court and sentenced to death for collaboration on January 19, 1945. His trial stirred angry debate amongst French intellectuals regarding the responsibility of writers for the actions their works incite. Francois Mauriac, a Catholic writer and resistant, was a leading opponent of Brasillach's execution and circulated a petition asking General de Gaulle to commute the sentence. Albert Camus signed the petition but only because he opposed the death penalty in all cases. Prominent leftists, Jean Paul Sarte and Simone de Beauvoir refused to sign. De Gaulle refused to commute holding firm in his belief that intellectuals must be held accountable for the consequences of the ideas they propagate. Brasillach was executed on February 6, 1945.

<http://worldatwar.net/biography/b/brasillach/>